

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ENERGY, THE
ENVIRONMENT
AND NATURAL
RESOURCES

Chair:

The Honourable RICHARD NEUFELD

Tuesday, April 1, 2014
Thursday, April 3, 2014

Issue No. 10

Sixth and seventh meetings on:
The current state of “One Call” programs
that identify critical underground
infrastructure in Canada

First meeting on:

Study on non-renewable and renewable
energy development including energy storage,
distribution, transmission, consumption
and other emerging technologies in Canada’s
three northern territories

INCLUDING:

THE FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Special Study Budget 2014-2015 — Northern
territories energy)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l’*

ÉNERGIE, DE
L’ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES
NATURELLES

Président :

L’honorable RICHARD NEUFELD

Le mardi 1^{er} avril 2014
Le jeudi 3 avril 2014

Fascicule n^o 10

Sixième et septième réunions concernant :
L’état actuel des programmes de « centres d’appels
uniques » qui permettent au Canada d’identifier
les infrastructures souterraines essentielles

Première réunion concernant :

L’étude sur le développement des énergies renouvelables
et non renouvelables dans les trois territoires du Nord,
y compris le stockage, la distribution, la transmission
et la consommation d’énergie, de même
que les technologies émergentes

Y COMPRIS :

LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget pour étude spéciale — L’énergie
des territoires du Nord)

TÉMOINS :
(Voir à l’endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

The Honourable Richard Neufeld, *Chair*

The Honourable Grant Mitchell, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Black	MacDonald
Boisvenu	Massicotte
* Carignan, P.C. (or Martin)	Patterson
* Cowan (or Fraser)	Ringuette
Frum	Seidman
	Sibbeston
	Wallace

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Boisvenu replaced the Honourable Senator Nolin (*April 4, 2014*).

The Honourable Senator Nolin replaced the Honourable Senator Boisvenu (*April 3, 2014*).

The Honourable Senator Mitchell replaced the Honourable Senator Day (*April 1, 2014*).

The Honourable Senator Day replaced the Honourable Senator Mitchell (*April 1, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Richard Neufeld

Vice-président : L'honorable Grant Mitchell

et

Les honorables sénateurs :

Black	MacDonald
Boisvenu	Massicotte
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Patterson
* Cowan (ou Fraser)	Ringuette
Frum	Seidman
	Sibbeston
	Wallace

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Boisvenu a remplacé l'honorable sénateur Nolin (*le 4 avril 2014*).

L'honorable sénateur Nolin a remplacé l'honorable sénateur Boisvenu (*le 3 avril 2014*).

L'honorable sénateur Mitchell a remplacé l'honorable sénateur Day (*le 1^{er} avril 2014*).

L'honorable sénateur Day a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 1^{er} avril 2014*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journal of the Senate*, Tuesday, March 4, 2014:

The Honourable Senator Neufeld moved, seconded by the Honourable Senator Lang:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on non-renewable and renewable energy development including energy storage, distribution, transmission, consumption and other emerging technologies in Canada's three northern territories. In particular, the committee shall be authorized to:

Identify energy challenges facing northern territories including the state of existing energy services and infrastructure assets as well as related economic, social, geographic and environmental challenges;

Identify existing federal and territorial programs and measures aimed at improving energy use and supply in the north;

Examine ways of enhancing and diversifying energy production for domestic needs and export markets; and

Examine ways of improving the affordability, availability, reliability and efficiency of energy use for industries, businesses, governments, and residents in the north.

That the committee submit its final report no later than December 31, 2014 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 4 mars 2014 :

L'honorable sénateur Neufeld propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, le développement des énergies renouvelables et non renouvelables dans les trois territoires du Nord, y compris le stockage, la distribution, la transmission et la consommation d'énergie, de même que les technologies émergentes. Le comité sera notamment autorisé à porter son attention sur les points suivants :

Les défis énergétiques que doivent relever les trois territoires, notamment en ce qui concerne l'état des infrastructures et des services énergétiques existants, de même que les défis économiques, sociaux, géographiques et environnementaux connexes;

Les mesures et les programmes fédéraux et territoriaux actuels qui visent à améliorer la consommation d'énergie et l'approvisionnement en énergie dans le Nord;

Les moyens de renforcer et de diversifier la production d'énergie pour les besoins intérieurs et les marchés d'exportation;

Les moyens d'améliorer la fiabilité des sources d'énergie, de rendre l'énergie plus abordable et plus accessible pour les industries, les entreprises, les gouvernements et les résidents du Nord, et d'améliorer l'efficacité énergétique des consommateurs d'énergie du Nord;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 1, 2014
(19)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 6:04 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Richard Neufeld, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black, Boisvenu, Day, Frum, MacDonald, Massicotte, Neufeld, Patterson, Seidman, Sibbeston and Wallace (11).

In attendance: Sam Banks and Marc LeBlanc, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 13, 2014, the committee continued its examination of the current state of “One Call” programs that identify critical underground infrastructure in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

WITNESSES:*Canadian One Call Centres Committee:*

Sher Kirk, Chair.

Ontario One Call:

Lloyd Chiotti, Interim Executive Director;

Ben Hamilton, Special Advisor.

The chair made a statement.

Ms. Kirk and Mr. Chiotti each made a statement and, together with Mr. Hamilton, answered questions.

At 7:11 p.m., the committee suspended.

At 7:12 p.m., pursuant to rule 12-16(1), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 7:18 p.m., the committee resumed in public for the consideration of the following draft budget:

General Expenses	\$ 13,500
Activity 1:	
Iqaluit, Kimmirut, Rankin Inlet, Yellowknife, Diavik, Wha Ti, Whitehorse	<u>243,660</u>
TOTAL	\$ 257,160

The chair made a statement.

It was agreed that the revised special study budget application (Northern Territories Energy) for the fiscal year ending March 31, 2015 be approved; and,

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 1^{er} avril 2014
(19)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 18 h 4, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Richard Neufeld (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black, Boisvenu, Day, Frum, MacDonald, Massicotte, Neufeld, Patterson, Seidman, Sibbeston et Wallace (11).

Également présents : Sam Banks et Marc LeBlanc, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 13 février 2014, le comité poursuit son étude sur l'état actuel des programmes de « centres d'appels uniques » qui permettent, au Canada, d'identifier les infrastructures souterraines essentielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Canadian One Call Centres Committee :*

Sher Kirk, présidente.

Ontario One Call :

Lloyd Chiotti, directeur exécutif par intérim;

Ben Hamilton, conseiller spécial.

Le président fait une déclaration.

Mme Kirk et M. Chiotti font chacun un puis, avec M. Hamilton, répondent aux questions.

À 19 h 11, la séance est suspendue.

À 19 h 12, conformément à l'article 12-16(1), la séance se poursuit à huis clos pour que le comité puisse examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 19 h 18, la séance publique reprend pour étudier l'ébauche de budget suivante :

Dépenses générales	13 500 \$
Activité 1 :	
Iqaluit, Kimmirut, Rankin Inlet, Yellowknife, Diavik, Wha Ti, Whitehorse	<u>243 660</u>
TOTAL	257 160 \$

Le président fait une déclaration.

Il est convenu d'approuver le budget spécial révisé pour l'étude sur les énergies dans les territoires du Nord, pour l'année financière se terminant le 31 mars 2015; et

That the chair be authorized to submit the application to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

At 7:19 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, April 3, 2014
(20)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:03 a.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Richard Neufeld, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black, Frum, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Nolin, Patterson, Seidman, Sibbeston and Wallace (11).

In attendance: Sam Banks and Marc LeBlanc, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 13, 2014, the committee continued its examination of the current state of “One Call” programs that identify critical underground infrastructure in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

WITNESSES:

Common Ground Alliance:

Bob Kipp, President. (by video conference).

The chair made a statement.

Mr Kipp made a statement and answered questions.

At 8:57 a.m., the committee suspended.

At 9:05 a.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 4, 2014, the committee began its study on non-renewable and renewable energy development including energy storage, distribution, transmission, consumption and other emerging technologies in Canada’s three northern territories.

WITNESSES:

First Nations Financial Management Board:

Harold Calla, Executive Chair;

Niilo Edwards, Advisor.

The chair made a statement.

Que le président soit autorisé à en soumettre la demande au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration.

À 19 h 19, le comité s’ajourne jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 3 avril 2014
(20)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l’énergie, de l’environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd’hui, à 8 h 3, dans la pièce 257 de l’édifice de l’Est, sous la présidence de l’honorable Richard Neufeld (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black, Frum, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Nolin, Patterson, Seidman, Sibbeston et Wallace (11).

Également présents : Sam Banks et Marc LeBlanc, analystes, Service d’information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 13 février 2014, le comité poursuit son étude sur l’état actuel des programmes de « centres d’appels uniques » qui permettent, au Canada, d’identifier les infrastructures souterraines essentielles. (*Le texte intégral de l’ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Common Ground Alliance :

Bob Kipp, président (par vidéoconférence).

Le président fait une déclaration.

M. Kipp fait un exposé, puis répond aux questions.

À 8 h 57, la séance est suspendue.

À 9 h 5, la séance reprend.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 4 mars 2014, le comité entreprend son étude sur le développement des énergies renouvelables et non renouvelables dans les trois territoires du Nord, y compris le stockage, la distribution, la transmission et la consommation d’énergie, de même que les technologies émergentes.

TÉMOINS :

Conseil de gestion financière des Premières Nations :

Harold Calla, président exécutif;

Niilo Edwards, conseiller.

Le président prend la parole.

Mr. Calla made a statement and answered questions.

M. Calla fait un exposé, puis répond aux questions.

At 10:03 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 10 h 3, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, April 3, 2014

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

FOURTH REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, March 4, 2014, to examine and report on non-renewable and renewable energy development including energy storage, distribution, transmission, consumption and other emerging technologies in Canada's three northern territories, respectfully requests funds for the fiscal year ending March 31, 2015, and requests, for the purpose of such study, that it be empowered:

- (a) to engage the services of such counsel, technical, clerical and other personnel as may be necessary; and
- (b) to travel inside Canada.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 3 avril 2014

Le Comité sénatorial permanent de l'Énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le mardi 4 mars 2014 à examiner, pour en faire rapport, le développement des énergies renouvelables et non renouvelables dans les trois territoires du Nord, y compris le stockage, la distribution, la transmission et la consommation d'énergie, de même que les technologies émergentes, demande respectueusement des fonds pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2015 et demande qu'il soit, aux fins de ses travaux, autorisé à :

- a) embaucher tout conseiller juridique et personnel technique, de bureau ou autre dont il pourrait avoir besoin;
- b) voyager à l'intérieur du Canada.

Conformément au chapitre 3:06, article 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis.

Le président,

RICHARD NEUFELD

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES**

**SPECIAL STUDY,
NORTHERN TERRITORIES ENERGY**

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2015**

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, March 4, 2014:

The Honourable Senator Neufeld moved, seconded by the Honourable Senator Lang:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on non-renewable and renewable energy development including energy storage, distribution, transmission, consumption and other emerging technologies in Canada's three northern territories. In particular, the committee shall be authorized to:

Identify energy challenges facing northern territories including the state of existing energy services and infrastructure assets as well as related economic, social, geographic and environmental challenges;

Identify existing federal and territorial programs and measures aimed at improving energy use and supply in the north;

Examine ways of enhancing and diversifying energy production for domestic needs and export markets; and

Examine ways of improving the affordability, availability, reliability and efficiency of energy use for industries, businesses, governments, and residents in the north.

That the committee submit its final report no later than December 31, 2014 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

After debate

The question being put on the motion, it was adopted.

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES**

**ÉTUDE SPÉCIALE, L'ÉNERGIE DES
TERRITOIRES DU NORD**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2015**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 4 mars 2014:

L'honorable sénateur Neufeld propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, le développement des énergies renouvelables et non renouvelables dans les trois territoires du Nord, y compris le stockage, la distribution, la transmission et la consommation d'énergie, de même que les technologies émergentes. Le comité sera notamment autorisé à porter son attention sur les points suivants :

Les défis énergétiques que doivent relever les trois territoires, notamment en ce qui concerne l'état des infrastructures et des services énergétiques existants, de même que les défis économiques, sociaux, géographiques et environnementaux connexes;

Les mesures et les programmes fédéraux et territoriaux actuels qui visent à améliorer la consommation d'énergie et l'approvisionnement en énergie dans le Nord;

Les moyens de renforcer et de diversifier la production d'énergie pour les besoins intérieurs et les marchés d'exportation;

Les moyens d'améliorer la fiabilité des sources d'énergie, de rendre l'énergie plus abordable et plus accessible pour les industries, les entreprises, les gouvernements et les résidents du Nord, et d'améliorer l'efficacité énergétique des consommateurs d'énergie du Nord;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

SUMMARY OF BUDGET

General Expenses	\$13,500
Activity 1: Iqaluit, Kimmirut, Rankin Inlet, Yellowknife, Diavik, Wha Ti, Whitehorse	<u>\$243,660</u>
TOTAL	\$257,160

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources on _____.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Date

THE HONOURABLE RICHARD NEUFELD
Chair, Standing Senate Committee on Energy,
the Environment and Natural Resources

Date

THE HONOURABLE NOËL A. KINSELLA
Chair, Standing Senate Committee on Internal
Economy, Budgets and Administration

GENERAL ESTIMATE OF THE TOTAL COST OF THE SPECIAL STUDY

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(2) of the *Senate Administrative Rules*.

Estimate of the total cost of the special study – **\$257,160**.

SOMMAIRE DU BUDGET

Dépenses Générales	13 500 \$
Activité 1 : Iqaluit, Kimmirut, Rankin Inlet, Yellowknife, Diavik, Wha Ti, Whitehorse	<u>243 660 \$</u>
TOTAL	257 160 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles le _____.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

L'HONORABLE RICHARD NEUFELD
Président du Comité sénatorial permanent de
l'énergie, de l'environnement et des ressources
naturelles

Date

L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
Président du Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

ÉTAT ESTIMATIF GÉNÉRAL DU COÛT TOTAL DE L'ÉTUDE SPÉCIALE

Conformément au chapitre 3:06, article 2(2) du *Règlement administratif du Sénat*.

Coût estimatif total de l'étude spéciale – **257 160 \$**.

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES
SPECIAL STUDY, NORTHERN TERRITORIES ENERGY
EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2015**

GENERAL EXPENSES

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

CONSULTANTS

1. Communications consultant - graphic design (0303) <i>(12 days, \$1,000/day)</i>	12,000	
Sub-total		\$12,000

ALL OTHER EXPENDITURES

OTHER

1. Miscellaneous expenses (0798)	500	
PRINTING		
2. Printing (0321)	1,000	
Sub-total		\$1,500

Total of General Expenses

\$13,500

ACTIVITY 1: Iqaluit, Kimmirut, Rankin Inlet, Yellowknife, Diavik, Wha Ti, Whitehorse

FACT-FINDING

**13 participants: 10 Senators, 3 staff
(Clerk, 2 analysts)**

TRANSPORTATION, ACCOMMODATION AND LIVING EXPENSES

1. Transportation - air <i>10 senators x \$9,000 (0224) 3 staff x \$6,000 (0227)</i>	108,000	
2. Hotel accommodation <i>10 senators, \$250/night, 7 nights (0222) 3 staff, \$250/night, 7 nights (0226)</i>	22,750	
3. Per diem <i>10 senators, \$140/day, 8 days (0221) 3 staff, \$140/day, 8 days (0225)</i>	14,560	
4. Working meals (travel) (0231)	4,500	
5. Taxis <i>10 senators x \$150 (0223) 3 staff x \$150 (0232)</i>	1,950	
6. Charter bus (0228) <i>(1 day, \$1,200/day)</i>	1,200	
7. Charter flight - sole source (0233) Yellowknife-Iqaluit-Kimmirut-Iqaluit-Rankin Inlet-Yellowknife	50,000	
8. Charter flight - sole source (0233) Yellowknife-Diavik-Wha Ti-Yellowknife	11,000	
9. Charter flight - sole source (0233) Yellowknife-Whitehorse-Yellowknife	25,000	
Sub-total		\$238,960

ALL OTHER EXPENDITURES

OTHER	
1. Miscellaneous costs associated with travel (0229)	2,000
TELECOMMUNICATIONS	
2. Telephone services (0270)	200
RENTALS	
3. Rental office space (meeting rooms) (0540) <i>(5 days, \$500/day)</i>	2,500
Sub-total	\$4,700
Total of Activity 1	\$243,660
Grand Total	\$257,160

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk,
Committees Directorate

Date

Nicole Proulx, Director of Finance and Procurement

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES
ÉTUDE SPÉCIALE, L'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD
EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2015**

DÉPENSES GÉNÉRALES

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

CONSULTANTS

1. Consultant en communication - graphiste (0303) <i>(12 jours, 1 000 \$/jour)</i>	12 000	
Sous-total		12 000 \$

AUTRES DÉPENSES

AUTRES

1. Frais divers (0798)	500	
IMPRESSION		
2. Impressions (0321)	1 000	
Sous-total		1 500 \$

Total des dépenses générales

13 500 \$

ACTIVITÉ 1 : Iqaluit, Kimmirut, Rankin Inlet, Yellowknife, Diavik, Wha Ti, Whitehorse

MISSION D'ÉTUDE

13 participants: 10 sénateurs, 3 employés

(Greffier, 2 analystes)

TRANSPORTS, HÉBERGEMENT ET FRAIS DE SÉJOUR

1. Transport - aérien <i>10 sénateurs x 9 000 \$ (0224)</i> <i>3 employés x 6 000 \$ (0227)</i>	108 000	
2. Hébergement <i>10 sénateurs, 250 \$/nuit, 7 nuits (0222)</i> <i>3 employés, 250 \$/nuit, 7 nuits (0226)</i>	22 750	
3. Indemnité journalière <i>10 sénateurs, 140 \$/jour, 8 jours (0221)</i> <i>3 employés, 140 \$/jour, 8 jours (0225)</i>	14 560	
4. Repas de travail (voyage) (0231)	4 500	
5. Taxis <i>10 sénateurs x 150 \$ (0223)</i> <i>3 employés x 150 \$ (0232)</i>	1 950	
6. Affréter - autobus (0228) <i>(1 jour, 1 200 \$/jour)</i>	1 200	
7. Vol nolisé - fournisseur unique (0233) Yellowknife-Iqaluit-Kimmirut-Iqaluit-Rankin Inlet-Yellowknife	50 000	
8. Vol nolisé - fournisseur unique (0233) Yellowknife-Diavik-Wha Ti-Yellowknife	11 000	
9. Vol nolisé - fournisseur unique (0233) Yellowknife-Whitehorse-Yellowknife	25 000	
Sous-total		238 960 \$

AUTRES DÉPENSES**AUTRES**

1. Divers coûts liés aux déplacements (0229) 2 000

TÉLÉCOMMUNICATIONS

2. Services téléphoniques (0270) 200

LOCATIONS

3. Location d'espace (salles de réunion) (0540) 2 500
(5 jours, 500 \$/jour)

Sous-total 4 700 \$

Total de l'Activité 1 243 660 \$

Grand Total 257 160 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale,
Direction des comités

Date

Nicole Proulx, directrice des Finances et de
l'approvisionnement

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, April 3, 2014

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2015, for the purpose of its special study on Northern Territories Energy, as authorized by the Senate on Tuesday, March 4, 2014. The said budget is as follows:

General Expenses	\$ 13,500
Activity 1:	
Iqaluit, Kimmirut, Rankin Inlet, Yellowknife, Diavik, Wha Ti, Whitehorse	<u>243,660</u>
Total	\$ 257,160

(includes funds for fact-finding missions, as well as approval for sole source for charter flights)

Respectfully submitted,

Le président,

NOËL A. KINSELLA

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 3 2014

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 aux fins de leur étude spéciale sur l'énergie des territoires du Nord, tel qu'autorisé par le Sénat le mardi 4 mars 2014. Ledit budget se lit comme suit:

Dépenses générales	13 500 \$
Activity 1:	
Iqaluit, Kimmirut, Rankin Inlet, Yellowknife, Diavik, Wha Ti, Whitehorse	<u>243 660</u>
Total	257 160 \$

(y compris des fonds pour des missions d'étude, ainsi que pour l'approbation pour un fournisseur unique pour des vols nolisés)

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 1, 2014

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 6:04 p.m. to study the current state of “One Call” programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

Senator Richard Neufeld (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome everyone to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

My name is Richard Neufeld. I represent the province of British Columbia, and I'm the chair of this committee.

I would like to welcome honourable senators, any members of the public with us in the room, and viewers across the country who are watching on television. As a reminder to those watching, these committee hearings are open to the public and also available via webcast on sen.parl.gc.ca. You may find more information on the schedule of witnesses on the website under “Senate Committees.”

I would now ask the senators around the table to introduce themselves, and I'll start on my right.

Senator Day: My name is Senator Day. I'm from New Brunswick.

Senator Massicotte: Paul Massicotte, Quebec.

Senator Wallace: John Wallace, New Brunswick.

Senator Black: Doug Black from Alberta.

The Chair: I would also like to introduce our staff, beginning with our clerk, Lynn Gordon, to my left, and the two Library of Parliament analysts, Sam Banks and Marc LeBlanc.

Today we are continuing to examine the current state of One Call or Call Before You Dig programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

It gives me great pleasure to welcome our witnesses this evening, from Canadian One Call Centres Committee, Sher Kirk, Chair; and from Ontario One Call, Lloyd Chiotti, Interim Executive Director, and Ben Hamilton, Special Advisor.

Thank you very much for being with us tonight. I apologize on behalf of all committee members for being an hour late, but the chamber didn't adjourn until a few minutes ago.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, mardi 1^{er} avril 2014

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 18 h 4 pour entreprendre une étude sur l'état actuel des programmes de « centres d'appel unique » qui permettent, au Canada, d'identifier les infrastructures souterraines essentielles.

Le sénateur Richard Neufeld (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à tous à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Je m'appelle Richard Neufeld. Je représente la province de la Colombie-Britannique et je suis le président de ce comité.

Je souhaite la bienvenue à tous les honorables sénateurs, aux membres du public présents dans cette salle ainsi qu'aux personnes qui nous suivent à la télévision dans les diverses régions du pays. Je rappelle aux personnes qui nous regardent que le public peut assister aux audiences du comité et qu'il est également possible de les suivre sur balado, à l'adresse sen.parl.gc.ca. Vous trouverez plus d'informations relativement au calendrier de comparution des témoins sur le site web, sous la rubrique « Comités du Sénat ».

Je vais maintenant demander aux sénateurs assis autour de la table de se présenter. Nous allons commencer par ma droite.

Le sénateur Day : Je suis le sénateur Day et je viens du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Black : Doug Black, de l'Alberta.

Le président : J'aimerais aussi présenter notre personnel, en commençant par notre greffière, Lynn Gordon, à ma gauche, et les deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Marc LeBlanc.

Nous allons aujourd'hui poursuivre l'étude sur l'état actuel des programmes d'appel unique ou Appelez avant de creuser qui permettent, au Canada, de localiser les infrastructures essentielles enfouies.

J'ai le grand plaisir d'accueillir nos témoins de ce soir, la présidente du Canadian One Call Centres Committee, Sher Kirk; le directeur exécutif par intérim d'Ontario One Call, Lloyd Chiotti, et Ben Hamilton, conseiller spécial.

Merci beaucoup d'avoir accepté de nous rencontrer ce soir. Je prie les membres du comité de m'excuser d'être une heure en retard, mais la Chambre vient tout juste d'ajourner il y a quelques minutes.

I believe you're presenting together. After your presentation, we will go to questions and answers.

Sher Kirk, Chair, Canadian One Call Centres Committee: I was wondering in the interests of time if you just wanted me to hit the high points.

The Chair: Whatever you're comfortable with. We're fine however you want to do it, what you think you have to do to get your message across to us.

Ms. Kirk: In two minutes or less. I'll talk really fast and you'll miss everything.

Senators, I wanted to say thank you very much for allowing Canadian One Call to appear today and for giving us a chance to have commentary on this important issue.

As Senator Neufeld introduced me, I'm Sher Kirk. I am the Chair of the Canadian One Call Centres Committee. I'm also the operations director of Alberta One Call and I've been working in One Calls for 14 years, so I have some background to help you out with information.

Just a little bit of background on what the COCCC is; that's my organization. We represent all six of the active One Call Centres in Canada. We try to be the voice of the One Calls on international or national issues that affect damage prevention. Our purpose is to form a strategic partnership among the One Call Centres. We can share technologies, strategies, promotional partnerships. Basically, we support simplified access to the One Call Centres together. Anything that has a joint awareness campaign or initiative to promote safe digging, we go in together and we represent the One Call voice.

The COCCC sits on the board of the Canadian Common Ground Alliance, which I believe spoke to you already, and we also represent One Calls on the Canadian Standards Association's technical committee for CSA Z247, which is the standard for damage prevention for energy and utility networks. I sit on that committee.

I will give you a brief overview of the history of One Calls in Canada. I've paid close attention, obviously, to this committee's activities and I wondered if I could help clear up some of the misunderstandings or grey areas about what One Calls are, what we do, where we come from.

Basically, what we mean when we refer to One Call service, it's a communications service and it receives information about planned excavations or ground disturbances. We then identify registered facility owners with the buried asset in the vicinity of that excavation, we take that information and transmit it to the affected members. Basically, as a registered member, it's the only way we would know if you're in that area. A registered facility owner is someone who has provided information to the One Call

Je crois que vous faites une présentation conjointe. Après votre exposé, nous passerons aux questions.

Sher Kirk, présidente, Canadian One Call Centres Committee : Je me demandais si vous souhaitiez, pour gagner du temps, que je vous présente seulement les points principaux.

Le président : Faites ce qui vous convient le mieux. Nous vous laissons choisir la formule qui vous paraît la plus utile pour faire passer votre message.

Mme Kirk : En deux minutes ou moins. Je vais parler très vite et vous n'allez rien comprendre.

Mesdames et messieurs les sénateurs, je tiens à vous remercier de donner à la Canadian One Call Association l'occasion de comparaître aujourd'hui afin de nous permettre de présenter notre point de vue sur cette question importante.

Ainsi que le sénateur Neufeld m'a présentée, je suis Sher Kirk, présidente de la Canadian One Call Association Committee. Je suis aussi directrice des opérations d'Alberta One Call. Travaillant au sein de centres d'appel unique depuis 14 ans, je suis en mesure de vous fournir des informations sur le sujet.

Permettez-moi de vous donner quelques renseignements sur mon organisation, le COCCC. Nous représentons les six centres d'appel unique actifs au Canada. Nous nous faisons les porte-parole des centres d'appel unique sur les enjeux internationaux ou nationaux qui touchent la prévention des dommages. Notre objectif est de réunir les centres d'appel unique en un partenariat stratégique permettant des échanges de technologies, de stratégies, de partenariats promotionnels. Essentiellement, nous favorisons un accès simplifié aux centres d'appel unique. Ensemble, nous prenons part aux campagnes ou initiatives conjointes de sensibilisation encourageant le creusage en toute sécurité et nous sommes le porte-parole des centres d'appel unique.

Le COCCC siège au conseil de la Canadian Common Ground Alliance qui a, je crois, déjà comparu devant votre comité. Nous représentons également les centres d'appel unique au comité technique de l'Association canadienne de normalisation pour la norme CSA Z247 qui se rapporte à la protection contre les dommages des réseaux d'énergie et de services publics. Je suis moi-même membre de ce comité.

Je vais vous donner un bref aperçu de la genèse du service d'appel unique au Canada. Il est clair que je me suis intéressée de près aux activités de votre comité et je me demande si je pourrais dissiper quelques malentendus ou élucider les zones grises sur ce que sont les centres d'appel unique, sur ce que nous faisons et d'où nous venons.

Le service d'appel unique est essentiellement un service de communication qui recueille des renseignements sur les projets de travaux d'excavation ou de perturbation du sol. Nous repérons ensuite les propriétaires inscrits d'infrastructures souterraines situées dans le voisinage des travaux d'excavation prévus, nous recueillons ces informations et nous les transmettons aux membres concernés. Bien entendu, il est indispensable que le propriétaire de l'infrastructure soit inscrit, car c'est le seul moyen

Centre about the location of their buried infrastructure and who receives notifications from us when there's an excavation in the area of their assets.

I know Mike Sullivan talked about damage prevention process when he was here, so I won't go into that in too much detail, but I can explain more about the process itself. It's triggered when the excavator contacts the One Call Centre and they can contact us through phone, fax, website or in some places already an app. We ask for them to give us specific information about the contact information, about who's doing the work, what kind of work they're doing and where they are doing it, basically.

The contact centre agent or the excavator themselves if they're online in some cases will draw a polygon — this is where things get a bit convoluted — on a map that represents the dig area as described to us, and that dig polygon that we draw is overlaid on top of the assets of the members. Anything that overlaps, if the dig site overlaps anybody's asset, then we know that we have to contact that facility owner with that information about that particular ground disturbance. I did put a picture in your files there so you get an idea of what it looks like when we do that process. It's figure 1.

Once we know who we're going to contact and we know the information about the dig site, that information is automatically transmitted from our systems to the members affected. That can be transferred by FTP, fax, sometimes a callout if it's an emergency, it depends on the situation, but the ticket itself becomes a traceable legal document, something that we can trace back that represents the due diligence of the excavator who has made a request to have locates done before he digs.

The member's responsibility is to then contact the excavator and to either provide a clearance to that excavator that their assets are not going to be affected or to provide a locate which, in the standards world, is a physical marking on the ground that represents the horizontal alignment; we don't say how deep it is but will tell you where it is on the ground horizontally from where you are.

In addition to providing a communications link between facility owners and excavators, provincial One Call Centres are also mandated to prevent damage to underground infrastructure through education, advocacy and public awareness. We spend a great deal of money on advertising billboards, bling, as we like to call it, things to hand out to our members to give out to excavators. We go to a lot of trade shows. We educate people

pour nous de connaître l'existence de l'installation dans le secteur. Le propriétaire inscrit a fourni des renseignements au centre d'appel unique au sujet de l'emplacement de ses infrastructures souterraines. Nous lui faisons parvenir un avis en cas d'excavation dans le secteur où se trouvent ces infrastructures.

Je ne vais pas vous parler en détail du processus de prévention des dommages, puisque je sais que Mike Sullivan en a parlé lors de sa comparution ici, mais en revanche, je peux vous expliquer un peu plus le processus d'excavation lui-même. Le processus est déclenché lorsqu'une entreprise d'excavation contacte le centre d'appel unique, par téléphone, par télécopieur, sur le site web, ou grâce à une application, dans certaines régions. Nous lui demandons de nous donner des données précises, essentiellement ses coordonnées, le nom de la personne qui effectue les travaux, le type de travaux et l'endroit.

L'agent du centre de contact ou l'entreprise elle-même si elle prend contact avec nous en ligne, dessine un polygone — c'est là que les choses se compliquent un peu — sur une carte qui représente le secteur où s'effectueront les excavations qui nous sont signalées. Ensuite, nous plaçons ce polygone d'excavation sur la carte qui représente les infrastructures de nos membres. Nous pouvons alors vérifier si le site d'excavation recoupe une zone occupée par des infrastructures souterraines et nous savons alors si nous devons contacter le propriétaire de ces installations afin de l'aviser que le sol va être remué à cet endroit. J'ai inclus dans les dossiers que je vous ai donnés une illustration qui vous donne une idée de la façon dont nous procédons lorsque nous entamons ce processus. Il s'agit de la figure 1.

Dès que nous savons qui nous devons contacter et que nous possédons les informations concernant le site d'excavation, nous envoyons automatiquement ces informations aux membres concernés. Nous transmettons ce document par FTP, par télécopieur, ou parfois même en personne, s'il s'agit d'une urgence. Tout dépend de la situation, mais le document lui-même devient une pièce juridique traçable qui témoigne de la diligence raisonnable de l'entreprise d'excavation qui a envoyé la demande de localisation avant de creuser.

Il incombe ensuite au membre de prendre contact avec le responsable des excavations, soit pour lui donner le feu vert si ses installations ne vont pas être touchées, soit pour lui indiquer un repère qui, dans le secteur des normes, désigne un témoin physique placé sur le sol et représentant l'alignement horizontal des infrastructures; nous n'indiquons pas à quelle profondeur se trouvent les infrastructures, mais nous indiquons sur le sol leur position horizontale par rapport à l'endroit où doivent se faire les travaux.

En plus de servir de lien entre les propriétaires des infrastructures et les entreprises d'excavation, les centres d'appel unique provinciaux ont également pour mandat de prévenir les dommages aux infrastructures souterraines grâce à des programmes d'information, de défense et de sensibilisation du public. Nous consacrons une grande part de notre budget aux panneaux publicitaires, que nous appelons « bling », et aux

when they call in. We put a lot of information on our websites about safe digging so that people understand the process better and what to expect when they contact us.

As you have the information and we're a bit behind, I'll briefly cover the history of One Calls in Canada. I'll keep it to a minimum.

One Calls in Canada started in the 1970s when oil and gas really started to take off in Alberta. There was a lot more going underground and there was a lot more risk. More lines, a lot of near misses, and in 1979 there were 8,600 damages alone in Alberta to pipelines underground. That caught everybody's attention.

The United States had One Call service that started in the late 1960s and was gaining traction down there. They were using this to coordinate the locates so that the excavators knew who was underground and the facility owners knew who was digging. That seemed to be a good way of keeping the damages down and it seemed to be effective. They were paying attention to it. They put a committee together to go down and investigate, and that led to a One Call group being formed in Alberta to investigate.

Then in 1979 in Mill Woods, a suburb of Edmonton, there was quite a large accident involving a propane line that was damaged, not reported. The worker was significantly injured and more than 18,000 people were evacuated from their homes. That caught everybody's attention and, as usual, unfortunately, it takes that kind of negative event to be the catalyst to cause something to be done. That became Alberta One Call's catalyst. We took our first call in 1984, so we have been operating for 30 years in Alberta as of this year.

As the people who formed One Call in Alberta went into other provinces and said, "This is what we're doing, this is what you should get done," that started to grow. Quebec came in 1993, Info-Ex, as it's called. Then BC One Call in 1994, Ontario in 1996. Sask 1st Call came in 2003 and the latest is Manitoba. Click Before You Dig Manitoba started in June of last year and it's operating out of the Alberta One Call contact centre right now.

dépliants que nous remettons à nos membres pour distribuer aux entreprises d'excavation. Nous sommes présents dans beaucoup de salons commerciaux. Nous faisons de la formation lorsque nous recevons des appels. Nos sites web contiennent beaucoup d'informations sur la façon de creuser en toute sécurité, pour que les gens comprennent mieux le processus et sachent à quoi s'attendre lorsqu'ils prennent contact avec nous.

Puisque vous avez déjà l'information et que nous sommes un peu en retard, je vais rappeler rapidement l'histoire des centres d'appel unique au Canada. Je serai la plus brève possible.

Le service d'appel unique s'est implanté au Canada dans les années 1970, lorsque l'industrie pétrolière et gazière a vraiment commencé ses activités en Alberta. Étant donné que les infrastructures souterraines étaient beaucoup plus nombreuses, les risques sont aussi devenus plus grands. Les pipelines étaient plus nombreux, les risques d'accidents plus courants et, en 1979, on a dénombré 8 600 incidents touchant des pipelines souterrains en Alberta. Cela a soulevé une inquiétude générale.

Depuis la fin des années 1960, les États-Unis disposaient d'un service d'appel unique qui s'imposait de plus en plus là-bas. Ils utilisaient ce service pour coordonner les repères afin que les entreprises d'excavation sachent à qui appartenait les infrastructures souterraines et que les propriétaires de ces installations sachent qui effectuait les excavations. Cela paraissait être une bonne façon de réduire les dommages et le service paraissait efficace. Nous avons commencé à nous y intéresser et nous avons mis sur pied un comité chargé de se rendre aux États-Unis pour étudier le système. C'est ainsi qu'un groupe fut constitué en Alberta pour examiner le service d'appel unique.

Puis, en 1979, un assez grave accident s'est produit à Mill Woods, dans la banlieue d'Edmonton, lorsqu'une canalisation de propane non signalée a été endommagée. Le travailleur avait été grièvement blessé et plus de 18 000 personnes avaient dû quitter leurs maisons. L'accident avait eu un grand retentissement et, comme d'habitude, c'est malheureusement ce type d'accident malheureux qui sert de catalyseur à l'action. Cet accident a entraîné la mise en place du service d'appel unique en Alberta. Nous avons reçu notre premier appel en 1984, si bien que cela fait maintenant 30 ans que nous sommes implantés en Alberta.

Le mouvement a pris de l'ampleur lorsque les fondateurs du centre d'appel unique de l'Alberta se sont adressés aux autres provinces pour leur présenter le système qu'ils avaient mis en place et les inciter à les imiter. Le Québec a créé son propre système appelé Info-Ex en 1993. Puis ce fut le tour de la Colombie-Britannique en 1994, de l'Ontario en 1996. Un service d'appel unique a été créé en Saskatchewan en 2003 et le programme manitobain est le plus récent. En juin de l'année dernière, le Manitoba a lancé le site Cliquer avant de creuser qui fonctionne actuellement à partir du centre de contact d'appel unique de l'Alberta.

Each One Call Centre has developed in different ways. There are similarities and differences in how each of them operates. All of the centres have some things in common. They all operate as not-for-profit entities. They're all governed by a board of directors and a lot of other people now, in Ontario. All centres provide a free service to the excavators, and the cost of providing that service is recovered from the registered facility owners who pay a fee for each notification, or there are some other ways of collecting the fees.

Basically, they pay for the notification to come to them. It's a relatively small amount in most cases. It's \$2 or less, depending on how many notifications you're sending out. In Alberta, it started out as \$6 for every notification and now we're on a sliding scale, but \$2 per notification is about where we've landed now.

All centres take direction from their members about the information they require in a ticket and what the business rules are going to be around that. All centres serve the same purpose. They share similar procedures, but each centre is unique in how it operates and is in very different stages of development at this time. Sask 1st Call, for example, operates out of SaskEnergy's contact centre, so they're not on their own. They're their own entity but they don't have their own centre. Quebec's Info-Ex is a private corporation like Alberta but they have merged with the Canadian Common Ground Alliance partner, APISQ, in Quebec, so they are now one entity. Ontario operates right now with a vendor managing their contact centre, and Ontario One Call employees handle all the administration at their end. Manitoba, as I mentioned, runs out of our contact centre until they can get a centre of their own in their own province.

The point is that there's no one right answer to what's the best way to operate a Canadian One Call Centre, because they are all efficient in their own ways, but they're all slightly different in how they operate. There has been one right answer so far as how you get a One Call Centre started in Canada, and the answer is that you need a coalition of the willing to make it happen. Every One Call in Canada is built by regulatory bodies, agencies, individuals, associations that know that having a One Call Centre is critical to reducing damages to buried infrastructure to enhance public safety. Anyone in the pipeline industry will tell you that everyone has known for years that the leading cause of damage to their pipeline is third party damage; it's excavators doing work.

In our world, we say industry professionals know it's simply the right thing to do to get involved with the One Call Centre. Unfortunately, goodwill can only take your damage prevention so far. If we look at the six existing One Call Centres at their current

Chaque centre d'appel unique a ses propres façons de procéder. Chacun d'entre eux présente des similitudes et des différences de fonctionnement. Tous les centres ont des éléments communs. Ils sont tous gérés par des organismes à but non lucratif. Ils sont tous dirigés par un conseil d'administration et beaucoup d'autres personnes désormais, en Ontario. Tous les centres offrent un service gratuit aux entreprises d'excavation et le coût des services est récupéré auprès des propriétaires des installations inscrits qui doivent s'acquitter d'un droit pour chaque avis fourni, à moins que d'autres modalités de collecte ne soient prévues.

Les membres paient essentiellement pour que l'avis leur soit acheminé. Dans la plupart des cas, le montant est relativement faible, soit 2 \$ ou moins, selon le nombre d'avis expédiés. En Alberta, chaque avis coûtait 6 \$ au départ et maintenant, nous appliquons un tarif dégressif, si bien que le coût s'élève actuellement à 2 \$ environ par avis.

Dans tous les centres, ce sont les membres inscrits qui précisent quelles sont les données qui doivent être recueillies sur le bulletin et quelles sont les règles administratives qui s'appliquent. Tous les centres ont la même vocation. Ils appliquent des procédures similaires, mais chaque centre a ses propres particularités de fonctionnement et tous ont atteint actuellement des stades de développement très différents. Par exemple, Sask 1st Call n'est pas isolé puisqu'il fonctionne à partir du centre de contact de SaskEnergy. Ce sont des entités indépendantes, mais elles n'ont pas leur propre centre. Le programme québécois Info-Ex est une société privée, comme en Alberta, mais elle a fusionné avec le partenaire de la Canadian Common Ground Alliance, l'APISQ, au Québec avec qui elle forme désormais une seule et même entité. En Ontario, le centre d'appel unique fait affaire avec un fournisseur qui gère son centre de contact, et les employés d'Ontario One Call se chargent de toute l'administration. Comme je l'ai mentionné, le Manitoba offre ce service à partir de notre centre de contact en attendant que la province puisse avoir son propre centre chez elle.

Il n'y a pas une seule façon de faire fonctionner un centre d'appel unique au Canada. Tous les centres sont efficaces à leur manière, mais ils fonctionnent tous de manière légèrement différente. Jusqu'à présent, on sait seulement comment il faut s'y prendre pour créer un centre d'appel unique au Canada. Il faut absolument avoir un regroupement de personnes intéressées. À l'origine de tous les centres d'appel unique au Canada, il y a des organes de réglementation, des organismes, des individus, des associations qui savent qu'il est absolument crucial de disposer d'un centre de localisation pour réduire les risques de dommages aux infrastructures souterraines et renforcer la sécurité du public. Tous les intervenants du secteur pipelinier vous diront qu'il est notoire depuis des années que la cause principale des dommages subis par les pipelines est l'intervention de tiers au cours de travaux d'excavation.

Dans notre secteur, nous disons que les professionnels de l'industrie savent tout simplement que la meilleure chose à faire est de devenir membre d'un centre d'appel unique. Malheureusement, les bonnes intentions ne suffisent pas

levels of growth, you will see that it's quite challenging to get participation to 100 per cent across the board. You would think in some ways that it seems obvious. Why wouldn't you want to protect your line? Why wouldn't you want to know who's digging around your line?

But it's not that obvious. Alberta One Call, as I said, has been around for 30 years. We have 740 member companies, and that includes telecoms, pipelines and energy companies, but if we look at those 740 members and the regulated pipelines that were supposed to be on board, there are just over 900 of those companies in Alberta alone, so we don't even have all of those on board.

We process about 400,000 locate requests in Alberta. There's a chart here. You can see how busy everybody else is. Ontario, with legislation coming in, is going to be very busy this coming year. They'll tell you all about it when they have their chance.

By comparison, BC One Call has been operating for 20 years, so 10 years difference. They only have 265 members signed up on board. If you look at Sask 1st Call, which is another 10 years difference, so we're 10, 20 and 30, but after 10 years they only have 57 members. If you look at it, the 130,000 requests in Saskatchewan are more than the 127,000 requests in B.C. The excavators are there, but the members aren't. Interesting.

We have made significant effort to get membership over the 30 years. Progress has been steady but slow, and it seems to have plateaued. In any of the places where One Call has been around for more than 10 years, I would say anyone who's going to get on board is on board. We're reaching out and getting who we can. I think that whoever is going to be there is already there.

Several regulatory agencies have done a lot of work to mandate their members. The AER has done it, and oil and gas in B.C. has done it. There are regulations that are helping to bring people in. You will see little jumps in membership when that happens, but it's not enough to get 100 per cent. Just those regulated ones come on board.

The most important point I want to make is that the effectiveness of a One Call Centre is dependent on the level of participation by all the stakeholders in the damage prevention process. If facility owners aren't registered and excavators aren't calling, then there's no point in having a One Call service. It's only as effective as the participation level.

toujours. Si l'on en croit le nombre de membres inscrits dans les six centres d'appel unique existants, on constate qu'il est difficile d'obtenir la participation de tous les intervenants concernés. On pourrait penser qu'il est évident pour les propriétaires d'infrastructures de s'inscrire. Pourquoi ne pas vouloir protéger ses installations? Pourquoi ne pas être intéressé à savoir qui creuse à proximité des infrastructures?

Mais ce n'est pas aussi évident. Comme je l'ai dit, Alberta One Call existe depuis 30 ans. Nous comptons 740 compagnies membres parmi lesquelles des entreprises de télécommunication, des pipeliniers et des entreprises du secteur de l'énergie. Mais en plus de ces 740 membres, il y a les pipeliniers réglementés qui devraient eux aussi être inscrits. Il y a un peu plus de 900 compagnies de ce type en Alberta uniquement. Elles ne sont donc pas toutes inscrites.

Nous traitons environ 400 000 demandes de localisation en Alberta. Je vous ai donné un tableau qui indique le degré d'activité de tous les centres. En Ontario, les centres seront très occupés au cours de l'année à venir, en raison de l'entrée en vigueur de la loi. Les représentants ontariens vous en parleront quand ils en auront l'occasion.

Par comparaison, BC One Call est entré en activité il y a 20 ans, soit 10 ans plus tard que nous. Le centre de Colombie-Britannique ne compte que 265 membres. Sask 1st Call a été créé encore 10 ans plus tard. Les trois centres en question ont donc 10, 20 et 30 ans d'existence. Mais au bout de 10 ans, le centre de la Saskatchewan ne compte que 57 membres. Il a pourtant reçu 130 000 demandes alors que celui de Colombie-Britannique n'en a reçu que 127 000. Il est intéressant de noter que les travaux d'excavation se multiplient, mais les membres sont absents.

Depuis 30 ans, nous avons fait de gros efforts de recrutement de nouveaux membres. Les progrès sont réguliers, mais lents et il semble que nous ayons atteint un plateau. Partout où les centres d'appel unique sont en place depuis plus de 10 ans, je crois que nous avons fait le plein de tous les membres qui ont l'intention de s'inscrire. Nous faisons des efforts pour recruter de nouveaux membres, mais je crois que tous ceux qui avaient l'intention de s'inscrire le sont déjà.

Plusieurs organismes de réglementation ont encouragé leurs membres à s'inscrire. L'AER l'a fait, tout comme les organismes du secteur pétrolier et gazier en Colombie-Britannique. Certains règlements incitent les entreprises à s'inscrire. Cela entraîne de petits sursauts au niveau des inscriptions, mais ce n'est pas assez pour atteindre un niveau de 100 p. 100. Seules les entreprises réglementées s'inscrivent.

J'aimerais surtout souligner que l'efficacité d'un centre d'appel unique tient essentiellement au degré de participation de tous les intervenants au processus de prévention des dommages. Si les propriétaires d'infrastructures ne sont pas inscrits et si les entreprises d'excavation ne se donnent pas la peine d'appeler, le service de localisation perd sa raison d'être. Il n'est efficace que dans la mesure où les gens acceptent d'y participer.

Excavators often feel that they carry more of the damage prevention burden — this is something I've heard for years — because they're required to notify all underground facility owners, but there's no corresponding requirement for the facility owners to register with One Call. There's an imbalance. It leaves the excavators with the onerous task of trying to figure out what's underground. There are several lists you can go through. There are 13 or 14 ways they can find out what's under the ground where they're digging. One of them is One Call, and the rest of them are land titles and talking to the landowners, et cetera. It's an onerous task. You don't know what you don't know. You can only call the ones that you know exist and, from there, it's a guessing game.

When you figure out what's under there or what you think is under there, then you have to figure out who to contact at those companies. What's the number? Who do I talk to? What department? Excavators are under a lot of pressure to meet deadlines in most cases, and they seem a lot less likely to cover the full checklist of possible identifiers of underground assets, and that result could be disastrous if they're not waiting.

If the One Call service can provide information about some but not all of the facilities, then that process for the excavator remains exactly the same even after they contact the One Call Centre because they still don't know what's not there. We can only tell them what we know is there. Partial participation in One Call exposes every person performing a ground disturbance to increased risk. Excavators have no desire to damage a buried facility or expose their employees and the public to risk, but they have not been provided a complete tool to help them approach their excavations with confidence.

For facility owners participating, the benefits are many, including increased damage prevention for their assets, supporting a culture of safety, positive public image as a good corporate citizen, economies of scale because everybody's doing the same advertising for the One Call Centre, reducing administration costs, having statistics and a paper trail of damages, having advanced notice of those excavations and being able to plan with the excavator for safety's sake. Those are all benefits of being on board with the One Call Centre.

I did note that some senators have expressed a desire to understand why a facility owner would choose not to participate when you consider the benefits of membership. Over the years,

Les entreprises d'excavation ont souvent l'impression de supporter un fardeau plus lourd en matière de prévention des dommages — je l'ai entendu à plusieurs reprises au fil des années — parce qu'elles sont tenues d'aviser tous les propriétaires d'infrastructures enfouies, sans que ces derniers soient tenus de s'inscrire auprès du centre d'appel unique. Il y a un certain déséquilibre. Les entreprises d'excavation ont la lourde tâche de vérifier ce qui se trouve sous terre. On peut consulter plusieurs listes. Il y a 13 ou 14 façons de vérifier ce qui se trouve sous terre à l'endroit où l'on veut creuser. Une d'entre elles consiste à communiquer avec un centre d'appel unique. Les autres consistent à vérifier les titres de bien-fonds et à communiquer avec les propriétaires, et cetera. C'est une lourde tâche. On ne sait pas ce que l'on ne peut pas savoir. On ne peut appeler que les personnes dont on connaît l'existence et après ça, on joue aux devinettes.

Une fois que l'on a découvert ou croit avoir découvert quelque chose, il faut ensuite trouver un moyen de contacter les propriétaires. Quel est leur numéro? À qui dois-je parler? À quel service? Dans la plupart des cas, les entreprises d'excavation sont soumises à d'intenses pressions et elles ne semblent guère enclines à effectuer une localisation exhaustive des infrastructures souterraines. Or, si elles ne sont pas prêtes à attendre, elles s'exposent à des résultats potentiellement désastreux.

Si le service d'appel unique peut fournir des renseignements sur seulement une partie des infrastructures, le processus reste le même pour l'entreprise d'excavation après qu'elle a contacté le centre d'appel unique parce qu'elle ne sait toujours pas quelles sont les infrastructures dont la présence n'a pas été signalée. Nous ne pouvons transmettre que les renseignements que nous possédons. Si le centre d'appel unique ne dispose que d'informations incomplètes, la personne qui s'apprête à creuser s'expose à un risque accru. Les entreprises d'excavation ne souhaitent absolument pas endommager les infrastructures enfouies, ni exposer leurs employés et le public à divers risques, mais elles ne disposent pas d'un outil complet pour les aider à exécuter leurs travaux d'excavation en toute confiance.

Les avantages sont nombreux pour les propriétaires d'infrastructures inscrits, puisqu'ils peuvent réduire les risques de dommages à leurs installations, appuyer une culture axée sur la sécurité, se donner une image publique positive de société se comportant en bon citoyen, réaliser des économies d'échelle puisque toutes les entreprises participent aux mêmes publicités pour le centre d'appel unique, réduire les frais d'administration, obtenir des statistiques et des traces écrites des dommages, être avisés à l'avance des travaux d'excavation et être en mesure de planifier les travaux avec l'entreprise d'excavation, afin de mettre l'accent sur la sécurité. Voilà quels sont les avantages dont bénéficient les membres inscrits auprès d'un centre d'appel unique.

J'ai noté que certains sénateurs ont manifesté le désir de comprendre pourquoi le propriétaire d'une installation déciderait de ne pas participer, malgré tous les avantages liés à l'inscription.

I've heard a few common reasons over and over again that some facility owners give for not participating, and I will give you a few of those so you have some idea of why people wouldn't be there.

The first one is, "We didn't know there was a One Call system," or, "We didn't know that we could join the One Call system." Ignorance of the existence of a One Call system is prevalent where the One Call is new or when the company is new to the industry. If there's no regulation that mentions One Call, they tend not to know it exists. They know as an excavator that it's there, but they don't know that they're supposed to be there on the other side of it. They just think it happens automatically. "I registered my pipeline with the AER; I thought you had the information." It happens all the time.

"Our company has established its own internal process to handle requests for locates." This is a common one as well. They have something set up on their own. "When someone is going to dig around our line, they're going to call us. We've got a sign up. They know that it's there." Okay, but once we demonstrate to those organizations the disparity between the number of locate requests that we're getting around their asset and the number that they've processed in the same time frame, they usually get on board pretty quickly after that. An recent example is the City of Airdrie. They have their own process. They have something internal. They don't really see the point in a One Call service. They told us they're getting 200 locate requests last year that they had to process. We in the One Call Centre had over 2,000 for the same city in the same year, so they're missing 90 per cent of the excavators.

Moving on to the next reason, "We don't have the resources to support the One Call notification process internally. If you're going to give me that many more notifications than I'm getting now, I don't have the resources." Municipalities are common on this one. When you look at the operation, it's usually determined that the One Call membership will result in savings in administration costs because everything is coming from one place. They can actually bypass and send those notifications directly to their locaters or techs in the field, so that can eliminate some of the process internally for them. If it doesn't, it generally means that the current resources they have allotted to damage prevention in the organization are insufficient to provide protection of their assets regardless of where that notification is coming from, whether it comes from us or through the phones. It means they don't have enough people to protect their assets. They do not have enough locaters to go out and respond to the number of requests they're getting.

Au fil des ans, j'ai entendu à maintes reprises quelques-unes des raisons les plus courantes invoquées par certains propriétaires d'infrastructures pour justifier leur décision de ne pas participer. Je vais vous en citer quelques-unes pour vous aider à comprendre pourquoi certaines personnes ne sont pas inscrites.

Voici la première : « On ignorait l'existence d'un système d'appel unique », ou « Nous ne savions que nous pouvions adhérer au système d'appel unique ». L'existence du système d'appel unique est moins connue lorsque le système est nouveau ou que l'entreprise est nouvelle dans l'industrie. Si aucun règlement ne mentionne le système d'appel unique, les entreprises ont tendance à en ignorer l'existence. Lorsqu'elles effectuent des travaux d'excavation, elles savent que le centre existe, mais elles ne savent pas qu'elles doivent aussi s'inscrire en tant que propriétaires d'une installation. Elles pensent que cela se fait automatiquement. « J'ai enregistré mon pipeline auprès d'AER; je pensais que vous le saviez. » Cela arrive régulièrement.

« Notre société a établi son propre processus interne pour répondre aux demandes de localisation. » Voilà une autre réaction courante. Ces entreprises ont leur propre système. « Les gens qui veulent creuser à proximité de notre pipeline vont nous appeler auparavant. Notre installation est signalée. Ils savent qu'elle est là. » Très bien, mais quand on leur montre le nombre de demandes de localisation que nous recevons à propos de leur installation et qu'elles le comparent au nombre de demandes qu'elles ont elles-mêmes traitées au cours de la même période, elles s'inscrivent généralement assez vite. La Ville d'Airdrie en est un exemple récent. La ville possède son propre processus interne et ne voit pas l'utilité de s'inscrire à un service d'appel unique. Les représentants de la ville nous ont dit qu'ils ont reçu l'an dernier 200 demandes de localisation. Or, le centre d'appel unique en a reçu plus de 2 000 pour la même ville l'an dernier. Cela signifie que 90 p. 100 des excavations lui avaient échappé.

Passons à la raison suivante : « Nous ne disposons pas des ressources internes nécessaires pour assurer le processus d'appel unique. Nous n'avons pas les ressources nécessaires pour traiter plus d'avis que nous n'en recevons actuellement. » Voilà une raison souvent invoquée par les municipalités. Or, l'appartenance au système d'appel unique permet de réduire les coûts d'administration, étant donné que le processus est centralisé. Les municipalités peuvent en fait transmettre directement les avis à leurs techniciens sur place, éliminant ainsi une partie du processus interne. Si les coûts ne diminuent pas, cela signifie généralement que l'entreprise ne consacre pas de ressources suffisantes à la prévention des dommages pour assurer la protection de ses infrastructures, quelle que soit la provenance des avis, de notre centre ou à la suite d'appel téléphoniques. Cela signifie qu'elle n'a pas assez de personnel pour protéger ses infrastructures. Elle ne dispose pas de suffisamment de techniciens pour se rendre sur le terrain et répondre à toutes les demandes qu'elle reçoit.

That decision to join is based on financial restrictions versus safety, which brings us to, “We’re not required by our regulator to join. We don’t have to be there in the One Call.” Preventing damage or responding to damage is the choice that companies are left to make on their own. Each company has to decide internally whether an analysis of the monetary cost really has a place in a discussion of public safety and the protection of essential services. Yes, there’s a cost to preventing damage to facilities. There’s also a cost to not preventing damage to facilities.

We believe, as do the companies that join the One Call voluntarily, that it is in the best interests of the public and public confidence to take every measure possible to preserve the integrity of infrastructure that provides our essential energy and communications services to businesses, to emergency response and to the general public.

Allowing some non-regulated companies to opt out gives them an advantage over their competitors. In some industries, a direct competitor is voluntarily joining the One Call service to be a good, safe corporate citizen and protect their assets. However, their direct competitor is not a member of One Call, so you have created disparity and a competitive imbalance where someone is paying a cost that another company is not because they’re not regulated to be there and it’s voluntary.

The other element is data-related. It’s too costly to create those electronic maps that the One Call system needs to give our facility locations to the One Call Centres. Simply maintaining accurate records of the location of your assets is in the best interest of damage prevention. However, it is quite common for records of older infrastructure to be incomplete, old water and sewer. There is a lot of telecom underground that people are not sure where it went in because it went in so fast.

One Call Centre is obligated to accept information from members in our view as the One Call Centres in whatever format it can be provided. In some cases we can map files directly, we can create maps internally. The member can come in and show us where the lines are and we will draw the maps for them. In other cases, we can direct them to places that can help them do that.

If there’s no data available at all, we would bring them on board in a wide area. We would notify them province-wide if necessary. If they’ve got that much coverage in the province but they don’t know exactly where the lines are, we will tell them about every excavation going on in the province, then they can figure out from there what they want to respond to, but at least we get to tell the excavators that they’re there. At least they know

Lorsque la décision concernant l’inscription s’appuie sur des considérations financières plutôt que sur des critères de sécurité, les entreprises nous servent les raisons suivantes : « L’organisme de réglementation ne nous oblige pas à nous inscrire. Nous ne sommes pas tenus d’être membres du centre d’appel unique. » Les entreprises ont le choix de faire de la prévention ou de réparer les dégâts. Chaque compagnie doit décider à l’interne si la réduction des coûts importe plus que la sécurité du public et la protection des services essentiels. La prévention des dommages aux infrastructures a un coût, mais l’absence de mesures préventives entraîne ses propres coûts.

Nous croyons, tout comme les entreprises qui adhèrent volontairement au système d’appel unique, que l’on accroît la confiance du public et que l’on agit dans l’intérêt du public lorsqu’on prend toutes les mesures possibles pour préserver l’intégrité de l’infrastructure qui fournit les services énergétiques et de communication essentiels aux entreprises, aux services d’intervention en cas d’urgence et au grand public.

La possibilité pour les entreprises non assujetties à la réglementation de ne pas s’inscrire leur confère un avantage par rapport à leurs concurrents. Dans certains secteurs, un concurrent direct de ces entreprises peut s’inscrire volontairement au service d’appel unique parce qu’il souhaite protéger ses installations et qu’il a le sens des responsabilités sociales. Cependant, les entreprises qui ne sont pas membres du service d’appel unique bénéficient d’un avantage concurrentiel par rapport à une entreprise concurrente inscrite sur une base volontaire.

L’autre élément se rapporte aux données. Les cartes électroniques nécessaires au système d’appel unique pour informer tous les centres au sujet de l’emplacement des infrastructures sont trop coûteuses. Pourtant, le simple fait de tenir à jour des documents précis sur l’emplacement des infrastructures est le meilleur moyen de prévenir les dommages. Cependant, il est assez courant que la documentation concernant les infrastructures anciennes telles que les canalisations d’eau et d’égout, soit incomplète. Beaucoup de réseaux souterrains de communication ont été installés à la hâte, si bien que l’on ne sait pas exactement où ils aboutissent.

Un centre d’appel unique est tenu d’accepter les informations fournies par ses membres, quel que soit le format utilisé. Dans certains cas, nous pouvons créer des cartes directement à l’interne, avec l’aide du membre. Il nous indique où se trouvent ses installations et nous traçons les cartes pour lui. Dans d’autres cas, nous orientons les membres vers un service qui peut réaliser ces cartes pour eux.

Lorsqu’aucune donnée n’est disponible, il est possible d’inscrire le membre afin qu’il reçoive des avis pour un secteur plus grand. Si nécessaire, on peut lui envoyer des avis à l’échelle de toute la province. Si ses installations s’étendent dans toute la province et qu’il ne sait pas exactement où elles se trouvent, nous pouvons l’aviser chaque fois que des travaux d’excavation sont réalisés dans la province afin qu’il décide par lui-même s’il doit intervenir

there's a chance. They have to wait to hear from whoever it is, company A, before they can dig, to make sure that that person is clear.

In some cases, we can negotiate price fees down to make it more palatable to somebody who doesn't want a notification everywhere in the province, because you pay for every notification, but if that means getting you on board and getting you out to the public, that we know you're there, then we will negotiate a fee reduction. If you're not there, we will credit back to you what you're not there on. You still only pay for where you are.

The cornerstone of One Call service is the belief that damage to underground facilities is preventable and that damage prevention is a shared responsibility. There's a core group of dedicated safety oriented organizations that support damage prevention in Canada, and the culture of safety has never been stronger in our country.

The spirit of the cooperation and good will of the damage prevention community has taken One Call to its current level, and has created awareness equity in the Call Before You Dig or Click Before You Dig calls to action. We, as the committee, have created a simplified one-window approach to accessing any provincial One Call Centre through the clickbeforeyoudig.com web portal. It can take any new centres coming on where there are gaps right now.

I say the time has come to support these efforts through legislation in every province to balance the responsibility for preserving the integrity of our infrastructure. Ontario has found its coalition of the willing and led the way by passing their act. The remaining provinces continue efforts to achieve legislation for their One Call services. To level the playing field among stakeholders, there must be 100 per cent participation in the One Call system without exception.

A true One Call would eliminate confusion and reduce risk in the field. Excavators would be assured of complete and consistent information and supports for their efforts to perform safe ground disturbances. Registered facility owners who promoted safety and environmental responsibility through the One Call system would no longer bear a burden that some of their competitors currently do not.

Fees for registered facility owners would be reduced. The more notifications that come into a centre, the less you have to charge, because you're all not-for-profit, cost-recovery. Each Canadian One Call centre would then be operating at the same level instead

et au moins, nous pouvons aviser les entreprises d'excavation de la présence des installations. Elles savent au moins que la possibilité existe. Elles doivent attendre que l'on communique avec elles avant de commencer à creuser, pour être sûres de pouvoir le faire en toute sécurité.

Dans certains cas, nous pouvons négocier des tarifs moindres pour les membres qui ne souhaitent pas être avisés de toutes les excavations qui ont lieu dans la province, car les membres paient pour chaque avis. Nous acceptons de négocier les tarifs afin de recruter des membres. Nous les créditions s'ils ne sont pas concernés par un avis. Ils ne paient que lorsque leurs infrastructures se trouvent dans une zone touchée.

Le principe de base du service d'appel unique est qu'il est possible de prévenir les dommages aux infrastructures enfouies et que la prévention est une responsabilité partagée. Il existe un groupe central d'organisations axées sur la sécurité qui appuie la prévention des dommages au Canada et la culture de la sécurité n'a jamais été aussi forte au pays.

C'est grâce à l'esprit de coopération et à la bonne volonté du secteur de la prévention des dommages que le service d'appel unique a été porté à son niveau actuel, créant une prise de conscience et un intérêt certain pour les appels à l'action pour les initiatives Appeler avant de creuser ou Cliquez avant de creuser. Notre comité a mis en place une approche à guichet unique pour donner accès à n'importe quel centre d'appel unique provincial à partir du portail cliquezavantdecreuser.com. Ce site web peut accueillir de nouveaux centres dans les secteurs qui en sont actuellement dépourvus.

Selon moi, le moment est venu d'appuyer ces efforts par des mesures législatives dans toutes les provinces. Afin d'équilibrer la responsabilité en matière de préservation de l'intégrité de notre infrastructure, l'Ontario a fondé sa coalition de partenaires volontaires et a montré l'exemple en adoptant une loi. Les autres provinces poursuivent leurs efforts afin d'adopter une loi concernant leurs services d'appel unique. Afin que les conditions soient équitables pour tous les intervenants, la participation au système d'appel unique devrait atteindre les 100 p. 100, sans exception.

Un véritable service d'appel unique devrait éliminer toute confusion et la prise de risques inutiles sur le terrain. Les auteurs de travaux d'excavation seraient désormais assurés de recevoir des informations complètes et cohérentes et d'être appuyés dans leurs efforts visant à creuser le sol en toute sécurité. Les propriétaires d'infrastructures inscrits qui sont en faveur de la sécurité et de la responsabilité environnementale par l'entremise du système d'appel unique ne devraient plus supporter seuls un fardeau auquel certains de leurs concurrents se soustraient.

Il faudrait réduire les frais d'inscription des propriétaires d'infrastructures. Plus les avis que reçoit un centre sont nombreux et moins le coût unitaire est élevé, parce qu'un centre fonctionne sur la base de la récupération des coûts et de manière non

of smaller centre, larger centre. That allows everybody to have the equal resources to put into promotion education and awareness, something we don't have now. It is not equitable.

So we urge the Senate, in particular this committee, to show leadership in damage prevention by recommending provincial legislation for One Calls. We have studied the way One Call legislation came through in the United States. We know the high points and the low points. I will let you read about those. I won't go into them.

I provided a report from the PHMSA in the United States that shows the impact of having One Call legislation and the drastic reduction in damages that they have seen through the One Call services.

The DIRT, the Damage Information Reporting Tool, of the CGA that started in the United States and is now available in Canada as well is starting to pull in more statistics. As the numbers become available, again the DIRT report for 2012 — and I think this says it all really for me — concluded that when the One Call process is triggered, damage to a facility is avoided in 99 per cent of excavations. It just makes sense.

I believe there is a role at the federal level for the Senate to encourage more to join the coalition of the willing. Require federal regulators to follow the lead of the National Energy Board and recognize that a damage prevention mandate should be required by any federal body responsible for the critical underground infrastructure that provides Canadians with essential services. Address legislation gaps that allow federally or provincially owned facilities to be exempt from registering with the One Call service.

I would ask this committee to facilitate the legislative process by stating clearly that there's a need to protect the infrastructure and that full participation in the One Call system by all parties is the most effective way to achieve that.

In closing, on behalf of the Canadian One Call Centres Committee, I thank you again, the Senate Standing Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, for the opportunity to provide commentary on this critical examination of One Call and damage prevention best practices.

The Chair: Thank you, Ms. Kirk. We will now go to Mr. Chiotti.

Lloyd Chiotti, Interim Executive Director, Ontario One Call: Thank you for letting us come and share the story of Ontario One Call with you. Sher has done a comprehensive job of painting the

lucrative. Il n'y aurait donc plus de petits centres et de grands centres au Canada, car tous les centres d'appel unique fonctionneraient au même niveau. Chacun disposerait donc des mêmes ressources pour éduquer et sensibiliser le public. Actuellement, ce n'est pas possible, car leur situation n'est pas équitable.

C'est pourquoi nous demandons au Sénat et en particulier à votre comité, de faire preuve de leadership en matière de prévention des dommages en recommandant que les provinces légifèrent à propos du service d'appel unique. Nous nous sommes penchés sur la façon dont les États-Unis ont adopté des lois au sujet du service d'appel unique. Nous avons appris de leurs succès et de leurs erreurs. Je n'en parlerai pas maintenant, je vous laisserai plutôt vous renseigner vous-mêmes à ce sujet.

Je vous ai fourni un rapport du PHMSA des États-Unis qui expose l'incidence qu'a pu exercer la loi concernant les services d'appel unique et les réductions spectaculaires des dommages qu'ont permis les centres de localisation.

Le DIRT (Damage Information Reporting Tool) de la CGA est un outil qui a été lancé aux États-Unis et qui est désormais disponible au Canada. Il commence à recueillir de plus en plus de statistiques. Les résultats signalés dans le rapport DIRT pour 2012 sont à mon sens très concluants puisqu'ils révèlent que le processus d'appel unique permet d'éviter des dommages dans 99 p. 100 des excavations. C'est vraiment un système incontournable.

Je pense qu'à l'échelon fédéral, le Sénat a pour rôle d'encourager l'adhésion à la coalition de partenaires volontaires. Demandez aux organismes fédéraux de réglementation de suivre le modèle de l'Office national de l'énergie et d'exiger que tous les organismes fédéraux responsables de l'infrastructure souterraine indispensable pour fournir des services essentiels aux Canadiens se dotent d'un mandat de prévention des dommages. Éliminez les échappatoires qui permettent à des organismes fédéraux ou provinciaux de ne pas s'inscrire au service d'appel unique.

J'aimerais demander à votre comité de faciliter le processus législatif en énonçant clairement la nécessité de protéger l'infrastructure et j'ajoute que la façon la plus efficace d'y parvenir est d'exiger la pleine participation de toutes les parties au système d'appel unique.

En conclusion, au nom du Canadian One Call Centres Committee, je remercie encore le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles de m'avoir donné l'occasion de présenter des commentaires dans le cadre de cette importante étude du service d'appel unique et sur les pratiques exemplaires en matière de prévention des dommages.

Le président : Merci, madame Kirk. Nous allons maintenant donner la parole à M. Chiotti.

Lloyd Chiotti, directeur exécutif par intérim, Ontario One Call : Merci de nous donner l'occasion de vous présenter l'histoire d'Ontario One Call. Sher a brossé un tableau complet des

broad landscape of One Call systems across the country. We thought we would follow that with the very specific example of Ontario One Call and the unique example, because it is the one system that is now legislated.

Before I get into that, perhaps I might just comment on my title as interim executive director. You might be wondering about my qualifications to be here today. The former executive director of Ontario One Call retired in January. The corporation is in the process of going through an executive search and I was asked to come on board and hold the fort for them because we are going through a very critical time with the regulations that were only approved by cabinet yesterday.

I have only really been with Ontario One Call since January. However, I recently retired after 34 years with Enbridge Gas Distribution, the largest gas distribution utility in Ontario, so I do have quite a bit of background on what the One Call concept is all about.

In addition, I brought my colleague Ben Hamilton with me. Ben has been involved in Ontario One Call almost from its inception, and has been particularly instrumental throughout the legislative process. I thought it would be good to have him here in case you have some detailed questions that Ben can help me answer.

With that, let me turn to the slide deck that we presented. Certainly, Ontario One Call's vision is consistent with what you heard from Sher. Our raison d'être is to reduce damages to underground facilities and to promote safe excavation practices through the operation of a state-of-the-art One Call centre for all facility owners in Ontario. As I mentioned, we are unique in that we're now legislated.

We are taking a multifaceted approach to our One Call system in Ontario. There's a strong focus on the members of Ontario One Call, and the legislation is now required that all infrastructure owners that have infrastructure in the public right-of-way have to be a member of Ontario One Call.

We see this as a member-driven organization. In fact, in our not-for-profit status, and we have just adopted the open model of a not-for-profit organization, all members vote on key decisions that are made that affect the operation of the organization.

We also have a public education mandate. We work closely with our Ontario Regional Common Ground Alliance and other stakeholders, and we are also following the development of various best practices, including the CSA Z247 that Sher mentioned as well.

To give you a bit of history, Ontario One Call was first established in 1986 and it was at that time a for-profit entity. It was established by Union Gas, Enbridge Gas Distribution, the two large gas distribution utilities in Ontario, plus Bell. That functioned for several years. Then in 2011, it was converted to a

système d'appel unique au Canada. Nous avons pensé vous présenter ensuite l'exemple très précis d'Ontario One Call qui est tout à fait unique en son genre, puisque c'est le seul système prescrit par la loi.

Mais avant de commencer, j'aimerais vous parler de mon titre de directeur exécutif par intérim, car vous vous posez peut-être des questions sur mes capacités à témoigner aujourd'hui. L'ancien directeur exécutif d'Ontario One Call a pris sa retraite en janvier. Pendant que la société procède au recrutement de son remplaçant, on m'a demandé de tenir le fort en cette période particulièrement cruciale, puisque le Cabinet vient tout juste d'approuver le règlement hier.

Je n'occupe mes fonctions à Ontario One Call que depuis janvier, mais j'ai pris récemment ma retraite après 35 ans de service chez Enbridge Gas Distribution, le plus grand service public de distribution de gaz en Ontario. Par conséquent, je connais assez bien le concept d'appel unique.

D'autre part, je suis accompagné de mon collègue, Ben Hamilton, qui travaille à Ontario One Call pratiquement depuis le début et qui a joué un rôle particulièrement important tout au long du processus législatif. J'ai pensé que la présence de Ben serait utile, car il pourrait m'aider à répondre à des questions plus détaillées.

Cela étant dit, passons maintenant au diaporama. La vision d'Ontario One Call est tout à fait conforme au tableau brossé par Sher. Notre raison d'être est de réduire les dommages aux infrastructures souterraines et de promouvoir des pratiques sûres d'excavation en mettant à la disposition des propriétaires d'infrastructures ontariens les services d'un centre d'appel unique ultramoderne. Comme je l'ai déjà dit, notre centre est unique en son genre puisqu'il est désormais appuyé par la loi.

En Ontario, le système d'appel unique adopte une approche multifacette. Ontario One Call met clairement l'accent sur ses membres et la loi exige désormais que les propriétaires d'infrastructures situées dans un droit de passage public doivent être membres d'Ontario One Call.

Nous nous considérons comme une organisation dirigée par ses membres. De fait, nous venons tout juste d'adopter le modèle ouvert d'organisation à but non lucratif et en vertu de ce statut, tous nos membres votent sur les décisions importantes qui ont une incidence sur le fonctionnement de l'organisation.

Nous avons également un mandat d'éducation du public. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Ontario Regional Common Ground Alliance et d'autres intervenants et nous suivons également l'élaboration de diverses pratiques exemplaires, y compris celles de la norme CSA Z247 que Sher a mentionnée.

En guise de rappel historique, mentionnons qu'Ontario One Call a vu le jour en 1986 et que c'était à l'époque une entité à but lucratif fondée par Union Gas, Enbridge Gas Distribution, les deux plus grands services publics de distribution de produits gaziers en Ontario, en collaboration avec Bell. Cet organisme a

not-for-profit organization. In 2012, Bill 8 was passed, and Ontario One Call became a mandatory provider of Call Before You Dig services. As I mentioned, we can add to that timeline now that, as of yesterday, all of the regulations that support the legislation have been approved by cabinet and are effective.

The legislation calls for all gas and oil, telecom and electricity infrastructure owners to join Ontario One Call in the 2013 time frame. In fact, their deadline was last June. It calls for all municipalities to join by June 2014.

We have just under 400 members in Ontario One Call today. By the end of our on-boarding process for this year, we expect to be in excess of 600 members of Ontario One Call. We are expecting in the order of 1 million excavator requests for locates in 2014, and that would be up from something in excess of 800,000 last year. From that 1 million requests, we will issue 6 million notifications to individual members to have them go out and either clear the locate request or actually mark the ground to show where their infrastructure is before an excavator does their work.

In total, there are about 85 staff in Ontario One Call. The vast majority of those are in the call centre. Most of those staff are located in Guelph. We do have a smaller office in Timmins as well. In fact, part of our mandate is to have representation in northern Ontario.

The next slide is perhaps the most interesting in the presentation. It is the one that clearly demonstrates that One Call is effective and does work. This graph shows the history of damages in Ontario from 2008 through 2012. The solid blue bars represent the total number of damages, and the red line shows a damage ratio we refer to, which is damages per 1,000 locates. As you can see from both statistics, we have had a steady decline in the number of damages and in the ratio of damages to 1,000 locates for the last several years. We would expect that to continue, particularly as we bring on all these new members to Ontario One Call.

We do think it is very much a win-win solution. Certainly the owners of buried infrastructure have the opportunity to know all about what is being excavated around their buried infrastructure. It certainly reduces the likelihood of serious damage, therefore reducing the risk for workers and for the public at large. Ontario One Call also provides a 24/7 service, which a lot of individual members may not be able to provide for themselves.

From an excavator's point of view, One Call provides a single phone number and a single call, which often replaces a dozen or more individual calls that they would have had to make to all of the individual infrastructure owners before One Call was in place.

fonctionné pendant plusieurs années. En 2011, il est devenu une organisation à but non lucratif. En 2012, le projet de loi 8 a été adopté et Ontario One Call est devenu le fournisseur obligatoire des services Appelez avant de creuser. Comme je l'ai mentionné, on peut désormais ajouter à cet historique que depuis hier tous les règlements pris en vertu de la loi ont été approuvés par le Cabinet et sont en vigueur.

La loi prescrit à tous les propriétaires d'infrastructures de distribution de produits gaziers et pétroliers, de télécommunication et d'électricité d'adhérer à Ontario One Call en 2013. En fait, la date limite était le mois de juin dernier. Toutes les municipalités devront adhérer avant le mois de juin 2014.

À l'heure actuelle, Ontario One Call compte un peu moins de 400 membres. À la fin de notre processus d'inscription pour cette année, nous espérons dépasser les 600 membres. Nous nous attendons à recevoir un million de demandes de localisation en 2014, ce qui représente une hausse par rapport aux 800 000 demandes environ reçues l'an dernier. Ce million de demandes donnera lieu à l'envoi de six millions d'avis à nos membres afin de leur demander d'aller sur le terrain pour examiner la demande de localisation ou de marquer le sol afin d'indiquer l'emplacement de leur infrastructure avant les travaux d'excavation.

Ontario One Call emploie environ 85 personnes, dont la grande majorité au centre d'appel. La plus grande partie du personnel se trouve à Guelph. Nous avons également un plus petit bureau à Timmins. De fait, notre mandat précise que nous devons être représentés dans le Nord de l'Ontario.

La diapositive suivante est peut-être la plus intéressante de l'exposé. Elle démontre clairement que le service d'appel unique est efficace et fonctionne bien. Le graphique fait état des dommages subis en Ontario entre 2008 et 2012. Les blocs bleus représentent le nombre total de dommages, tandis que la ligne rouge indique le ratio de dommages pour 1 000 localisations. Comme vous pouvez le constater d'après les deux types de statistiques, le nombre de dommages et leur ratio ont diminué au cours des dernières années. Nous espérons que cette tendance se maintiendra, d'autant plus que nous allons accueillir de nouveaux membres au sein d'Ontario One Call.

Nous pensons que c'est une solution gagnante. De leur côté, les propriétaires d'infrastructures souterraines sont tenus au courant des travaux d'excavation effectués à proximité de leurs installations. Cela permet de réduire la probabilité de dommages graves et de diminuer par conséquent les risques pour les travailleurs et pour le public en général. Ontario One Call offre un service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 que beaucoup de nos membres ne seraient pas en mesure de fournir par eux-mêmes.

Quant aux entreprises d'excavation, le service d'appel unique leur simplifie la tâche, puisqu'il leur suffit d'appeler un seul numéro de téléphone plutôt que de faire des dizaines d'appel pour communiquer avec tous les propriétaires d'infrastructures

That's a significant efficiency from their perspective, and fundamentally it makes it easier for them to dig safely.

Consistent with what Sher was talking about, the effectiveness of any One Call system is highly dependent on being able to have 100 per cent participation. So long as you don't have 100 per cent participation, you're not operating your One Call in an optimal manner.

Even in Ontario where we now have legislation, there are still some infrastructure owners that, in fact, do not have to become part of Ontario One Call, such as Canadian Forces facilities and buildings and campuses owned by the federal government. Here again, this can create some ambiguity. We would like to be able to tell excavators, "You literally only have to call this one number and you don't have to worry about anything else." Of course, as long as there is not 100 per cent participation, we can't entirely do that. Even in Ontario, we still have that same issue, as Sher outlined.

That's where we are with Ontario One Call.

The Chair: Thank you both very much. We will now go to questions, beginning with Senator Patterson, please.

Senator Patterson: I thank both of our witnesses.

Ms. Kirk, thank you for the comprehensive overview. You spoke about the progress in establishing One Call centres in various provinces, but not Atlantic Canada. We know the Canadian Common Ground Alliance is working with regional partners in Atlantic Canada to set up One Call systems in order to have all provinces served. I wonder if the Canadian One Call centre committee is directly involved or assisting in this effort.

Ms. Kirk: Yes, we are. As a board member of the CCGA, we're obviously involved from that point of view but, in addition, we have two members of the Atlantic CGA who are directly involved in setting up the One Call, who sit on our committee as sort of associate members at this point until they're fully developed. We offer whatever advice and strategic help we can. The tricky part is with the One Call centre, it is not like somebody can go in with the money and start up a One Call. It has to come from that province. It has to come from utility owners in that province. That seed money has to be there.

Senator Patterson: You have encouraged us to support the establishment of provincial One Call centres across Canada. Does this have to happen before a Canada-wide One Call system can be implemented?

souterraines, comme c'était le cas avant la création de One Call. Cette façon de procéder est beaucoup plus efficiente et il est fondamentalement plus facile pour elles de creuser en toute sécurité.

Comme l'a expliqué Sher, l'efficacité d'un système d'appel unique repose en grande partie sur la capacité à obtenir une participation de 100 p. 100. Si la participation n'atteint pas ce niveau, le service d'appel unique ne peut pas fonctionner de manière optimale.

Malgré la loi, il existe encore en Ontario des propriétaires d'infrastructures qui ne sont pas tenus de devenir membres d'Ontario One Call. C'est le cas par exemple des infrastructures et des bâtiments appartenant aux Forces canadiennes et des campus qui sont la propriété du gouvernement fédéral. Voilà une situation qui peut causer une certaine ambiguïté. Nous aimerions pouvoir dire aux entreprises qui effectuent des travaux d'excavation qu'elles n'ont qu'un seul numéro à composer et qu'elles n'ont pas à se soucier de rien d'autre. Malheureusement, tant que nous n'aurons pas une participation de 100 p. 100, cela ne sera pas tout à fait vrai. Même en Ontario, nous continuons d'être aux prises avec ce problème évoqué par Sher.

Voilà la situation à Ontario One Call.

Le président : Merci beaucoup à tous les deux. Nous allons maintenant passer aux questions en commençant par le sénateur Patterson.

Le sénateur Patterson : Je remercie nos deux témoins.

Madame Kirk, merci de nous avoir brossé un tableau complet de la situation. Vous avez parlé des progrès réalisés dans la création de centres d'appel unique dans les diverses provinces, à l'exception du Canada atlantique. Nous savons que la Canadian Common Ground Alliance travaille avec des partenaires régionaux du Canada atlantique afin de mettre en place des systèmes d'appel uniques et de faire en sorte que toutes les provinces soient dotées d'un tel service. Je me demande si le Canadian One Call Centres Committee est directement associé à cet effort ou s'il y participe.

Mme Kirk : En effet. En tant que membre du conseil de la CCGA, nous participons à ce processus, mais de plus, deux membres de la CGA dans l'Atlantique participent directement à la création du centre d'appel unique et siègent à notre comité en tant que membres associés jusqu'à ce que le service soit totalement mis en place. Nous leur offrons les conseils et toute l'aide stratégique que nous pouvons leur donner. Ce qui est difficile, c'est qu'il est impossible de réunir des fonds et de décider tout simplement de créer un centre d'appel unique. Il faut que l'initiative provienne de la province, des propriétaires des services publics de la province. Il faut disposer de cette mise de fonds initiale.

Le sénateur Patterson : Vous nous encouragez à appuyer la création de centres d'appel unique provinciaux dans l'ensemble du Canada. Croyez-vous que cela soit nécessaire avant de créer un système d'appel unique pancanadien?

Ms. Kirk: I'm not sure that what we're looking for, just to clarify, is a Canada-wide One Call system. We have the portal, but that links individual One Call centres in each province. There are specific differences right now in provinces. Until best practices are harmonized, each province has its own unique set of practices. A One Call centre for all of Canada possibly down the road could happen with base mapping and issues of familiarity with the places. For example, we operate for Manitoba from Alberta, and I think we find that challenging enough, trying to understand their legal land descriptions, for example, and how their maps are set out. Trying to find locations is not easy if you are not familiar or not from the province.

A One Call centre for Canada, yes, as technology gets better, could happen, but I think that's a ways off. Right now, we would like to focus on having one place to contact across Canada, one place to contact in order to get in touch with your provincial One Call. We would like One Calls in every province and territory.

Senator Patterson: That just brings me to one quick question. Is there any talk or action in moving the territories? None of them have this. There's little pipeline infrastructure, but there's other underground infrastructure. Are they on your radar?

Ms. Kirk: They're on our radar. Once we get Atlantic up, I think that's probably next. We have a bit of a joke in Alberta. We got a phone call maybe two years ago from somebody in the Yukon who was looking to come into Alberta One Call and register with us there, so we started to say Yukon 2015 is our call to action there. Yukon could be next and then the Northwest Territories and Nunavut.

The Chair: I think that probably happened when an excavator dug up the fiber optics in Yukon and shut the whole of Yukon down.

Ms. Kirk: Quite probably.

The Chair: I happened to be there at the time. Nothing worked for a few days.

Senator Black: Thank you all for your commitment to this program and also for being here today. As a senator from Alberta, I'm very happy to see that this innovation started in Alberta. That is not what I was going to ask you, though. Ever so quickly, summarize tightly for me, please, what role you think the Government of Canada should have in ensuring your goal becomes reality.

Ms. Kirk: Quite tightly, I think the Government of Canada needs to support the initiative through leadership. They have to state quite clearly that this is the best way to protect our

Mme Kirk : Permettez-moi de préciser que nous ne visons pas nécessairement à instaurer un système pancanadien. Le portail dont nous disposons renvoie aux différents centres d'appel unique de chaque province. Actuellement, il y a des différences entre chaque province. Tant que les pratiques exemplaires ne seront pas harmonisées, chaque province aura ses propres particularités. Il sera possible de mettre sur pied un centre d'appel unique pour l'ensemble du Canada lorsque nous disposerons de cartes de base et que nous aurons acquis une certaine familiarité avec les lieux. Par exemple, nous offrons le service au Manitoba à partir de l'Alberta et nous trouvons assez difficile notamment de comprendre les descriptions juridiques du terrain ainsi que les cartes du Manitoba. Il n'est pas facile de trouver certains emplacements quand on ne connaît pas une province ou que l'on n'y vit pas.

Un centre d'appel unique pancanadien sera possible un jour grâce aux progrès techniques, mais je pense que l'on en est encore loin. Pour le moment, nous voudrions avoir un seul endroit à appeler au Canada, un seul centre qui mettrait en contact avec le centre d'appel unique provincial concerné. Nous voudrions être en mesure d'offrir le service d'appel unique dans l'ensemble des provinces et territoires.

Le sénateur Patterson : Cela m'amène justement à une question brève. Est-il question d'implanter le système dans les territoires du Nord? Aucun d'entre eux n'en a actuellement. Il y a peu de pipelines, mais il y a d'autres infrastructures souterraines. Font-ils partie de vos projets?

Mme Kirk : En effet. Ce sera la prochaine étape, une fois que nous aurons installé le système en Atlantique. C'est devenu une sorte de plaisanterie en Alberta. Il y a deux ans environ, quelqu'un nous a appelés du Yukon pour demander à s'inscrire au service Alberta One Call. Depuis ce temps, nous disons que Yukon 2015 est notre appel à l'action. Le Yukon sera la prochaine étape, avant les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Le président : C'est probablement des travaux d'excavation qui ont endommagé le réseau de fibres optiques et causé une panne généralisée au Yukon.

Mme Kirk : C'est très probable.

Le président : J'étais là-bas lorsque c'est arrivé. Pendant plusieurs jours, plus rien ne fonctionnait.

Le sénateur Black : Merci à tous pour votre engagement à l'égard de ce programme et merci d'être venus témoigner. En tant que sénateur représentant l'Alberta, je suis très heureux de constater que cette innovation a vu le jour dans ma province. Cependant, ma question porte sur autre chose et j'aimerais vous demander de résumer très brièvement le rôle que le gouvernement du Canada devrait jouer d'après vous pour que votre objectif devienne réalité.

Mme Kirk : Très brièvement, je pense que le gouvernement du Canada doit appuyer l'initiative en faisant preuve de leadership. Il doit déclarer très clairement que c'est la meilleure façon de

infrastructure. This committee's report can give us a launch pad for other provincial legislation to get started. That coalition of the willing sometimes needs a nudge, and I think this committee can help us get them on board by stating that you think it's the right thing to do. From Ontario's experience, the Government of Canada needs to make sure that there are no exemptions for federally operated areas.

The Chair: I would add to that, though, I think the first item would be safety.

Ms. Kirk: Oh, absolutely.

The Chair: And the second would be protecting the infrastructure.

Senator Massicotte: Thank you all three of you for being here. It is very useful. You have real life experience. That's very relevant for us.

When I first started studying this subject, I always thought that the profit incentive for every contractor, every utility, would automatically incite their participation. I gather from real life experience that's not the case. That's the case for probably the pipelines and probably the case for major utilities, but not the case for all of them. You are saying that unless you legislate, unless you force these people to do so, it won't work because if you don't have everybody participating, the value goes way down.

If I was to summarize from your presentation, Sher, in particular, the reason people are not participating, and correct me if I'm wrong, but I heard you say "uncompetitive advantage." In other words, some utilities don't want to bear the costs. It is a cost, in their mind, which will make them an uncompetitive competitor if they don't all do so, which means they see in their situation that the cost of participating is greater than the cost of repairing their lines, I gather. I presume that could only be the case for utilities like telephone, maybe sewer and water, whereby the damages are not significant if you do strike them.

What they're probably saying is, "I'm better off just repairing them when it happens as opposed to trying to prevent it happening."

The other thing I read is many contractors get irritated with the delays because it complicates their process. I understand the legislation across Canada is that if there is any rupture by contractors, they're held legally responsible for the rupture.

I am surprised that irrespective of their responsibility, and it could be lots of money, they say, "No, the delays and the irritation are so significant I would rather take some risk and not call."

protéger notre infrastructure. Le rapport de votre comité peut nous donner un coup de pouce qui incitera les autres provinces à adopter des lois en ce sens. La coalition de partenaires volontaires a parfois besoin d'un encouragement et je pense que votre comité peut nous aider à les convaincre en affirmant que c'est la bonne chose à faire selon vous. En s'appuyant sur l'expérience de l'Ontario, le gouvernement du Canada doit faire en sorte d'éliminer les exceptions dont bénéficient les secteurs relevant de la responsabilité fédérale.

Le président : J'aimerais ajouter cependant que le motif principal demeure la sécurité.

Mme Kirk : Absolument.

Le président : Le deuxième étant la protection de l'infrastructure.

Le sénateur Massicotte : Je vous remercie tous les trois d'être venus. Votre témoignage est très utile. Vous avez une expérience sur le terrain qui est très pertinente pour nous.

Lorsque j'ai commencé à me pencher sur la question, j'étais persuadé que tous les entrepreneurs et services publics seraient naturellement motivés par le profit et souhaiteraient automatiquement participer au système. Or, il semble que ce ne soit pas vraiment le cas dans la pratique. Les propriétaires de pipelines et les grands services publics tiennent probablement à devenir membres, mais ce n'est pas le cas de tous. Selon vous, à moins de légiférer et de contraindre les gens à devenir membres, l'adhésion ne se fera pas automatiquement, ce qui est dommage, étant donné que l'utilité du service est directement liée à la participation de tous.

Si je devais résumer votre présentation, Sher, je dirais que les entreprises qui ne souhaitent pas participer invoquent un « désavantage sur le plan concurrentiel ». C'est ce que j'ai cru vous entendre dire, mais n'hésitez pas à rectifier si je fais erreur. En d'autres termes, certains services publics ne veulent pas assumer les coûts. Dans leur esprit, c'est un coût qui les place dans une position défavorable par rapport à leurs concurrents, dans la mesure où tous ne participent pas. Si je comprends bien, ils estiment que le coût de leur participation est plus élevé que les coûts de réparation de leurs infrastructures. Je suppose que ce sont des services comme le téléphone mais peut-être aussi les réseaux d'eau et d'égout qui ne subissent pas des dommages importants en cas d'accident.

Je suppose qu'ils se disent qu'ils préfèrent réparer les dégâts en cas d'accident plutôt que de faire de la prévention.

J'ai lu également que beaucoup d'entrepreneurs sont dérangés par les délais qui compliquent leurs travaux. Je crois qu'en cas de rupture, la loi canadienne impute la responsabilité aux entrepreneurs.

Je suis surpris de constater que malgré leur responsabilité, qui peut s'avérer très onéreuse, ils se disent si dérangés par les délais et les complications et qu'ils préfèrent prendre le risque et ne pas appeler pour vérifier avant de creuser.

The other thing you mentioned is that the plans are not exact, and you mentioned it was because they were done too quickly. I suspect they're often inexact not only because they're done too quickly but also because during construction something happened. There was a problem with a rock or something, so that they had to deviate the line a little bit. So the plans are not as-built and they're not as current.

What bothers me is that it looks like it is done in everybody's interests, but it is not in everybody's interests to so apply this principle. Your argument is that safety is paramount, and no matter if it's not advantageous to anybody, they should be forced to do so. I have a problem with that argument. If there isn't an issue of safety — there's not much of a safety issue on a Bell Canada line or even water and sewer — why would they subsidize? Why would they participate if it's not to their advantage to do so? I can appreciate the greater good, but I'm a little bit uncomfortable with that. Would you comment on that?

Ms. Kirk: Sure. Mostly what you are talking about are telecoms in general. Bell, for example, was one of the founding fathers, as it were, of Ontario One Call. Telus is one of our shareholders that started up Alberta One Call. They see a benefit in it for a telecom. The risk is not high for a telecom for injury, but the risk is high for, imagine, if you will, downtown Toronto, and someone cuts through a fiber line that's providing Internet and phone service to hundreds of businesses. That company will be taken to task in the public eye, in the public forum, because they weren't on One Call. And if the excavator does his due diligence and does everything he can and still manages to hit that line, the risk is that they have shown the public that that's not important to them because they can just repair it after.

Senator Massicotte: Why don't they all do it, then? Why the need for legislation?

Ms. Kirk: Honestly, I'm not going to talk about companies by name, but I can give you examples by saying company A and company B.

Company A is a telecom; company B is a direct competitor to the telecom. Company A is part of One Call, believes in it, supports it, advertises for it, puts their money in, and wants to be part of the common good solution. Company B has no damage prevention mandate, believes they will repair their lines if they get hit, but likes the fact that company A is a member of One Call and is providing locates to excavators and can just talk to the excavators who contact them and say, "I'm doing work. Do you have anything there I need to worry about?" and their comment is

Vous avez mentionné également que les plans ne sont pas exacts, parce qu'ils sont réalisés trop rapidement. Je suppose qu'ils sont souvent inexacts non seulement parce qu'ils sont faits trop rapidement, mais aussi en raison de certains incidents au moment de la construction, par exemple une roche ou un autre élément qu'il a fallu contourner pour faire passer la ligne. Par conséquent, les plans ne reflètent pas la réalité sur le terrain et ne sont pas à jour.

Ce qui me dérange, c'est que l'on semble procéder ainsi dans l'intérêt de tous, alors que l'application de ce principe n'est justement pas dans l'intérêt de tous. Vous affirmez que la sécurité est la plus grande priorité et qu'il faudrait imposer cette notion, même si ce n'est avantageux pour personne. J'ai un peu de difficulté avec cet argument. Si la sécurité n'est pas en jeu — comme c'est le cas pour une ligne téléphonique de Bell Canada ou même pour un réseau d'eau et d'égout — pourquoi subventionner le service? Pourquoi les entreprises souhaiteraient-elles participer si elles n'en retirent aucun avantage? Je peux comprendre que ce soit pour le bien commun, mais je ne suis pas très à l'aise avec cet argument. Est-ce que vous avez des commentaires à formuler à ce sujet?

Mme Kirk : Certainement. Vous faites essentiellement allusion aux entreprises de télécommunications en général. Bell par exemple, est un des membres fondateurs d'Ontario One Call. Telus est un des actionnaires qui a participé à la création d'Alberta One Call. Ces sociétés de télécommunications ont compris qu'elles ont avantage à participer. Le risque de blessure n'est pas très élevé dans le cas d'une entreprise de télécommunications, mais en revanche on peut imaginer son embarras si quelqu'un au centre-ville de Toronto sectionnait par accident une ligne de fibres optiques acheminant des services téléphoniques et d'Internet à des centaines de commerces. L'entreprise serait sévèrement jugée par le public pour avoir refusé de participer au système d'appel unique. Et si l'entreprise qui procède aux travaux d'excavation finit par sectionner une ligne, malgré ses efforts de diligence raisonnable et ses précautions, elle risque de donner au public l'impression que ce n'est pas important pour elle, étant donné qu'elle peut réparer les dégâts après coup.

Le sénateur Massicotte : Mais alors, pourquoi les entreprises ne s'inscrivent-elles pas? Pourquoi est-il nécessaire de les contraindre par la loi?

Mme Kirk : Je vais vous donner des exemples, mais afin d'éviter de nommer les entreprises, je vais les désigner sous le nom de société A et société B.

La société A est une entreprise de télécommunications; la société B est son concurrent direct. La société A est membre du service d'appel unique. Elle y croit, elle l'appuie, elle en fait la publicité, elle le finance et elle veut faire partie de la solution pour le bien commun. La société B ne fait rien pour la prévention des dommages, partant du principe qu'elle réparera ses lignes si elles sont endommagées, mais elle aime le fait que la société A soit membre du service d'appel unique et qu'elle fournisse des repères aux entreprises d'excavation. Par exemple, lorsqu'une compagnie

we're in the same trench as company A. Company A is now paying for locates to protect their lines, but they're also protecting their competitors' lines for free at the same time.

Senator Massicotte: Any comments, Mr. Chiotti?

Mr. Chiotti: Let me comment from Ontario One Call's perspective. First of all, from the perspective of the excavator, what we're finding is that, by and large, excavators want to see the system, and they want to be part of the system. There are some excavators that are willing to roll the dice, so to speak, and take the risk of potentially damaging something and thereby not have to incur the time, overhead and whatever of getting locates.

The fact of the matter is excavators as a group would prefer that everybody be on a level playing field, be on the system and getting the locates so that there isn't this tendency for some players to roll the dice and, therefore, perhaps have some slight financial or competitive advantage.

From the members' perspective, one of the most challenging groups we've had to deal with in Ontario One Call is the municipalities because a lot of municipalities were questioning why they needed to be on the system. The interesting thing that you discover when you are dealing with that situation is that, first of all, a lot of infrastructure owners simply don't realize how much excavation happens around their plant. Because they don't get the calls, they don't realize how much excavation is going around their plant. They don't understand how much risk they are, in fact, dealing with when it comes to damage to their plant.

The interesting thing is once we brought the municipal members on, and we have had some that had the actual experience of having major damages prevented as a result of the One Call system, it suddenly turns the light on for them, and they realize there is a big upside to being on One Call. We can save a lot of money in not having to repair our plant by being part of the system.

Senator Massicotte: With respect to the issue of the plans not being exact, I have been in the development business, predominantly commercial but also residential, and it is not uncommon when you are connecting a sewer or water line to a building, especially in residential from a common trunk, you are getting to the house and you encounter a rock or something. It is not uncommon to deviate the line.

Are you saying that you will force these people, the contractors, to prepare as-built drawings every time? That would be quite expensive, and the municipality doesn't require it. Or is the technology available today whereby, when the locates go on site, they will actually know the deviation and therefore there's no need for as-built plans?

d'excavation contacte la société B pour l'aviser qu'elle effectue des travaux dans un certain secteur, la société B lui répond tout simplement que ses infrastructures se trouvent dans la même tranchée que celles de la société A. Cette dernière paie les services de localisation afin de protéger ses lignes, protégeant par le fait même les installations de son concurrent qui lui, ne paie rien.

Le sénateur Massicotte : Un commentaire, monsieur Chiotti?

M. Chiotti : Je vais présenter le point de vue d'Ontario One Call. Pour commencer, nous avons remarqué que les compagnies d'excavation veulent en général voir le système et en faire partie. Certaines compagnies d'excavation sont prêtes à prendre le risque d'endommager des infrastructures parce qu'elles ne veulent pas prendre le temps ni engager des frais pour faire la localisation.

En fait, les entreprises d'excavation en général préféreraient que les conditions soient les mêmes pour tous, que toutes les entreprises soient membres et participent à la localisation afin que certaines entreprises ne soient pas tentées de prendre des risques, s'accordant ainsi un léger avantage financier ou concurrentiel.

Du côté des membres, les municipalités représentent un des groupes avec lesquels Ontario One Call a eu le plus de difficultés, étant donné que beaucoup de municipalités ne comprennent pas pourquoi elles devraient adhérer au système. Ce qu'on découvre quand on se penche sur cette situation est intéressant. Tout d'abord, beaucoup de propriétaires d'infrastructures ne savent tout simplement pas combien de travaux d'excavation se font à proximité de leurs installations. Comme on ne les appelle pas, ils n'ont pas connaissance des travaux qui se font près de leurs infrastructures. Ils ne comprennent pas l'ampleur des risques que courent leurs infrastructures.

Par contre, certaines de nos municipalités membres ont pu constater par elles-mêmes l'utilité du système d'appel unique après avoir évité des dégâts importants. Cela les a éveillées et elles ont compris qu'elles avaient nettement intérêt à être membres du service d'appel unique. Les membres du système peuvent économiser beaucoup en frais de réparation de leurs infrastructures.

Le sénateur Massicotte : J'aimerais revenir sur la question des plans inexacts. J'ai moi-même travaillé dans le secteur de la construction, essentiellement dans le secteur commercial, mais également résidentiel, où il arrive parfois, au moment de connecter une canalisation d'égout ou d'eau à un édifice, en particulier dans le cas d'une résidence reliée au réseau commun, de rencontrer un rocher ou un autre obstacle au moment de faire la jonction avec la maison. Il n'est pas rare alors de déplacer la canalisation.

Dans de tels cas, envisagez-vous d'obliger les entrepreneurs à présenter chaque fois des plans conformes à la réalité sur le terrain? Cela ferait augmenter les coûts, alors que la municipalité n'exige rien de tel. À moins que la technologie moderne permette aux équipes de localisation de constater la déviation, rendant ainsi inutile l'obligation de présenter des plans de l'ouvrage fini?

Ben Hamilton, Special Advisor, Ontario One Call: I can take that question, senator. The requirements of the Ontario legislation, Bill 8, state that a locate, if you are not giving an all clear, requires both a physical locate and also the paper document, the planning drawing as you described before.

The important part of the Ontario legislation is the physical locate. Both Ontario One Call and the Ontario Regional Common Ground Alliance encourage the use of tracer wire, which is wire wrapped around the pipe to easily and physically detect pipes. That's really the combination, both records themselves and a physical locate in the field.

Senator Massicotte: Is the physical locate that exact that they know a deviation of two or three feet on that pipe?

Mr. Hamilton: Correct.

Senator Massicotte: You can rely on that?

Mr. Hamilton: Yes.

Senator Wallace: Ms. Kirk, you were asked a question by Senator Patterson about the Atlantic Provinces. As you point out, there are no One Call centres in the Atlantic provinces. I guess those are the only provinces in the country where that exists. I'm from New Brunswick, so that certainly gets my attention.

I'm wondering if you're aware of any particular reason why the Atlantic region has not embraced One Call. Not to answer my own question, but I say that because in my mind, it's a lesser populated area; the size and scale of operations are less. Is there a feeling that those issues can be dealt with locally by particular companies or municipalities and they really don't need a provincial-wide system? In other words, why is there that issue in Atlantic Canada?

Ms. Kirk: Historically, I couldn't really say because I don't know the people that have been involved over the years. I can tell you that the people involved now believe it needs to be there, and they're doing multiple-province monitoring for Atlantic Canada. It would be New Brunswick, Nova Scotia and P.E.I.

I would venture a guess, though, that because of the nature of the territory that they are building in, there's not as much underground. It's very rocky territory, so there's probably a lot of above-ground facilities and less underground. St. John's has its own One Call centre run through — is it Enbridge Gas?

Senator Day: Saint John or St. John's?

Ms. Kirk: St. John's.

Senator Wallace: I'm from outside of Saint John.

Ben Hamilton, conseiller spécial, Ontario One Call : Sénateur, je peux répondre à votre question. Le projet de loi 8 de l'Ontario exige, si l'emplacement n'est pas entièrement libre, de présenter à la fois un repère physique et une documentation, les plans dont vous avez parlé un peu plus tôt.

La partie importante de la loi ontarienne concerne le repère physique. Ontario One Call et l'Ontario Regional Common Ground Alliance encouragent l'utilisation de câbles traceurs enroulés autour de la canalisation afin de faciliter sa détection physique. La loi exige donc à la fois les documents eux-mêmes et un dispositif de détection physique sur le terrain.

Le sénateur Massicotte : Le dispositif de détection est-il suffisamment précis pour que l'on puisse noter une déviation de deux ou trois pieds de la canalisation?

M. Hamilton : Tout à fait.

Le sénateur Massicotte : Est-ce vraiment un moyen sûr?

M. Hamilton : Oui.

Le sénateur Wallace : Madame Kirk, le sénateur Patterson vous a posé une question au sujet des provinces de l'Atlantique. Comme vous le signalez, il n'existe aucun centre d'appel unique dans les provinces de l'Atlantique. Je suppose que ce sont les seules provinces du pays à ne pas disposer d'un tel système. La question m'intéresse, puisque je suis du Nouveau-Brunswick.

Pouvez-vous me dire si vous savez pourquoi la région de l'Atlantique n'a pas adopté le système d'appel unique. Sans vouloir répondre à ma propre question, je crois qu'on peut penser que la région est moins peuplée et que la taille et l'ampleur des activités sont moindres. Est-il possible que cela tienne au fait que les entreprises ou les municipalités croient pouvoir être en mesure de régler elles-mêmes ces questions et qu'elles n'ont pas besoin d'un système provincial? En d'autres mots, comment expliquer cette situation au Canada atlantique?

Mme Kirk : Je ne peux pas vous dire quelle était la situation par le passé, parce que je ne connais pas les personnes qui s'en sont occupées auparavant. Je peux vous dire simplement que les intervenants actuels estiment qu'il faudrait établir un tel système et ils effectuent des études d'observation dans plusieurs provinces de l'Atlantique. Ce serait le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

Cependant, je peux risquer une hypothèse. En raison de la nature du terrain très rocailleux, il y a peu d'infrastructures souterraines et plus d'installations au-dessus du sol. Par contre, St. John's a son propre centre d'appel unique géré par Enbridge Gas, je crois.

Le sénateur Day : Saint John ou St. John's?

Mme Kirk : St. John's.

Le sénateur Wallace : J'habite en banlieue de Saint John.

Ms. Kirk: If you were to go through the Click Before You Dig site, you'll see their phone number is there, even though they're not a true One Call center. It's important for us to get that information out, what's available where.

Senator Wallace: I'm wondering if you're aware, are there any statistics in Atlantic Canada for the number of incidents or disruptions that have occurred to underground services? You have a lot of national stats and Ontario stats, but I'm wondering, is there anything we can look at in Atlantic Canada to get a sense province to province what the experience has been?

Ms. Kirk: Not that I can provide, but I'm sure the facility owners in Atlantic Canada could provide you with their stats, or I could access them through the Atlantic CGA. I'm sure we can get some of those numbers for you.

Senator Wallace: If you could, that would be interesting. I'd appreciate that.

Mr. Chiotti: Senator, I might offer a bit of speculation. I don't think it's any coincidence that One Call centres have founding members who are invariably the gas distribution utility, and obviously that's because they have the greatest to lose; when their plants are damaged, catastrophic events can occur.

Natural gas has been relatively late coming to the Maritime provinces, so perhaps that's one of the reasons why they haven't been as aggressive in establishing One Calls but why they would want to do so now because gas is coming into those provinces.

Senator Wallace: Certainly it has occurred at a later stage, but it has been in Nova Scotia and New Brunswick. Time passes. It has been there now for 10 years.

Senator Seidman: Thank you. Last week when Frank Zechner from the Canadian Construction Association was here, he told the committee that the Ontario legislation, while a good first step, does not have an enforcement mechanism to ensure utilities comply with the legislation. He mentioned two requirements: reasonable information and reasonable time. I also understand that the U.S. has a system to ensure compliance.

My question for you about the Ontario One Call system is: Was this compliance considered when the One Call was being developed? What are the barriers that may have prevented you from introducing this mechanism in the legislation?

Mr. Chiotti: I know Ben is itching to answer this question, so I'm going to let him do so.

Mme Kirk : Si vous allez sur le site Cliquez avant de creuser, vous trouverez leur numéro de téléphone là-bas, même s'il n'existe pas vraiment de centre d'appel unique. C'est important pour nous de diffuser cette information et de faire savoir quels sont les services offerts et à quel endroit.

Le sénateur Wallace : Savez-vous s'il existe des statistiques sur le nombre d'incidents ou d'interruptions de service dues à des perturbations des infrastructures souterraines dans la région atlantique du Canada? Vous avez beaucoup de statistiques nationales et ontariennes, mais je me demande s'il serait possible de se pencher sur la région de l'Atlantique pour connaître un peu mieux la situation dans chaque province.

Mme Kirk : Je n'ai pas ce genre de statistiques, mais je suis certaine que les propriétaires d'infrastructures du Canada atlantique pourraient vous en fournir, ou je pourrais moi-même les obtenir par l'intermédiaire de l'Atlantic CGA. Je suis certaine qu'il est possible d'obtenir ces statistiques pour vous.

Le sénateur Wallace : Ce serait très intéressant de les consulter et j'apprécierais beaucoup que vous puissiez les obtenir pour nous.

M. Chiotti : Sénateur, je peux peut-être vous fournir une certaine explication. Je pense que ce n'est pas par hasard si les membres fondateurs des centres d'appel unique sont presque toujours les distributeurs de gaz, qui sont bien entendu les plus exposés en cas d'incident; la rupture de leurs canalisations peut avoir des conséquences catastrophiques.

Le gaz naturel n'est arrivé que relativement tard dans les provinces maritimes, c'est peut-être une des raisons pour lesquelles les centres d'appel unique ne se sont pas répandus aussi vite qu'ailleurs, ce qui expliquerait que ces provinces s'y intéressent maintenant qu'elles commencent à être approvisionnées en gaz.

Le sénateur Wallace : Il est certain que le gaz est arrivé plus tard, mais la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sont approvisionnés depuis une dizaine d'années maintenant. Le temps passe.

La sénatrice Seidman : Merci. La semaine dernière, nous avons entendu le témoignage de Frank Zechner, de l'Association canadienne de la construction. Il a dit au comité que la loi ontarienne était une bonne chose, mais qu'elle est dépourvue de mécanisme contraignant les distributeurs à se conformer à la loi. Il a cité deux exigences : information raisonnable et délai raisonnable. Je crois savoir également que les États-Unis disposent d'un mécanisme d'application de la loi.

Ma question porte sur le système Ontario One Call : est-ce que l'on a envisagé une mesure de coercition lorsqu'on a mis au point le système d'appel unique? Quels sont les obstacles qui vous ont éventuellement empêchés d'introduire ce mécanisme dans la loi?

M. Chiotti : Je vais laisser Ben répondre à cette question, car je sais qu'il meurt d'impatience de le faire.

Mr. Hamilton: I'm always glad to hear Frank Zechner's name; he and I go way back to the founding days of the Ontario initiative. I have a high regard for Frank.

On this one, though, he's going to have to take "yes" for an answer; the regulations passed yesterday by the Ontario cabinet do include the various mechanisms to ensure compliance. I know Bob Bailey from Ontario, the MPP for Sarnia-Lambton, testified here a couple weeks ago.

When we put together what was originally Bill 180, later renamed Bill 8 after an election, the thinking was let's take compliance out of this legislation and worry about it afterwards. At the time, it was a private member's bill and it was focused on making sure the positive aspects were included in the legislation.

I think the thinking shared amongst the stakeholders at the time was, if you put it into the enforcement, that might seem negative, so let's put it on the back burner. In effect, that was deferred to the regulations. That's not something required or inherent in any One Call legislation; it's just how it evolved in Ontario.

One of the other concerns Frank expressed was how to enforce the rules. The rule in Ontario specifically for providing locates on time is reasonable attempts within five business days. In terms of a North American standard, five business days is actually the longest in North America. Most U.S. jurisdictions are anywhere from two calendar days to three business days. The Ontario experience is giving owners and members the largest latitude possible. I think that also comes with a correlating expectation that they will be well-positioned to meet that requirement.

In terms of how compliance works, broadly and briefly, in a lot of U.S. jurisdictions, there are various mixed models. A lot of them rely on what you might call civil enforcement, so police officers issuing tickets or someone can try to bring someone to court or some kind of quasi-judicial body.

In Ontario, the model we chose was basically described as a committee model of enforcement or what might also be described as self-directed enforcement. The enforcement mechanism actually exists within the Ontario One Call compliance committee, and the compliance committee is not a subcommittee of the board but in fact a different committee with different members, representative stakeholder groups, including excavators. Someone like Frank Zechner or someone from his side of the world would be involved in this. They would actually evaluate the performance data of the individual members as well as excavators because they can be subject to enforcement action. They decide how to proceed against members who are not meeting the legislated standards.

M. Hamilton : Je suis toujours content d'entendre parler de Frank Zechner; c'est un compagnon de la première heure de cette initiative ontarienne. J'ai beaucoup d'estime pour Frank.

Mais cette fois, il devra se contenter d'un simple « oui » en guise de réponse; le règlement adopté hier par le Cabinet ontarien comprend divers mécanismes pour assurer l'application de la loi. Je sais que Bob Bailey, le député provincial ontarien de Sarnia-Lambton, a témoigné devant votre comité il y a quelques semaines.

Lorsque nous avons élaboré le projet de loi 180 rebaptisé plus tard projet de loi 8 après les élections, l'objectif était de ne pas mentionner dans la loi les mesures d'application, mais de laisser ce détail pour plus tard. À l'époque, il s'agissait d'un projet de loi d'initiative parlementaire qui devait essentiellement mettre l'accent sur les aspects positifs.

À l'époque, les divers intervenants estimaient qu'il valait mieux ne pas évoquer les mesures d'application de la loi, car cela lui donnerait une allure négative, et qu'il valait mieux remettre cette question à plus tard. En effet cet aspect a été reporté et pris en compte dans le règlement. Cela ne se veut pas être un modèle pour toutes les lois relatives aux centres d'appel unique; c'est tout simplement de cette façon-là que cela s'est passé en Ontario.

La mise en application des règles était une autre des préoccupations de Frank. En Ontario, la loi prévoit un délai de cinq jours ouvrables pour réaliser des tentatives raisonnables de localisation. Ce délai de cinq jours ouvrables est en fait un des plus longs par comparaison à la norme nord-américaine. Dans la plupart des régions des États-Unis, la norme est de deux à trois jours ouvrables. En Ontario, la règle vise à donner aux propriétaires et aux membres le plus de latitude possible. En conséquence, je pense que l'on s'attend qu'avec un tel délai, ils soient tout à fait en mesure de se conformer à leurs obligations.

Quant au fonctionnement des mesures d'application, on peut dire de manière générale et brièvement, qu'il existe de nombreux modèles différents dans beaucoup de régions des États-Unis. Beaucoup de ces modèles ont recours à ce qu'on pourrait appeler des mesures civiles d'application prévoyant l'intervention d'agents de police ou des poursuites judiciaires, ou encore le recours à un organisme quasi-judiciaire.

En Ontario, le modèle que nous avons choisi est essentiellement un modèle que l'on pourrait qualifier de collégial ou de mécanisme d'observation volontaire. Le comité de contrôle de l'application d'Ontario One Call est un mécanisme qui existe et ce comité n'est pas un sous-comité du conseil, mais en fait un comité externe composé de membres différents représentant les intervenants, y compris les entreprises d'excavation. Une personne comme Frank Zechner ou quelqu'un d'autre de son secteur peut siéger à ce comité qui a pour mission d'évaluer les antécédents des membres et des entreprises d'excavation en matière de respect des normes, car ils peuvent faire l'objet de mesures d'application de la loi. Le comité peut décider quelles mesures prendre contre les membres qui ne respectent pas les normes imposées par la loi.

That gives One Call as an organization a lot of freedom and ability to chart its own course in terms of how it will deal with compliance and not rely on some external party who may or may not share the same zeal that a One Call organization would.

Senator Seidman: That's very helpful, but could you tell me, then, is your enforcement in the form of financial penalties?

Mr. Hamilton: Financial penalties are really the last resort. There are what are called administrative monetary amounts, so it is possible to issue financial penalties to members. But in the view of One Call and its board, that's actually the last resort.

We have a system of escalating enforcement that starts with written notification, where there's an opportunity for members to work with Ontario One Call to get back into compliance, much like you can ask a prosecutor in traffic court to tear up your ticket. If you take certain remedial actions, it's a similar model to what we envision with Ontario One Call, escalating enforcement and the opportunity for members to get back into compliance.

At the end of the day, Ontario One Call doesn't want the revenue from financial penalties. What it really wants — and both the members and excavators want — is compliance with the act.

Senator Seidman: Sure. I can certainly understand that and understand why you would use financial penalties as a last resort.

Do you think your One Call system could easily be adopted by other provinces as a best practice model?

Mr. Hamilton: In a word, yes. The Ontario bill, Bill 8, supported by Bob Bailey and Paul Miller, the New Democrat MPP for Hamilton East-Stoney Creek, is very brief, in a sense. It's only four and a half pages, and it includes both official languages, but it is also comprehensive; it deals with the key issues around both the owners of underground infrastructure and the excavators. In combination with the regulations passed yesterday, it pretty much provides a complete A to Z model of what a One Call system that's very comprehensive could look like in any part of Canada.

Senator Seidman: Do you still have resistance despite the fact you have this mandatory system? It's fairly new; it was just passed yesterday. Do you still have resistance, groups not wanting to join?

Mr. Hamilton: I would say that certainly as Bill 8 came close to passing two years ago there was a lot of resistance. Since the bill passed, it's fair to say that resistance has melted away. There are a lot of long-time philosophical opponents of One Call legislation in

Cela donne à Ontario One Call beaucoup de liberté et de latitude pour définir ses propres critères en matière d'application de la loi, plutôt que de devoir s'appuyer sur un organe externe qui ne partagerait peut-être pas les mêmes convictions qu'un organisme d'appel unique.

La sénatrice Seidman : C'est très utile, mais pouvez-vous me dire si votre mécanisme d'application est assorti de sanctions financières?

M. Hamilton : Les sanctions financières représentent vraiment le dernier recours. Il est possible d'imposer aux membres ce qu'on appelle des sanctions administratives pécuniaires, mais pour Ontario One Call et son conseil d'administration, il s'agit là d'une mesure de dernier recours.

Nous disposons d'un système d'application progressif de la loi qui prévoit pour commencer l'émission d'avis écrits. Ce système permet aux membres d'Ontario One Call de prendre les mesures nécessaires pour se conformer aux normes, de la même manière qu'on peut demander à un procureur de supprimer une contravention au Code de la route. Certaines mesures correctives sont semblables au modèle que nous avons envisagé pour Ontario One Call qui propose des mesures d'application progressives et la possibilité pour les membres de se mettre en règle.

Au bout du compte, Ontario One Call n'est pas intéressé à recueillir les recettes des sanctions financières. Ce qu'il souhaite vraiment, c'est que les membres et les entreprises d'excavation se conforment à la loi.

La sénatrice Seidman : Absolument. Je comprends ça et je comprends pourquoi vous n'imposez des sanctions financières qu'en dernier recours.

Pensez-vous que votre système d'appel unique pourrait devenir un modèle exemplaire pour les autres provinces?

M. Hamilton : Je dirais que oui. Le projet de loi 8, appuyé par Bob Bailey et par Paul Miller, député néo-démocrate d'Hamilton East-Stoney Creek, est très bref, dans un sens. Il ne compte que quatre pages et demie, dans les deux langues officielles, mais il est complet; il passe en revue les principaux points concernant les propriétaires d'infrastructures souterraines et les entreprises d'excavation. Avec le règlement adopté hier, il constitue un modèle exhaustif pour la mise en place d'un système d'appel unique extrêmement complet dans n'importe quelle région du Canada.

La sénatrice Seidman : Est-ce que vous continuez à rencontrer une certaine résistance malgré l'existence de ce système obligatoire? Tout est pas mal nouveau, puisque le règlement a été adopté hier. Est-ce qu'il y a encore de la résistance, des groupes qui refusent de devenir membres?

M. Hamilton : Il y a deux ans, au moment de l'adoption du projet de loi 8, il y avait beaucoup de résistance. Depuis que la loi a été adoptée, je crois qu'on peut dire que la résistance a disparu. Beaucoup d'opposants qui se battaient depuis longtemps par

Ontario that have now signed on enthusiastically and participating. They are probably our best and most efficient members.

Once you reach that point of passing legislation, a lot of the resistance they may face in other Canadian jurisdictions will melt away.

Senator Seidman: I saw Ms. Kirk nodding when I asked the question about whether your model could be easily replicated in other provinces. So not only could your model be easily replicated but your experience could be used as perhaps some encouragement to other provinces to replicate it. I don't know if you've thought of sharing best practices. We do that in this country; we share best practices in different provinces and help each other. That is one way to encourage other provinces to replicate what Ontario has done.

The Chair: Thank you. On behalf of the committee, I want to thank all three of you for coming out. Again, I apologize that we were a little bit late, but we appreciate your information. If we have anything else, our clerk will contact you, or if you have anything you want to send to us make sure you send it to the clerk.

We need to address an issue in camera.

(The committee continued in camera.)

(The committee continued in public.)

The Chair: Welcome back to the meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

Following a discussion amongst steering committee members, as well as with full committee, and in consideration of the relatively busy legislative agenda for the Senate and, we believe, the committee this spring, a revised 2014-15 budget application for the Northern Energy Study is before us. The principal change in this revision is that it takes what was previously budgeted as two activities and combines them into one trip, tentatively scheduled for May.

Our present poll of committee members indicates that approximately 10 are interested in attending all or a portion of the trip; therefore, this budget reflects this number as opposed to the previous nine.

Should the committee adopt the budget this evening, it will replace the earlier version with the two trips and be submitted to Internal Economy for their consideration. It should be noted that

principe contre la loi sur les centres d'appel unique en Ontario sont désormais membres et participent avec enthousiasme. Ce sont probablement nos meilleurs membres et aussi les plus efficaces.

Une fois que la loi est adoptée, une bonne part de la résistance disparaît. Il en sera de même dans les autres régions du Canada.

La sénatrice Seidman : J'ai vu que Mme Kirk hochait la tête lorsque j'ai posé ma question concernant la possibilité d'appliquer votre modèle dans les autres provinces. On peut dire par conséquent que votre modèle pourrait facilement être reproduit mais également que l'expérience ontarienne pourrait encourager les autres provinces à imiter l'Ontario. Je ne sais pas si vous avez pensé à faire la diffusion de vos pratiques exemplaires dans les autres provinces. C'est une pratique courante dans notre pays; les provinces s'entraident de cette manière. Ce serait une façon d'encourager les autres provinces à imiter l'Ontario.

Le président : Merci. Au nom du comité, je remercie les trois témoins d'avoir comparu aujourd'hui. Encore une fois, je vous prie de nous excuser pour notre léger retard. Nous sommes très satisfaits des informations que vous nous avez fournies. Si nous avons d'autres questions, notre greffière prendra contact avec vous ou, si vous avez d'autres données à nous faire parvenir, vous pouvez les lui communiquer.

Nous devons maintenant régler une affaire à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Je vous souhaite à nouveau la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Après discussion avec les membres du comité directeur ainsi qu'en comité plénier et compte tenu du programme législatif relativement chargé du Sénat et, semble-t-il, de notre comité ce printemps, nous devons nous pencher sur une demande budgétaire révisée pour l'exercice 2014-2015 relativement à l'Étude sur le développement des énergies dans le Nord. Le principal changement contenu dans cette révision consiste à réunir en une seule deux activités prévues dans le budget précédent en les combinant en un seul voyage qui aura lieu probablement au mois de mai.

D'après le sondage que nous avons réalisé auprès des membres du comité, environ 10 personnes sont intéressées à participer à l'ensemble ou à une partie du voyage; par conséquent, ce budget qui prévoyait au départ neuf personnes, sera rajusté en fonction du nombre de personnes qui se disent maintenant intéressées.

Advenant son adoption par le comité ce soir, ce nouveau budget remplacera la version antérieure qui prévoyait deux voyages et il sera soumis à la régie interne pour examen. Il

some \$11,000 has been saved by combining the trips and adding one senator.

Therefore, honourable senators, is it agreed that the revised special study budget application (Northern Territories Energy) for the fiscal year ending March 31, 2015, be approved, as amended, taking into consideration the meeting's discussions; and that the chair be authorized to submit the application to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets, and Administration?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. The meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, April 3, 2014

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:03 a.m. to study the current state of "One Call" programs that identify critical underground infrastructure in Canada; and to study non-renewable and renewable energy development including energy storage, distribution, transmission, consumption and other emerging technologies in Canada's three northern territories.

Senator Richard Neufeld (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

My name is Richard Neufeld. I represent the province of British Columbia in the Senate and I am chair of this committee.

I would like to welcome honourable senators, any members of the public with us in the room, and viewers across the country who are watching on television. As a reminder to those watching, these committee hearings are open to the public and are also available via webcast on the www.sen.parl.gc.ca website. You may also find more information on the schedule of witnesses on the website under "Senate Committees."

I would now ask senators around the table to introduce themselves, and I'll begin with the deputy chair, Senator Grant Mitchell from Alberta.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Paul Massicotte from Quebec.

convient de noter qu'avec l'ajout d'un sénateur, la combinaison des deux voyages permet de réaliser une économie d'environ 11 000 \$.

En conséquence, honorables sénateurs, est-il convenu que la demande budgétaire révisée pour cette étude spéciale (Étude sur le développement des énergies dans les territoires du Nord) pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2015 soit approuvée, telle que modifiée, compte tenu des discussions qui se sont déroulées au cours de la réunion; et que le président soit autorisé à déposer la demande au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci. Voilà qui met un terme à notre réunion.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 3 avril 2014

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 3, afin d'étudier l'état actuel des programmes de « centres d'appel unique » qui permettent de localiser les infrastructures souterraines essentielles au Canada; et pour étudier le développement des énergies renouvelables et non renouvelables dans les trois territoires du Nord, y compris le stockage, la distribution, la transmission et la consommation d'énergie, de même que les technologies émergentes.

Le sénateur Richard Neufeld (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à la séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Je m'appelle Richard Neufeld. Je représente la province de la Colombie-Britannique au Sénat, et je préside le comité.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux honorables sénateurs, à tous les membres du public présents dans la salle et aux téléspectateurs des quatre coins du pays qui nous regardent à la télévision. Je rappelle à ceux qui nous regardent que les audiences du comité sont ouvertes au public et également proposées en webémission sur le site web sen.parl.gc.ca. Vous pouvez aussi obtenir de plus amples renseignements sur la liste des témoins sous la rubrique « Comités du Sénat » du site web.

Je demanderais maintenant aux sénateurs assis à la table de se présenter en commençant par le vice-président, le sénateur Grant Mitchell, de l'Alberta.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, sénateur du Nunavut.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec.

Senator Nolin: Pierre Claude Nolin, a representative from the province of Quebec.

[English]

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

Senator Black: Douglas Black from Alberta.

The Chair: I'd also like to introduce our clerk, Lynn Gordon; and two Library of Parliament analysts, Sam Banks and Marc LeBlanc.

Today we are continuing to examine the current state of One Call, or Call Before You Dig programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

It gives me great pleasure to welcome our witness this morning, coming to us by video conference from New York City, Mr. Bob Kipp, President, U.S. Common Ground Alliance.

Thank you so much for taking time out of your busy schedule, Mr. Kipp, to be with us today. I understand you have some opening remarks and then we will go to a question and answer session. A reminder: Your words are being transcribed and interpreted as well, so please speak at a moderate pace. Thank you again. You can proceed, sir.

Bob Kipp, President, Common Ground Alliance: Thank you, senator. It's a pleasure to be here. I wish I were up there with you folks.

I've sent a couple of documents to refer to, if you have them in front of you. The first one is a matrix of One Call legislation across North America and Australia. I won't talk too much to that. It just gives you an idea of what the various states have in terms of legislation, coverage, exemptions, civil penalties, tolerance zones, et cetera. When you look at One Call legislation in Ontario, Quebec, British Columbia, Alberta, et cetera, these are some of the considerations that people would look at when looking at what to legislate in their environment.

The other document is a short PowerPoint, by my standards, but it will give you a little bit of history of how we got to where we are and what we're proceeding to do.

One Call centres have been in existence in the U.S. in some places over 40 years, but the Common Ground Alliance began with a study coming from the Transportation Equity Act for the 21st century in 1998. As some of you may know, in the U.S.,

Le sénateur Nolin : Pierre Claude Nolin, représentant de la province de Québec.

[Traduction]

Le sénateur Wallace : John Wallace, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, sénatrice de Montréal, au Québec.

Le sénateur Black : Douglas Black, sénateur de l'Alberta.

Le président : J'aimerais également vous présenter notre greffière, Lynn Gordon, et nos deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Marc LeBlanc.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'état actuel des programmes de centres d'appel unique, ou des programmes Appelez avant de creuser qui permettent de localiser les infrastructures souterraines essentielles au Canada.

C'est avec grand plaisir que j'accueille ce matin notre témoin, M. Bob Kipp, président de la Common Ground Alliance des États-Unis, qui comparaît devant nous par vidéoconférence depuis la ville de New York.

Je vous remercie infiniment, monsieur Kipp, de prendre le temps de vous entretenir avec nous en dépit de votre emploi du temps très chargé. Je crois comprendre que vous avez une déclaration préliminaire à faire. Ensuite, nous passerons à une série de questions. Je vous rappelle que vos paroles seront transcrites ainsi qu'interprétées. Par conséquent, veuillez conserver un débit modéré. Je vous remercie encore une fois. Vous pouvez commencer, monsieur.

Bob Kipp, président, Common Ground Alliance : Merci, sénateur. Je suis heureux d'être ici, mais je souhaiterais être parmi vous, mesdames et messieurs.

Je vous ai fait parvenir quelques documents que vous pourrez consulter si vous les avez sous les yeux. Le premier est une grille des lois qui visent les centres d'appel unique et qui sont en vigueur en Amérique du Nord et en Australie. Je ne parlerai pas tellement de la grille, mais elle vous donne une idée des lois promulguées par les divers États, de leur portée géographique, des exemptions, des pénalités civiles, des zones de tolérance, et cetera. Voilà quelques-uns des éléments que les gens devraient prendre en considération lorsqu'ils examinent les lois visant, entre autres, les centres d'appel unique de l'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique, et de l'Alberta, et lorsqu'ils songent à ce qu'ils souhaiteraient légiférer dans leur environnement.

L'autre document est une brève présentation PowerPoint, selon mes normes, mais elle vous expliquera un peu comment nous en sommes arrivés là où nous sommes et ce que nous nous apprêtons à faire.

Les centres d'appel unique existent dans certaines parties des États-Unis depuis plus de 40 ans, mais la Common Ground Alliance a amorcé en 1998 une étude prévue par la Loi de l'équité dans le transport pour le XXI^e siècle. Comme certains d'entre

pipelines are re-authorized every four years, and there are hearings before congressional committees every four years, they call a number of witnesses. And this was from the 1998 hearings — one of the outcomes of that hearing.

If we go to the next page, 160 people participated in this study of best practices across the U.S. It took a little over a year and they came up with 132 best practices that they could agree to. These are not necessarily the best practices, but they are the best practices all could agree to. That's critical, because every one of them is done on a consensus basis.

These practices are now adopted — we continue with the committee — and many of the states have adopted some or all of them into rule or law. We've translated them into French as well. We've brought the province versus state and some of the other zip codes, postal codes, and made those translations. The last I understood from Mike Sullivan was that there was close to an agreement, as to a Canadian set of best practices, based on these.

A number of folks from Canada are on the best practices committee, including Mike and some others from various provinces, and they've been on the committee since we began in 2001 as the CGA.

The next page is strictly our mission and vision. The idea is simply that we're about damage prevention to underground infrastructure. What do we need to keep reducing damages, to measure them, to bring people together and adopt the best practices. This next slide is a matrix strictly of the magnitude of the job.

Yesterday, I was speaking to a group of contractors in New York to try to give them a perspective of what's below the ground. There are 2.6 million miles of paved roads in the U.S. When you think of how many roads there are and of 2.6 million, there are 2.7 million miles of pipeline, and then there are 19 million miles of total infrastructure, it's a major undertaking to keep all of that safe. I'm not sure what we would have in Canada. The old 10-to-1 rule I don't think would apply because of geography. I think you have far more than 10 per cent of the 19 million. I would suggest you're in the 4 million-mile range at least. It's a big undertaking.

The next page is not really so much to identify the people but to show you who is on the board of directors and who they represent. We have excavators, state regulators, insurance, railroad, oil, locating, all of the industries and all of the stakeholders that have anything to do with keeping the

vous le savent, aux États-Unis, l'exploitation des oléoducs doit être autorisée de nouveau tous les quatre ans. Dans le cadre de ce processus d'autorisation quadriennal, des comités du Congrès tiennent des audiences au cours desquelles ils entendent un certain nombre de témoins. Notre étude découle des audiences de 1998 — c'est l'un des résultats de ces audiences.

À la page suivante, il est mentionné que 160 intervenants ont participé à cette étude sur les pratiques exemplaires en place à l'échelle nationale, aux États-Unis. Un peu plus d'un an plus tard, ils se sont entendus sur 132 pratiques exemplaires. Ce ne sont pas nécessairement les meilleures pratiques, mais ce sont celles sur lesquelles nous sommes parvenus à nous entendre, ce qui est essentiel, étant donné que chacune d'entre elles est adoptée avec l'approbation de tous les participants.

Ces pratiques ont maintenant été adoptées — le comité continue à se réunir — et bon nombre d'États ont intégré certaines ou la totalité d'entre elles dans leurs lois ou leurs règlements. Nous les avons également fait traduire en français. Nous avons substitué les provinces aux États et certains des codes ZIP aux codes postaux. Selon les dernières nouvelles que j'ai obtenues auprès de Mike Sullivan, je crois comprendre que les Canadiens sont prêts de s'entendre sur un ensemble de pratiques exemplaires fondées sur celles que je viens de mentionner.

Un certain nombre de Canadiens participent au comité sur les pratiques exemplaires, dont Mike et quelques représentants de diverses provinces, et ce, depuis que la CGA a commencé à s'en occuper en 2001.

La prochaine page traite uniquement de notre mission et de notre vision. Elle indique simplement que nous nous soucions de réduire les dommages causés aux infrastructures souterraines, de ce dont nous avons besoin pour continuer à réduire les dommages, pour mesurer ces dommages et pour réunir les gens et les convaincre d'adopter les pratiques exemplaires. La prochaine diapositive présente un tableau qui illustre seulement l'ampleur de la tâche.

Hier, je parlais à un groupe d'entrepreneurs de New York afin de tenter de leur donner une idée des infrastructures souterraines. On compte 2,6 millions de milles de chaussée revêtue aux États-Unis, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on pense au nombre de routes qui existent. De plus, il y a 2,7 millions de milles de pipelines et 19 millions de milles d'infrastructures au total. Assurer la sécurité de toutes ces infrastructures représente une tâche colossale. Je ne sais pas exactement combien d'infrastructures vous avez au Canada. Je ne crois pas que l'ancienne règle de 10 pour 1 s'applique ici, en raison de la géographie de votre pays. Je pense que vos infrastructures dépassent de loin 10 p. 100 des 19 millions de milles. Je dirais qu'elles sont au moins de l'ordre de quatre millions de milles. Cela représente une énorme entreprise.

La prochaine page vise moins à identifier les gens qu'à vous faire connaître les membres du conseil d'administration et les organisations qu'ils représentent. Il y a des entreprises d'excavation, des organismes étatiques de réglementation, des compagnies d'assurance, des entreprises ferroviaires, des

infrastructure safe. These people are typically recommended by their associations, their groups, and then put to a vote and looked at by the board.

In that particular group, there are two Canadians: Mike Sullivan, who testified before you about three weeks ago, from Alberta One-Call; and Dan King, a Vice-President for TransCanada in Calgary, and they both sit on our board of directors. The board meets three times a year face-to-face and another two times, typically via conference call.

The next page is a summary of our committees. As you can see, the first one is the One Call Systems International. These are the people who represent the One Call industry, as well as others, but mostly the One Call industry. We have a series of other committees, which I won't get into in any detail whatsoever. I'll refer to them a little later as we look at some of the results.

In terms of One Call centres, there are approximately 60 in the U.S., and that changes a little bit up and down. Forty states have a centre covering the geographic state itself, and then there are two centres sharing the geography in various ways. In New York, you have Long Island, and you have the rest of the state. In Illinois, you have Chicago, and you have the rest of the state. In California, it's divided in two — California North, California South. There are various ways of doing it, and they work together.

Most centres receive incoming requests by telephone, 811, which has been discussed, and various 800 numbers, Internet and fax. Mike mentioned, in his testimony, Click Before You Dig. Obviously, the Internet is a good way of doing it because it enables you to spread out the load and keep documents of the calls.

Approximately half of the centres in the U.S. are for-profit centres, and half of them are non-profits. Frankly, there is very little distinction in performance between both. Either way tends to work, and I wouldn't say one is better than the other in any way, shape or form.

We estimate that, in 2012, the centres received about 28 million incoming requests, and, from those incoming requests, they issued 150 million locate tickets to the various owner operators of the infrastructure. That gives you an idea of the volume of digging.

We do these studies every year. We look at adults 18 and older and a total sample size of 5,400, and we look at their awareness: unaided and aided awareness of 811 in the U.S., awareness of

pétrolières et des entreprises de localisation, c'est-à-dire tous les intervenants et les industries qui ont quelque chose à voir avec la protection des infrastructures. Habituellement, ces personnes sont recommandées par leur association ou leur groupe, et le conseil examine leur candidature avant de mettre leur nomination aux voix.

Ce groupe compte deux Canadiens : Mike Sullivan, qui représente le centre d'appel unique de l'Alberta et qui a témoigné devant vous il y a environ trois semaines; et Dan King, un des vice-présidents de TransCanada Pipelines, à Calgary. Tous deux sont membres de notre conseil d'administration. Les membres du conseil se réunissent face-à-face trois fois par année, et deux autres fois par année habituellement par vidéoconférence.

Un sommaire de nos comités figure à la page suivante. Comme vous pouvez le constater, le premier comité est celui qui porte sur les systèmes internationaux d'appel unique. Ses membres sont les personnes qui représentent l'industrie des centres d'appel unique, ainsi que d'autres organisations, mais surtout cette industrie. La CGA compte une série de comités que je ne décrirai pas du tout en détail. Je ferai allusion à eux un peu plus tard, lorsque nous examinerons certains des résultats.

En ce qui concerne les centres d'appel unique, il y en a approximativement 60 aux États-Unis, et ce chiffre augmente et diminue légèrement au fil du temps. Quarante États disposent d'un centre qui couvre la totalité de leur territoire, mais il arrive que deux centres se partagent le territoire de diverses manières. Dans l'État de New York, un centre couvre Long Island, et l'autre englobe tout le reste de l'État. Dans l'Illinois, un centre est consacré à Chicago, et un autre couvre le reste de l'État. En Californie, le territoire est divisé en deux — soit le Nord de la Californie et le Sud de la Californie. Les centres se répartissent le travail de diverses façons et travaillent ensemble.

La plupart des centres reçoivent les demandes par téléphone — depuis le numéro 811, qui a été discuté, ou divers numéros 1-800 —, par Internet ou par télécopieur. Au cours de son témoignage, Mike a mentionné le site d'info-excavation. Manifestement, le recours à Internet pour assurer ce service est une bonne façon de procéder, parce qu'elle nous permet de répartir la charge de travail et de conserver des documents relatifs aux demandes.

Environ la moitié des centres américains sont à but lucratif et l'autre moitié, à but non lucratif. Pour être franc, on observe peu de différence dans leur rendement. Les deux approches fonctionnent, et je ne pourrais pas dire que l'une d'elles est supérieure à l'autre, d'une manière ou d'une autre.

Nous estimons qu'en 2012, les centres ont reçu à peu près 28 millions d'appels et ont adressé 150 millions de demandes de localisations à divers propriétaires-exploitants d'infrastructure. Cela vous donne une idée du volume des travaux d'excavation.

Nous menons ces études annuellement. Nous prélevons un échantillon composé de 5 400 adultes âgés de 18 ans et plus, au total, et nous examinons leur connaissance spontanée et assistée

811 advertising, future intent to call, which is very important — I'll get to that in a second — and then the gender, age and rural area.

The awareness level of calling before you dig continues to increase. That's really important. We at the Common Ground Alliance do not have an advertising budget. We put together some materials that various groups can use, but we certainly try to encourage the One Call centres, the owner operators, to publicize the need to call before you dig, and the awareness has doubled over the last few years. More and more people are aware they have to call and quite a few now are aware that it is 811 in the U.S. that you do call.

The next slide is a very interesting one, in my estimation, because, in a lot of instances, when you ask a home owner who is putting in a deck or pool or patio if they plan to call, they say, "No, no, I know where everything is." Then boom, he's hit a cable line, a copper line, a water line or a gas line, or he's putting a fence post in and hits something with the auger. That has been the case for years and years. Back to my days in the phone company, it was a common thing, but we're now seeing that that's changing. The people are now saying, "Yes, I will call. I know I need to call, and I will do it." We see that that number has improved dramatically over the last four years.

I'm not sure I have that particular chart, but I can tell you that, from 2008 to 2012, the number of people who were likely to call — somewhat likely or highly likely — has gone from 50 to 81 per cent in the space of four years. The word is getting out. I think the message that we're all promoting is out there.

The DIRT report is a report we've put together; it began in 2004. It's a voluntary damage information reporting tool. It is probably the best vehicle we have for driving change. How do you know where you're going if you don't know where you've been? That old saying is quite accurate. It is voluntary, and it is confidential.

On the next page, we collect damage and near-miss data — voluntary, as I said. It is analyzed by a PhD and report writer and managed by a committee process.

The next slide will give you an idea of the damages that we estimate have occurred in the U.S. in the last eight years. If you look at that chart, you'll see the construction spending, which, of

du numéro 811 aux États-Unis, leur sensibilisation aux campagnes de publicité visant à faire connaître le numéro 811, leur intention future de composer le numéro, qui compte énormément — j'aborderai cette question dans une minute —, leur sexe, leur âge et leur région urbaine ou rurale.

La sensibilisation aux programmes Appelez avant de creuser continue d'augmenter, ce qui est vraiment important. La Common Ground Alliance ne dispose pas d'un budget pour lancer des campagnes de publicité. Nous avons préparé certains documents que divers groupes peuvent utiliser. Toutefois, nous nous efforçons certainement d'encourager les centres d'appels et les propriétaires-exploitants d'infrastructure à rendre publique la nécessité d'appeler avant de creuser. En outre, la sensibilisation à cette nécessité a doublé au cours des dernières années. Un nombre de plus en plus important de personnes sont conscientes qu'elles doivent appeler, et bon nombre d'entre elles savent qu'il faut composer le 811 aux États-Unis.

La prochaine diapositive est très intéressante, à mon avis, parce que, dans de nombreux cas, lorsqu'on demande à un propriétaire, qui est en train de construire une véranda, une piscine ou un patio, s'il planifie d'appeler, il répond par la négative, car il affirme savoir où se trouvent toutes les infrastructures. Peu de temps après, il endommage un câble coaxial, une ligne téléphonique ou une conduite d'eau ou de gaz, ou, s'il est en train d'installer une clôture, il percute une infrastructure avec sa foreuse. Ces incidents se produisent depuis de nombreuses années. À l'époque où j'étais au service de la compagnie de téléphone, cela se produisait fréquemment. Toutefois, les choses sont en train de changer. Les gens indiquent maintenant qu'ils appelleront, qu'ils savent que c'est nécessaire et qu'ils le feront. Nous remarquons que cette statistique s'est considérablement améliorée au cours des quatre dernières années.

Je ne suis pas sûr d'avoir amené ce diagramme, mais je peux vous dire que, de 2008 à 2012, le nombre de personnes qui se disent tout à fait disposées ou raisonnablement disposées à appeler est passé de 50 à 81 p. 100. Le bruit est en train de se répandre. Je pense que le message que nous souhaitons tous faire connaître s'ébruite.

Nous avons commencé à mettre le rapport DIRT au point en 2004. Il est le produit de l'outil de signalement volontaire des renseignements sur les dommages. C'est probablement le meilleur instrument dont nous disposons pour engendrer des changements. Comment savez-vous où vous allez, si vous ignorez où vous êtes passé? Ce dicton est tout à fait exact. Le signalement est volontaire et confidentiel.

La page suivante indique que nous recueillons des données sur les dommages causés et les incidents évités de justesse —, et ce, de manière volontaire, comme je l'ai mentionné. Les données sont analysées par un titulaire de doctorat et un rédacteur de rapport, et le processus est géré par un comité.

La prochaine diapositive vous donnera une idée des dommages qui, selon nous, sont survenus aux États-Unis au cours des huit dernières années. Si vous examinez le diagramme, vous

course, came down during the recession and is now starting to pick back up. The number of damages we had given to us or put into the system by volunteers or voluntarily by companies and individuals went from 20,884 in 2004, our first year, to 218,894, submitted in 2012. As we are getting ready to produce the 2013 report, we are well over 230,000 submissions.

The blue line is the estimated range of damages. As you can see, we estimate that the damages in the U.S. have gone from 700,000, or thereabouts, to 360,000, a dramatic improvement in terms of what's being damaged. No doubt the construction spending going down had something to do with that. Overall, I think the industry's enthusiasm has a great deal to do with the reduction in damages.

On the next slide, you see the distribution of events by division, and you see Canada also submits damage data. As a matter of fact, I think British Columbia is producing their DIRT report from the submissions into our tool, and I think Alberta may be doing the same. We're looking at producing a Canadian report as soon as we know we have statistically valid data in the system. This year, we will produce not only a general DIRT report, but we're also going to produce a gas distribution report, a telecom report and a transmission report, which will enable companies and those industries to look at not just the overall picture but the overall picture of their industry.

The next slide, which I picked out of a separate presentation, gives you the relationship between awareness and not making a call. In those places where they are more aware of Call Before You Dig, they call more, and the damage costs because calls weren't made are down in those areas. It's important to get the awareness out there, and we do see a relationship.

The next slide is a quick pie chart. This is the key. Notification not made is the low hanging fruit in our industry. It's down to 25 per cent. If we look at those 350,000 or 360,000 damages, about one quarter, no call was made to the One Call centre. That's down from about 45 per cent in 2004, and I estimate about 50 per cent in the year 2000. It's critical that we get the call made.

You'll see in a chart coming up that, if people make the call, 99 per cent of the time the job gets done with no damage. It's essential that we get them to call and get the marks located. The

constaterez que les dépenses dans le secteur de la construction, qui ont bien entendu diminué pendant la récession, commencent maintenant à remonter la pente. Le nombre de dommages qui nous a été signalé volontairement par des entreprises et qui a été saisi dans le système par des bénévoles est passé de 20 884, en 2004 — la première année où nous avons produit le rapport —, à 218 894, en 2012. Alors que nous nous apprêtons à produire le rapport de 2013, les chiffres qui nous ont été communiqués dépassent de loin 230 000.

La ligne bleue représente l'étendue estimative des dommages. Comme vous pouvez le constater, nous estimons que les dommages aux États-Unis sont passés d'à peu près 700 000 à 360 000, une amélioration radicale du nombre d'infrastructures qui sont endommagées. Il ne fait aucun doute que le recul des dépenses dans le secteur de la construction a joué un rôle dans ce résultat. Toutefois, dans l'ensemble, je crois que l'enthousiasme de l'industrie a grandement contribué à cette diminution des dommages.

Sur la prochaine diapositive, vous pouvez voir la répartition des incidents par division, et vous pouvez constater que le Canada présente aussi des données sur les dommages. En fait, je crois que la Colombie-Britannique utilise les données qu'elle saisit dans notre outil pour produire son propre rapport DIRT, et je pense qu'il se peut que l'Alberta fasse de même. Nous envisageons de produire un rapport pour le Canada aussitôt que nous saurons que les données entrées dans notre système sont statistiquement valables. De plus, cette année, nous produirons non seulement un rapport DIRT général, mais aussi un rapport sur la distribution du gaz, sur les télécommunications et sur les transmissions qui permettront aux entreprises et à ces industries de prendre non seulement connaissance du tableau d'ensemble, mais aussi du tableau d'ensemble pour leur industrie.

La prochaine diapositive, que j'ai tirée d'une présentation distincte, vous montre la relation qui existe entre la sensibilisation et l'omission d'appeler. Dans les régions où les gens sont plus conscients du fait qu'ils doivent appeler avant de creuser, le volume d'appels est plus élevé et les dommages imputables aux appels non passés sont moins nombreux. Il est important de sensibiliser les gens, et nous observons une relation entre ces deux facteurs.

La prochaine diapositive présente un diagramme à secteurs tracé rapidement. Voilà la solution au problème. L'absence de signalement est le fruit mûr facile à cueillir de notre industrie. Cette statistique a reculé et s'élève maintenant à 25 p. 100. Si l'on examine ces 350 000 ou 360 000 dommages, on constate que, dans un quart de ces cas, personne n'a appelé le centre d'appel unique. Cette statistique a diminué puisqu'elle correspondait à 45 p. 100 en 2004, et j'estime qu'elle devait s'élever à environ 50 p. 100 en 2000. Il est crucial que nous incitions les gens à appeler le centre d'appel unique.

Dans un diagramme à venir, vous constaterez que, lorsque les gens appellent, les travaux ne provoquent aucun dommage dans 99 p. 100 des cas. Il est donc essentiel que nous les incitions à

industry does its job very well once everyone is notified of the job that is pending, and so the marketing, identification, locating and excavation are done well.

Other highlights, mostly from the U.S., and there are some geographic reasons, we suggest that less than 1 per cent, which I just mentioned, notification experience damages. Twenty-five per cent, which I talked about, and a call to the One Call centre is the easiest, most effective means to reduce or eliminate damage.

Next it's small fencing, irrigation and landscaping. Contractors were mostly involved in events that included a failure to make a notification. We still have a lot of DIYers, weekend diggers, who don't make the call. It's typically around homes, and we have to work those through and get them to make that call.

In the U.S., we have "811 day," which is a big day for us, August 11. We do a number of initiatives across the country. A really interesting statistic is that 49 per cent of the people who dig in the U.S. will either watch or attend a NASCAR race, which surprises the heck out of me, but is a critical component. Thanks to Shell in the U.S. and 3M, we do a lot of NASCAR promotions.

I mentioned the next slide, percentage of no-calls in 2008, 37 per cent; 2004 was around 45 per cent; and 2011, 26; 2012, 25.

We're on to the last couple of slides, and this is one of the big ones. There are two congressional damage-prevention mandates in the U.S.: one is grant eligibility and the other is a study. They are really working at reducing the number of exemptions to state One Call laws, and also looking at enforcement. They're meeting with the states and they give federal grants to a lot of the pipeline state representatives. I believe Cynthia Quarterman, the administrator, testified that 78 per cent of the funding to state damage prevention, or National Association of Pipeline Safety Representatives, comes from the feds. They're saying you have to remove some of those exemptions or it could impact your funding.

We did a quick study of that on the next slide, and you'll see that in states we had 18 that were statistically valid, where five or more exemptions exist in the state One Call laws. Their report rate

appeler et que le prémarquage ait lieu. Une fois que tous les intervenants sont avertis des travaux en attente d'exécution, l'industrie fait très bien son travail et, par conséquent, la commercialisation, la localisation et les travaux d'excavation se déroulent bien.

Voici d'autres faits saillants provenant surtout des États-Unis, et il y a certaines raisons géographiques pour lesquelles nous faisons observer que, comme je viens juste de le mentionner, lorsque les travaux sont signalés, des dommages se produisent dans moins de 1 p. 100 des cas. Il y a les 25 p. 100 dont j'ai parlé, et le fait que la façon la plus facile et la plus efficace de réduire ou d'éliminer les dommages consiste à appeler le centre d'appel unique.

Ensuite, il est question de travaux d'installation de clôture, d'irrigation ou d'aménagement paysager. Les petits entrepreneurs interviennent le plus souvent dans les incidents qui découlent d'une absence de signalement. De plus, il y a encore beaucoup de bricoleurs et de personnes qui creusent pendant le week-end et qui n'appellent pas. Ils travaillent habituellement autour de leur maison, et nous devons nous employer à régler ces cas et à convaincre ces personnes de passer cet appel.

Aux États-Unis, il y a une journée « 811 », qui a lieu le 11 août; c'est un grand jour pour nous. Nous réalisons un certain nombre d'initiatives partout au pays. Voici une statistique fort intéressante : 49 p. 100 des excavateurs aux États-Unis regardent les courses NASCAR ou y assistent, ce qui me surprend beaucoup, mais c'est un élément essentiel. Grâce à Shell des États-Unis et à 3M, nous faisons beaucoup de promotions pour NASCAR.

J'ai déjà parlé de la prochaine diapositive. Il s'agit du pourcentage de dommages causés par l'absence de signalement : en 2008, 37 p. 100; en 2004, environ 45 p. 100; en 2011, 26 p. 100; et en 2012, 25 p. 100.

Nous sommes rendus presque à la fin, et c'est l'une des diapositives les plus importantes. Le Congrès américain a deux mandats en ce qui concerne la prévention des dommages : premièrement, assurer l'admissibilité à la subvention et, deuxièmement, réaliser une étude. On essaie vraiment de réduire le nombre d'exemptions dans les lois des États visant l'appel unique, et on se penche sur la façon dont elles sont appliquées. On organise des réunions dans les États, et on accorde des subventions fédérales à bien des représentants de pipelines des États. Si je ne me trompe pas, Cynthia Quarterman, l'administratrice, a affirmé que 78 p. 100 du financement consacré à la prévention de dommages dans les États, c'est-à-dire à la National Association of Pipeline Safety Representatives, provient du gouvernement fédéral. En fait, on dit aux États qu'ils doivent éliminer certaines de ces exemptions, à défaut de quoi cela pourrait avoir un impact sur leur financement.

La prochaine diapositive porte sur les résultats d'une étude que nous avons effectuée rapidement. Comme vous le verrez, 18 États sont jugés statistiquement valables : ce sont des États qui ont au

was 7.33 damages per One Call tickets. In states with four or less — and there happen to be 18 of those statistically valid — the damage rate was less than half.

I would strongly suggest that when people are looking at One Call laws, and a lot of them in the U.S. are looking at revamping, revising their laws, that they seriously look at exemptions. I think when you have a lot of exemptions it brings about this attitude of, “Maybe I don’t need to call,” et cetera, and the damage rates go up.

The last slide is one that I like to use. It’s a bit misleading in terms of what we do as excavation related, but in the U.S. they’ve looked at pipeline incidents with deaths or major injuries since 1988. These are not just excavation. They can also be corrosion and other factors. But this is the key. Even with the growth of pipeline transmission, distribution, gathering, the number of incidents keep dropping. I think that’s testimony to the industry really doing a better job, the states doing a better job, the regulators doing a better job, everyone, and more and more people are going home at five o’clock at night. I think, after all, that is the key.

Thank you. I’m open to any questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Kipp. That was very interesting. We have lots of interest so, senators, I’m keeping the clock going so that everybody gets an opportunity.

Senator Mitchell: Thanks very much, Mr. Kipp. Good to see you. You were in my office a while ago.

This is an excellent presentation with a brand new technical term that we haven’t heard before, “weekend diggers.” We’ll be using that in our report, I’m sure.

I think it would be safe to say that we’re all very impressed by how the United States could bring all this together with so many different state actors. We only have ten provinces and three territories, of course. Given that the legislation really applies at the state level, what specifically was the federal government’s role? How did they incent this tremendous coming together of all of this legislation? In that context, how does the congressional grant responsibility work? Our impression was that people call and companies pay for each call. In Canada there really isn’t a government responsibility financially.

Mr. Kipp: Yes. There are almost three questions in that one, thank you.

moins cinq exemptions dans leurs lois visant l’appel unique. Leur taux était de 7,33 dommages par signalement à un centre d’appel unique. Dans les États ayant moins de quatre exemptions — et il y en a 18 qui sont statistiquement valables —, le taux de dommages était inférieur à la moitié.

Quand les gens examinent des lois visant l’appel unique — et, aux États-Unis, ils sont nombreux à envisager de moderniser ou de revoir leurs lois —, je leur recommande avec insistance d’étudier sérieusement les exemptions. À mon avis, quand il y a beaucoup d’exemptions, les gens ont tendance à se dire qu’ils n’ont pas besoin de donner un coup de fil, et cetera, ce qui fait augmenter les taux de dommages.

La dernière diapositive, c’est celle que j’aime présenter. Les chiffres sont un peu trompeurs en ce qui concerne l’excavation. En tout cas, aux États-Unis, on a examiné les incidents pipeliniers à l’origine de décès ou de blessures graves depuis 1988. Il ne s’agit donc pas seulement d’excavation. L’accident peut être lié à la corrosion et à d’autres facteurs. Mais voici ce qu’il faut retenir. Malgré le recours croissant aux pipelines pour la transmission, la distribution et la collecte, le nombre d’incidents continue de diminuer. À mon avis, c’est un signe que tout le monde fait un meilleur travail — l’industrie, les États, les organismes de réglementation —, et que de plus en plus de gens rentrent chez eux à 17 heures. Après tout, c’est ce qui compte.

Merci. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Kipp. C’était très intéressant. Chers collègues, comme vous êtes nombreux à vouloir prendre la parole, je vais mettre en marche le chronomètre pour que tout le monde ait l’occasion d’intervenir.

Le sénateur Mitchell : Merci beaucoup, monsieur Kipp. Nous sommes heureux de vous rencontrer. Vous étiez venu me voir dans mon bureau il y a quelque temps.

C’était un excellent exposé, et vous avez utilisé une expression technique dont nous n’avions pas encore entendu parler : les excavateurs de fin de semaine. Nous allons l’utiliser dans notre rapport, j’en suis certain.

Je crois qu’il serait correct de dire que nous sommes tous très impressionnés par la façon dont les États-Unis ont pu rassembler tous ces nombreux acteurs à l’échelle des États. Dans notre cas, bien entendu, il n’y a que 10 provinces et 3 territoires. Étant donné que la législation s’applique au niveau des États, quel a été le rôle précis du gouvernement fédéral? Comment a-t-on incité les gens à déployer un effort d’une telle ampleur en vue de rassembler toutes ces lois? Dans ce contexte, en quoi consiste la responsabilité du Congrès en matière de subvention? Nous avons l’impression que les sociétés devaient payer pour chaque appel fait par les particuliers. Au Canada, le gouvernement n’a pas vraiment de responsabilité financière à cet égard.

M. Kipp : Oui. Il y avait là environ trois questions. Merci bien.

The first one: It came together as a result of the congressional hearings every four years, the re-authorization. At that time, there was a fellow by the name of Rich Felder, since retired, with DOT and the government, who had the idea of bringing everyone together. It was sort of unheard of in the industry. As a matter of fact, I had been asked to speak in many other regulated environments about how we do it. When these players first came together — and I wasn't there at the time — many of them didn't even like each other. They wouldn't talk to each other. That's why it took a year to do the study. They would only see each other in court. It was very conflicting at first.

These people developed a bond, and many of them are still around and they like each other and they're friends. That's how it started. It was an idea out of the blue.

The second part you mentioned, how do the feds do it? They fund only the pipeline safety representatives in each state. As I mentioned, as I understand from the testimony of Minister Quarterman, they fund about 78 per cent of their budget. They can impact what they do regulating the pipeline. In addition, they have grants every year, I think it's \$2 million a year that you can apply for, for anywhere from \$50,000 to \$100,000 for One Call centres or someone in the One Call industry to get a grant to try to do something different that the rest of the industry might be able to benefit from.

Beyond that, it's really up to the states in terms of their legislation, how they want to enforce it, what they want to put in their rules and regulations and how it works. You have everything from a very laissez-faire attitude that the only time they would ever enforce a law would be if there was a fatality.

You have others, like Virginia, where since 1998, I believe, they investigate every single gas and liquid damage report and every month they have a hearing and they have fines and/or education. By the way, it's not a nasty thing. No one is going out of business with the fine. The fines are from \$500 to \$2,500 — not anything that will put anybody out of business. But it brings them to a stage where they have to improve.

Probably one of the most fascinating hearings I attended — because I try to go to their hearings when they have them, at least once a year — there was a contractor who drove 125 miles that morning because he had been fined the month before. At the beginning of the meeting there's an appeal process. He was up first, and his fine was a letter. It wasn't even money. He had been rapped on the knuckles for what someone perceived he had done wrong. He had been a contractor for 25 years and took so much

En ce qui concerne la première question, ce rassemblement est le fruit des audiences tenues par le Congrès tous les quatre ans en vue d'une nouvelle autorisation. À l'époque, il y avait un dénommé Rich Felder, un représentant du gouvernement au service du département des Transports, qui a pris sa retraite depuis. C'est lui qui a eu l'idée de rassembler tout le monde. C'était presque du jamais vu dans l'industrie. En fait, on m'a invité à des réunions dans bien d'autres domaines réglementés pour expliquer comment nous nous y prenons. Quand ces joueurs se sont rassemblés — et je n'étais pas là à l'époque —, bon nombre d'entre eux ne s'aimaient même pas. Ils ne se parlaient pas. Voilà pourquoi il a fallu un an pour entreprendre l'étude. Ils ne se voyaient que devant les tribunaux. C'était très conflictuel au début.

Puis, ces gens ont tissé des liens, et bon nombre d'entre eux sont toujours là; maintenant, ils s'aiment bien et ils sont devenus des amis. C'est ainsi que tout a commencé. C'était donc une idée tombée du ciel.

J'en viens maintenant à la deuxième partie de votre question : comment le fédéral s'y prend-il? Le gouvernement fédéral ne finance que les représentants de la sécurité des pipelines dans chaque État. Comme je l'ai dit, d'après ce que je crois comprendre du témoignage de la ministre Quarterman, le gouvernement fédéral finance environ 78 p. 100 de leur budget. Il peut donc influencer sur la façon dont les États réglementent les pipelines. Par ailleurs, il y a des subventions chaque année; je crois qu'on peut faire une demande de 2 millions de dollars par année, et le montant varie de 50 000 \$ à 100 000 \$ pour les centres d'appel unique ou pour quelqu'un dans l'industrie des centres d'appel unique. Ainsi, on peut essayer de faire quelque chose de différent au profit du reste de l'industrie.

Mais à part cela, il incombe vraiment aux États de déterminer leur loi, la façon dont ils veulent l'appliquer, les dispositions qu'ils veulent inclure dans leurs règles et règlements et la façon dont le régime fonctionne. On trouve donc de tout : il y a certains États qui prônent une attitude de laissez-faire, si bien qu'une loi ne serait appliquée qu'à la suite d'un accident mortel.

Il y a ensuite d'autres États, comme la Virginie, où depuis 1998, je crois, on enquête sur chaque rapport de dommages dans l'industrie pétrolière et gazière, et on tient une audience chaque mois, en plus d'imposer des amendes et d'assurer une sensibilisation. En passant, ce n'est pas une mauvaise chose. Personne n'a fermé boutique à cause d'une amende. Des amendes de 500 \$ à 2 500 \$ ne poussent pas quelqu'un à la faillite. Par contre, elles le forcent à s'améliorer.

Une des audiences les plus fascinantes auxquelles j'ai assisté — parce que j'essaie d'y aller au moins une fois par année —, c'était sans doute celle d'un entrepreneur qui avait dû faire 125 milles en voiture ce matin-là parce qu'il avait écopé d'une amende le mois précédent. Au début de la réunion, il y a un processus d'appel. Il était le premier à prendre la parole. Quelle était son amende? Une lettre. Ce n'était même pas un montant à payer. Il s'était fait taper sur les doigts parce que quelqu'un avait estimé qu'il avait fait

pride in what he did and how he did it that he wanted that letter removed. That tells you something about how that industry works.

When I attended the first meeting in Virginia, I asked the regulator to leave the room at lunch. I was just with the board. There are eight people on the board: contractors, owner/operators and One Call centres. I said to them, “Level with me: Is this guy a “nine-oner”? Is he rapping you when I’m not in the room?” They were all really good and said, “No, it works. We trust each other. This works. It was difficult at first, but we all know the ground rules.”

If you look at Virginia’s damage report rate, it’s one of the lowest in the country.

Senator Massicotte: Thank you, Mr. Kipp, for being with us this morning. Obviously the issue for us as legislators is whether we need to do this, and the fact we have been considering legislating would suggest some people do not agree. If it’s in their self-interest to do so, they would do it, which means some people are against this. Who is against this and why does it merit doing something against their will?

Mr. Kipp: There is a tremendous distrust between excavators and owner-operators and locators in various geographies and groups. There is always the fear that legislation will favour one group or another. That’s been hard to overcome, because in the past if you were funding a candidate and giving him a lot of money and he gets elected he might look at things your way more than someone else’s way. There has always been that fear.

When we bring them together and take that fear away and they see that anything and everything we do is on a consensus basis and there is an equal voice at the table, then that fear goes away. It’s not easy.

We still get into meetings and talk about best practices where someone will say, no, you are not favouring the excavator or locator, and the excavator is the one that fears it the most because he is the one that is typically blamed. I refer to the excavator as the hockey goaltender or the quarterback in football. No matter what happens in hockey, if it is a bad play in the zone, a bad change, a three-on-two, then it’s a two-on-one, the defenceman has to take away the pass and he decides he is going to be a hero and take out the puck carrier, beautiful dished-out pass, the puck goes into an empty net and everybody says, “Hey, goalie, you are awful.”

You can do your job right, but if everybody else screws up, you are going to get blamed because you let the puck in the net or you threw the interception. It’s called an excavation damage, not a locating damage or placement damage. That’s where a lot of mistrust is. It takes time but it works.

quelque chose de mal. Cet entrepreneur, qui comptait une expérience de 25 ans, était si fier de ce qu’il faisait et de la manière dont il le faisait qu’il voulait qu’on enlève la lettre de son dossier. Cela vous donne une idée de la façon dont l’industrie fonctionne.

Lorsque j’ai assisté à la première réunion en Virginie, j’ai demandé au décideur de quitter la salle à l’heure du midi. J’étais seul avec les membres du conseil. Il y a huit personnes qui siègent au conseil : il s’agit d’entrepreneurs, de propriétaires, d’exploitants et de représentants de centres d’appel unique. Je leur ai dit : « Dites-moi : ce gars-là s’en prend-il à vous quand je ne suis pas dans la salle? » Ils n’avaient rien à se plaindre. Ils m’ont dit : « Non, cela fonctionne bien. Nous nous faisons confiance. Ça marche bien. C’était difficile au début, mais nous connaissons tous les règles de base. »

Vous constaterez que la Virginie a le taux de dommages signalés le plus bas au pays.

Le sénateur Massicotte : Merci, monsieur Kipp, d’être avec nous ce matin. Évidemment, la question pour nous, en tant que législateurs, est de savoir si nous devons intervenir. Qu’on envisage de légiférer suppose déjà que tout le monde n’est pas en faveur d’une telle mesure. Si c’était dans leur propre intérêt, ils le feraient, ce qui signifie que certaines personnes sont contre. Qui s’oppose à cette mesure et pourquoi faudrait-il leur imposer?

M. Kipp : Il y a énormément de méfiance entre les excavateurs, les propriétaires-exploitants et les localisateurs, dans divers groupes et diverses régions. On craint toujours que la législation va en favoriser certains au détriment des autres. Il est difficile de dissiper cette méfiance, car dans le passé, quand quelqu’un finançait grassement un candidat, on craignait qu’une fois élu ce dernier penche en faveur de son bailleur de fonds. Il y a toujours eu cette crainte.

Quand on les réunit et qu’ils constatent que tout ce que nous faisons est fondé sur le consensus et que tout le monde a voix au chapitre, les inquiétudes tombent. Ce n’est pas facile.

Il arrive encore que dans les rencontres où il est question de pratiques exemplaires, quelqu’un s’oppose à ce qu’on favorise la position de l’excavateur ou du localisateur, et c’est l’excavateur qui est le plus réticent, car c’est normalement lui qu’on blâme en premier. Je compare l’excavateur à un gardien de but au hockey ou au quart-arrière au football. Peu importe ce qui arrive au hockey — un mauvais jeu dans la zone, un mauvais changement de joueurs, un trois contre deux, puis un trois contre un, le défenseur doit intercepter une passe et décide de jouer les héros et de mettre en échec le porteur de la rondelle, mais la passe est trop belle et la rondelle se retrouve dans le filet désert. Et là, tout le monde dit que le gardien de but est pourri.

Vous pouvez bien faire votre travail, mais si tous les autres ratent leur coup, c’est vous qu’on pointe du doigt pour la passe qui a filé ou le but compté. On parle de dommages d’excavation, pas de localisation ni d’emplacement. C’est pourquoi il y a beaucoup de méfiance. C’est long, mais on y arrive.

Senator Massicotte: In Canada the legislation is such that the excavator is responsible for all damages he may cause from the fact he did not follow proper procedure, which is an immense liability. Think of pipelines. You would think they would be motivated by the legal and financial responsibility. Is that also the case in the United States?

Mr. Kipp: There are different laws in different states. Let's take Virginia. Their rule is 48 hours; it might be 72 hours. If there is damage or the locate is not done within 48 hours, the infrastructure owner is fined. You have to do it in that time because you don't want the excavator showing up with his crew and not being able to dig. There is down time. That's not fair to the excavator. The excavator likes that. Then the locate is done. If the locate is inaccurate or mismarked and damage results as a result of that locate then it's the owner-operator. He's responsible for dealing with his locator, whether it is a contractor or an employee, to make sure that does not recur. Now the excavator, if he doesn't call or hand dig within the tolerance zone, then he's responsible. All of those things are looked at equally to see where the responsibility for the damage is.

Senator Massicotte: Do they all agree to have one locator or do they send their own locator?

Mr. Kipp: That varies immensely. One third of the locates in the U.S. are done by the infrastructure owner's employees; then they will have contractors. In some cases, you may have a contractor who will do Verizon, Washington Gas and something else. He may have three contracts. When he goes on the site, he does those three locates. Next to him you may have someone from Commonwealth Edison doing their own. It varies from state to state and company to company.

Senator Black: Thank you, Mr. Kipp. You are to be congratulated on the work you have done; we thank you very much for giving focus to the work we are doing. I've taken from your comments that in the U.S. the really quite extraordinary advances have been driven by a groundswell as opposed to legislation imposing these obligations across the U.S. Do you agree with that?

Mr. Kipp: Correct. I would say we've had encouragement from the feds and some of it has been financial. When we first started we would get a half-million-dollar grant a year, and we had very little funding in 2001 when I began. We now continue with that funding to do various things and some of them are related directly to what FINSA wants us to do, but we now have 2.1 million in revenues from sponsors — companies like Shell, TCPL and others.

Le sénateur Massicotte : Au Canada, selon la loi, l'excavateur est responsable de tous les dommages qu'il cause par faute de procédures adéquates, et c'est une immense responsabilité. Pensez aux pipelines. On pourrait croire que le fardeau juridique et financier suffirait à les convaincre. Est-ce que cela fonctionne aussi de cette façon aux États-Unis?

M. Kipp : Les lois varient d'un État à l'autre. Prenons la Virginie, par exemple. La règle appliquée là-bas est de 48 heures, ou peut-être de 72 heures. S'il y a des dommages ou que la localisation n'est pas effectuée dans les 48 heures, le propriétaire de l'infrastructure est mis à l'amende. Il faut que ce soit fait dans ce laps de temps, car l'excavateur et son équipe doivent pouvoir creuser. Sinon, il faut attendre, et ce n'est pas juste pour l'excavateur. L'excavateur aime cela. On fait ensuite la localisation. Si elle est inexacte ou que le marquage est erroné, le propriétaire-exploitant est responsable des dommages qui s'ensuivent. C'est à lui de s'assurer avec le localisateur, que ce soit un entrepreneur ou un employé, que cela ne se reproduira pas. Maintenant, si l'excavateur n'appelle pas ou s'il ne creuse pas à la main à l'intérieur de la zone de tolérance, c'est lui qui est responsable des dommages. On tient compte de tous ces facteurs de manière égale pour déterminer à qui revient la responsabilité.

Le sénateur Massicotte : Est-ce que tout le monde doit convenir du localisateur à engager ou est-ce que chacun a son propre localisateur?

M. Kipp : Cela varie énormément. Un tiers des localisations aux États-Unis sont effectuées par les employés du propriétaire, sinon ce sont des entrepreneurs. Dans certains cas, un entrepreneur peut travailler pour Verizon, Washington Gas et une autre entreprise. Il pourrait avoir trois contrats différents. Quand il se rend sur place, il fait trois localisations. À côté de lui, un localisateur de Commonwealth Edison pourrait très bien faire ses propres localisations. Cela dépend d'un État à l'autre, et d'une entreprise à l'autre.

Le sénateur Black : Merci, monsieur Kipp. Je vous félicite pour le travail que vous faites, et merci de nous aider à orienter notre étude. J'en déduis, d'après vos commentaires, que les avancées remarquables réalisées aux États-Unis sont attribuables au soutien massif des mesures en question, plutôt qu'à une loi qui imposerait ces obligations à l'échelle du pays. Êtes-vous aussi de cet avis?

M. Kipp : C'est exact. Je dirais que nous avons été encouragés par le gouvernement fédéral, et une partie de cette aide était de nature financière. Au tout début, nous recevions une subvention annuelle d'un demi-million de dollars, et nous avions très peu de financement quand j'ai commencé, en 2001. Nous utilisons toujours ce financement pour différentes choses, certaines étant liées directement au mandat que la FINSA nous confère, mais nous bénéficions aujourd'hui de revenus de 2,1 millions de dollars provenant de commanditaires — des entreprises comme Shell, TCPL et d'autres.

Senator Black: How about if you give us some free advice as to what we, as senators, should be doing to encourage the type of success in Canada that you have seen in the U.S.?

Mr. Kipp: That's a tough one. You have some really strong people in Canada from Natalie in Quebec, Brian in Ontario, David in B.C., Mike in Alberta. I think you have some really strong people who want to move the agenda forward.

We missed the boat on 811 in the U.S., which has become a team logo, like the Dallas star or the maple leaf, and it tends to bring people together. If you look at some of those people and leaders like Trans-Canada, Bell, Gaz Métro in Quebec and Jim Tweedie and the Canadian Gas Association out of Ottawa, a lot of good people who are looking for your guidance and maybe some leadership. I don't think they are asking for funding, but they're looking for ways to get legislation. That's one of the big issues. Ontario recently got it. I know Quebec would like it. Alberta has some of it. B.C. has some of it. You need legislation with teeth, and maybe it's on a provincial basis with federal guidance.

Senator Black: Thank you very much.

Senator Seidman: Thank you, Mr. Kipp.

You have shown us that data collection provides evidence in your DIRT report. We really appreciate that. And also that awareness campaigns work. We have heard that data plays an important role in ensuring buy-in from stakeholders.

Understanding that we've had this pocket resistance in Canada, did you find that collecting this evidence to show how One Call systems can reduce incidents and damages helped in selling the program across the U.S.?

Mr. Kipp: Yes. I can speak to one very recent example: As I mentioned, the lowest hanging fruit is the per cent no-call. If we can get people to call 99 per cent of the time the industry does the job right. We were able to ascertain that we had a very serious problem in one geographic area of the U.S. where instead of 25 per cent they were 65 per cent; they have a tremendous number of damages all across the infrastructure. I have since met with a state senator and he has called some people together. They have a tremendous number of damages in that state. They have the people working together. They have a long road to go, but that is the low-hanging fruit. They have to get an awareness campaign that works. They have to get people who know to call, and that's an enforcement issue. They have to get the people who are exempt off the exemption list. That particular state has had

Le sénateur Black : Pourriez-vous nous faire gracieusement part de quelques conseils sur ce que nous pourrions faire, en tant que sénateurs, pour faire en sorte que le Canada connaisse le même succès que les États-Unis?

M. Kipp : C'est difficile à dire. Vous avez des gens très compétents au Canada. Il y a par exemple Natalie au Québec, Brian en Ontario, David en Colombie-Britannique et Mike en Alberta. Je pense que vous pouvez compter sur des gens solides qui veulent faire avancer les choses.

Nous avons manqué notre coup avec le 811 aux États-Unis, qui est en quelque sorte devenu le logo d'une équipe, comme l'étoile de Dallas ou la feuille d'érable, et qui a tendance à rassembler les gens. Si on pense à ces personnes et aux grandes entreprises comme Trans-Canada, Bell, Gaz Métro au Québec, ou encore à Jim Tweedie et à l'Association Canadienne du Gaz à Ottawa, beaucoup de gens de confiance attendent votre direction et peut-être un certain leadership. Je ne pense pas qu'ils demandent du financement, mais ils veulent trouver un moyen de mettre une loi en place. C'est un enjeu de taille. L'Ontario a adopté une loi à cet effet récemment. Je sais que le Québec l'envisage aussi. L'Alberta a déjà pris des mesures en ce sens, tout comme la Colombie-Britannique. Vous avez besoin d'une législation qui a du mordant, et il pourrait s'agir de lois provinciales appuyées par le gouvernement fédéral.

Le sénateur Black : Merci beaucoup.

La sénatrice Seidman : Merci, monsieur Kipp.

Dans votre rapport « DIRT », vous nous montrez que les données recueillies font foi de l'efficacité des mesures. C'est très apprécié. Vous nous dites également que les campagnes de sensibilisation fonctionnent. On a entendu qu'il était important d'avoir des données à l'appui pour convaincre les intervenants d'adhérer au système.

Sachant que nous nous butons à une certaine résistance au Canada, pensez-vous que cela a facilité l'adhésion au programme à l'échelle des États-Unis de pouvoir fournir des données démontrant que les centres d'appel unique permettent effectivement de réduire le nombre d'incidents et l'ampleur des dommages?

M. Kipp : Oui, et je peux vous donner un exemple très récent pour l'illustrer. Comme je le disais, la première cible à atteindre est de réduire le pourcentage de cas où il n'y a pas eu d'appel. Si on pouvait faire en sorte que les gens appellent dans 99 p. 100 des cas, on sait que l'industrie travaille bien. Nous avons été en mesure de déterminer qu'il y avait un très grave problème dans une zone géographique des États-Unis, où le pourcentage n'était pas de 25 p. 100, mais de 65 p. 100. On recensait d'innombrables dommages sur l'ensemble de l'infrastructure. J'ai depuis rencontré un sénateur d'État, qui a rassemblé différents intervenants. On déplore de nombreux dommages dans cet État. Une collaboration a été entamée. Il reste beaucoup de chemin à faire, mais cela reste l'objectif le plus facile à atteindre. On doit mettre sur pied une campagne de sensibilisation efficace là-bas. Il faut que les gens

some bad issues, and they are working toward getting their act together. It will take some time, but collecting damage data is essential.

Senator Seidman: Why didn't their awareness campaign work? You said they had one, but it didn't work.

Mr. Kipp: I will come back to Senator Mitchell's question. I think it's a funding issue. When I say funding, most of the One Call centres in the U.S. are funded on a per-ticket basis. That means if I'm Bell Canada and the One Call centre refers a thousand tickets to me today, the rate might be 84 cents or \$1.25. I would owe them \$1,250 if it's \$1.25. With that money, most of the One Call systems allocate a certain per cent to public awareness. This particular state was funded on a mileage basis, which means that at the beginning of the year they know their revenue line. Now, even though you want call volumes to increase, that's not a good thing if you want your bottom line to be profitable. They were cutting costs because their revenues were fixed. They have to change their funding model.

Senator Seidman: Thank you.

Senator Patterson: This is most enlightening.

You've had the Call Before You Dig number since 2005, and in Canada unfortunately our Canadian Radio-television and Telecommunications Commission denied the use of the 811 dialing code because it's being used for non-emergency telehealth triage services. It seems the most common method in Canada of making locate requests is via the Internet. Have you thought about whether a Click Before You Dig system might have advantages over a call system as we look ahead to a national system in Canada?

Mr. Kipp: Well, the advantage is certainly one where you can distribute the call volume, costs are reduced, that's all good, and you can get around that. In general speak, to me, the more ways people can get to you, the more options you have to provide them with service. The Click Before You Dig is a tremendous option for businesses that start their day at a computer. It is a great option for those business guys who may have an iPad or iPhone they can use, but it is not such a great tool for those who are not as user-friendly with some of the Internet services. To me, the more ways you can give them — fax, Internet, telephone — the better chance you have of reaching everyone to increase your population reach.

Senator Patterson: Another aspect I'd like to ask you about is damage prevention standards for underground infrastructure. You may know that our Canadian Standards Association is developing a Canadian damage prevention standard. I think it's called CSA Z247. Is your Common Ground Alliance aware of this or participating in the development of this proposed damage prevention standard?

sachent qui appeler, et c'est une question d'application à ce moment-là. Il faut écouter la liste d'exemptions. Cet État a connu d'importants problèmes, mais les responsables s'efforcent de remédier à la situation. Il faudra être patient, mais il est essentiel d'ici là de recueillir des données sur les dommages causés.

La sénatrice Seidman : Pourquoi la campagne de sensibilisation n'a-t-elle pas fonctionné? Vous avez dit qu'il y en avait eu une, mais qu'elle n'avait pas donné les résultats escomptés.

M. Kipp : Je vais revenir à la question du sénateur Mitchell. Je pense que c'est une question de financement. Et quand je parle de financement, je veux dire que la plupart des centres d'appel unique aux États-Unis sont financés à l'utilisation. Cela signifie que si le centre d'appel renvoie mille billets de service à Bell Canada aujourd'hui, le taux peut être fixé à 84 cents ou à 1,25 \$. La plupart des centres d'appel unique consacrent une partie de cet argent à la sensibilisation du public. Dans cet État, le financement était établi selon le kilométrage, ce qui veut dire que les revenus sont connus en début d'année. Même s'il est souhaitable que le volume d'appels augmente, ce n'est pas une bonne chose sur le plan de la rentabilité. Ils devaient réduire les coûts parce qu'ils avaient des revenus fixes. Le modèle de financement doit être modifié.

La sénatrice Seidman : Merci.

Le sénateur Patterson : C'est très informatif.

La ligne Appelez avant de creuser est en place depuis 2005, et au Canada, malheureusement, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a refusé l'utilisation du numéro 811, car il est déjà affecté à la ligne info-santé, pour le triage des appels non urgents. Il semble que la manière la plus courante de soumettre des demandes de localisation au Canada est de le faire par Internet. Pensez-vous qu'un système de vérification en ligne serait plus pratique qu'un système d'appels si on souhaite implanter un programme national au Canada?

M. Kipp : Eh bien, cela aurait certainement l'avantage de permettre de distribuer le volume de demandes et de réduire les coûts, et c'est très bien, et il y a moyen de mettre cela en place. Généralement parlant, je pense que plus les gens ont de façons de vous joindre, plus vous avez d'options pour leur offrir le service. Les demandes en ligne sont une excellente option pour les entreprises dont la journée commence devant l'ordinateur. Ça l'est aussi pour les entrepreneurs qui ont un iPad ou un iPhone, mais pas tellement pour ceux qui ont moins de facilité avec les services Internet. Plus on leur offrira de façons de trouver l'information — télécopieur, Internet, téléphone —, plus on aura de chances de rejoindre tout le monde.

Le sénateur Patterson : J'aimerais aussi vous poser des questions concernant les normes de prévention des dommages aux infrastructures enfouies. Vous savez peut-être que l'Association canadienne de normalisation travaille sur une norme canadienne de prévention des dommages. Je pense qu'elle porte le titre de CSA Z247. Est-ce que la Common Ground Alliance est au courant de cela ou est-ce qu'elle participe à l'élaboration de cette norme de prévention?

Mr. Kipp: Not from a U.S. perspective, but Mike and Jim and the folks up in Canada are very familiar with it, I'm sure. They just met last October. I think they meet a couple of times a year to discuss Canadian focused issues and I suspect they are probably aware of that. I would have to check with them.

Senator Patterson: Is there a damage prevention practice approach applied in the U.S.?

Mr. Kipp: Yes, our best practices. That is our approach where we bring the committee together three times a year. There are task forces that review on air — on telephones, telecoms — where they have specific new best practices. If there is a practice out there that someone is doing in a state or province and they want to bring it to the committee, they issue a transaction record. The committee reviews it and if it looks like it is a viable new best practice, they create a task team that looks at it, words it, and agrees or disagrees to go with it. If it comes to the committee, it's reviewed, discussed and goes back to every association — gas association, contractors — and then they come back for a vote on a consensus basis. If all agree then it becomes a Common Ground best practice.

Senator Wallace: Mr. Kipp, when I listen to your comments and I think back to other witnesses we've heard, it seems so logical that One Call centres make complete sense. The benefits that you and others have pointed out seem very obvious. If we decide to encourage this in Canada, to have a One Call system throughout the country, where is the resistance likely to come from? From a business perspective, one thing that that comes to mind is that once the call is made, if there are delays in getting a response, getting the actual locate made, then excavation firms would be reluctant. They don't want to have their jobs tied up. Time is money and they'd be concerned about bureaucratic problems and delays.

I heard you mention the time frame of 48 hours. I thought I understood you to say there was a 48-hour period where the locate would have to be made, which doesn't seem like something unreasonable. When you say that, is it a standard in all states across the country or is there a prescribed time that the locate would have to be made within that would vary by state? What can you tell us about that?

Mr. Kipp: You will see that on the one matrix. Most of them are two or three business days. There are exemptions. In some of the rural areas of Montana it may be four or five days, but by and large most of the country — 95 per cent — is under the two or three business day issue. Once the contractor is aware of that, it is not a big deal. By the way, they all also have emergency locates. If I'm a contractor and doing something and a water pipe bursts, I can call the number and have one-hour or three-hour emergency locates, and the locates must go out at that point.

M. Kipp : Pas du côté des États-Unis, mais je sais que Mike, Jim et les autres responsables canadiens sont tout à fait au courant. Ils se sont rencontrés en octobre dernier. Je pense qu'ils se réunissent quelques fois par année pour discuter des enjeux propres au Canada, et je crois bien qu'ils savent de quoi il s'agit. Je devrais vérifier avec eux.

Le sénateur Patterson : Est-ce qu'une norme de prévention des dommages est appliquée aux États-Unis?

M. Kipp : Oui, nous avons des pratiques exemplaires à cet égard. Le comité se réunit trois fois par année pour en discuter. Des groupes de travail discutent en direct — téléphone, télécommunications — des nouvelles pratiques proposées. Si une pratique est appliquée dans un État ou une province quelconque et qu'on veut la présenter au comité, on soumet une demande d'examen. Le comité l'examine et s'il juge que c'est une pratique exemplaire viable, il crée un groupe de travail qui l'étudie, la formule et convient ou non de l'adopter. Toute pratique soumise au comité est étudiée et renvoyée aux différentes associations — l'association du gaz, les entrepreneurs —, et le tout est soumis à un vote dans le but d'arriver à un consensus. Si tout le monde est d'accord, cela devient une des pratiques exemples de la Common Ground Alliance.

Le sénateur Wallace : Monsieur Kipp, quand je vous écoute parler et que je pense à ce que les autres témoins nous ont dit, les centres d'appel unique semblent être la solution sensée. Les avantages que vous et d'autres avez soulignés sont très évidents. Si nous décidons d'aller de l'avant avec cette solution au Canada, d'implanter un système de centres d'appel unique à l'échelle du pays, où risquons-nous de nous buter à de la résistance? Du point de vue des entreprises, s'il faut attendre un certain temps avant d'obtenir la réponse et d'avoir les résultats de la localisation quand un appel est fait, il est possible que les entreprises d'excavation aient des réticences. Elles ne veulent pas que cela paralyse leurs activités. Le temps, c'est de l'argent, et les entrepreneurs pourraient craindre les pépins bureaucratiques et les délais.

Vous avez parlé d'un délai de 48 heures. J'ai cru comprendre qu'il y avait une période d'attente de 48 heures avant d'obtenir les résultats de la localisation, ce qui me semble être un délai raisonnable. Est-ce la norme à l'échelle des États-Unis, ou est-ce que le délai prescrit varie d'un État à l'autre? Que pouvez-vous nous dire à ce sujet?

M. Kipp : C'est le modèle général. La plupart du temps, le délai est de deux ou trois jours ouvrables. Il y a cependant des exemptions. Dans certaines régions rurales du Montana, cela peut-être quatre ou cinq jours, mais dans la grande majorité des cas — 95 p. 100 —, c'est moins de deux ou trois jours. Une fois que l'entrepreneur est mis au courant, ce n'est pas un problème. En passant, il est aussi possible d'effectuer des localisations d'urgence. Si un entrepreneur effectue des travaux et qu'une conduite d'eau éclate, il peut demander une localisation d'urgence, qui se fait dans l'heure ou dans les trois heures suivantes.

There are two key issues. First, the contractor wants to ensure it's done in 48 or 72 hours and if it is not a report is issued and the owner-operator should be fined for not meeting the time frame. Second, in some states we have seen contractors abuse the emergency locate. They are brought to task and are fined for abusing it, and it is a percentage. By and large, the system works well. We have Associated General Contractors of America at the table; they are well-represented. They chaired the CGA and were the chair people for a number of years. They really support this. At the end of day the most important thing to a contractor is going home at night, and this system helps ensure they go home at night.

Senator Wallace: Are those minimum locate times legislated in each of the states?

Mr. Kipp: Yes.

Senator Wallace: That's per legislation?

Mr. Kipp: Legislation, yes.

Senator Mitchell: Mr. Kipp, you mentioned there are 132 agreed-to best practices. Can you give us an example of an appealing or worthwhile best practice, at face value, that isn't agreed to and why?

Mr. Kipp: There are over 150 now by the way; 132 was initial. I can't think of one offhand that they did not agree to. I remember there was one on locating practices that went to the board and was quite contentious. Mandatory calling is one.

The railroads, as an example, did not want to call for locates on their own property for a variety of reasons. You go out west and they have black fibre along the tracks. They have to dig up the tracks and they don't want to call to get the fibre located. It's on their right-of-way. That one was 10 years in the making where we finally got agreement if it's on private property. It took 10 years to get the wording so we could get that fifteenth vote, which was the railroad, to say "We'll do it." And that's how the process works.

Senator Mitchell: In your presentation, I got the impression that there is 811, but you also said, in some cases, 1-800 numbers. There is not a single call centre where all the calls go — which is the model being considered in Canada — and distributed from there? In some cases, it goes directly to a state call centre?

Mr. Kipp: The states typically want to regulate their own state and don't want anybody interfering, so 40 of the states have a One Call centre. Some are for-profit, and some are non-profit. Then, as I mentioned, some have two One Call centres. Texas is a really unique one. It has two One Call centres, and they are not geographically different. The calls alternate as to which one they

Il y a deux choses à considérer. Premièrement, l'entrepreneur veut être certain que ce sera fait dans un délai de 48 à 72 heures, et si ce n'est pas le cas, un signalement est fait et le propriétaire-exploitant est mis à l'amende pour non-respect des délais. Deuxièmement, dans certains États, des entrepreneurs ont abusé du service de localisation d'urgence. Ceux qui en abusent sont rappelés à l'ordre et mis à l'amende, dont le montant est calculé selon un certain pourcentage. De façon générale, le système fonctionne bien. L'Associated General Contractors of America participe aux discussions; les entrepreneurs sont bien représentés. Elle a présidé la CGA pendant plusieurs années. Elle appuie cette façon de faire. Au bout du compte, ce qui importe le plus pour un entrepreneur, c'est qu'il puisse rentrer à la maison le soir venu, et ce système veille à ce que ce soit le cas.

Le sénateur Wallace : Est-ce que ces délais sont prescrits par la loi dans chacun des États?

M. Kipp : Oui.

Le sénateur Wallace : Ils sont prévus par la loi?

M. Kipp : Oui.

Le sénateur Mitchell : Monsieur Kipp, vous avez dit qu'il y avait 132 pratiques exemplaires acceptées. Pouvez-vous nous donner un exemple d'une pratique qui, à première vue, pourrait s'avérer utile, mais qui n'est pas acceptée? Et pourquoi n'a-t-elle pas été approuvée?

M. Kipp : Il y en a plus de 150 maintenant, soit dit en passant; il y en avait 132 au début. Comme cela, je ne me souviens pas qu'une pratique ait été rejetée. Je sais qu'une pratique de localisation très controversée avait été soumise au comité. L'obligation de communiquer avec un centre d'appel en est une.

Les compagnies ferroviaires, entre autres, ne voulait pas devoir appeler pour que des localisations soient effectuées sur leurs propres terrains, et ce, pour diverses raisons. Dans l'Ouest, des câbles en fibre de carbone noire courent le long des rails. Elles doivent creuser et ne veulent pas appeler pour qu'on fasse la localisation des câbles optiques. Ils sont enfouis sous leurs propres emprises. Il a fallu 10 ans pour enfin avoir leur consentement lorsque les infrastructures sont situées sur un terrain privé. Cela aura pris 10 ans pour arriver à la formulation voulue pour obtenir ce quinzième vote, celui des compagnies ferroviaires, en faveur de cette pratique. Et c'est ainsi que cela fonctionne.

Le sénateur Mitchell : Dans votre déclaration préliminaire, vous nous avez dit qu'il y avait le 811, mais qu'il y avait aussi des numéros 1-800. Il n'y a pas de centre d'appel unique qui reçoit et distribue toutes les demandes, soit le modèle envisagé par le Canada? Parfois, l'appel est acheminé directement au centre d'appel de l'État?

M. Kipp : Les États veulent généralement mettre en place leurs propres réglementations et n'aiment pas qu'on s'ingère dans leurs affaires, alors 40 des États ont un centre d'appel. Certains sont à but lucratif, d'autres pas. D'autres ont également deux centres d'appel. Le Texas est vraiment un cas unique. Il a deux centres d'appel, mais ils ne sont pas affectés à des régions différentes. La

go into. There are some variances. For one of the northern ones — I will say North Dakota — their calls are answered in Texas. It does happen that you can get that.

Senator Massicotte: Just a word about some technical stuff that relates to the locator and their ability to detect exactly where the pipe is. When you are doing construction, especially residential construction, doing a subdivision, when you're trying to connect to the water pipe or electrical pipe, you often encounter a rock or some obstacle. Therefore, the contractor on site will vary his path contrary to the plan specs approved by the city municipality. In most provinces, there is no need for that contractor, engineer or architect to make a note of the variation and file as-built plans for the city. Is that the case in the states? And is the technical equipment of the locators able to detect that variation so that they could actually tell the contractor who goes on site for excavation, "No, the pipe, contrary to the plan, is not here; it's actually here"? Is that a similar problem, and how do you get around that issue?

Mr. Kipp: There are two parts. The first one is the as-builts, and it varies by state whether they should or should not file. It is a best practice. We believe that, when you modify the plan, you should be filing the as-built with the owner-operator. That is definitely in our practices.

In terms of the locating, it is an interesting industry that is getting better and better. The technology is getting better, but it's not perfect. We have a locate rodeo held once a year in Georgia. Various groups in Canada and the U.S. have competitions. Eventually, all of the best locators make their way to Georgia, and they have a competition to see who is the best locator in North America. That is the kind of competition to get people interested, to get the suppliers interested. Is it perfect? No. Can they detect some of those turns? Absolutely. Sometimes, depending on the wire and on whether it's a metal pipe, they will be able to follow — it's radio detection — the line and mark it as such. It's not a perfect business, and, definitely, when you get into pipes that are made out of cement or some of the plastic pipes, they are more difficult to locate if there is a deviance in their path.

Senator Massicotte: I understand for those pipes, like the syrup pipe, that are not made of metal, they often wrap a copper wire or some wire around them to make sure they're detected. You are saying that the technology is not good enough to note significant variations. So you're saying that many states actually require as-built plans to be filed, even by the residential developer?

Mr. Kipp: Yes. Not all of them are wraps. Some of them are really old, and you also have abandoned pipes. Sometimes, you get a locator who goes out. There is no record of the abandoned pipe. He will go out thinking it's the pipe he has to locate, put his wire on it and locate it. Meanwhile, the live one is sitting 8, 10, 12, 15 feet away. That can and has occurred. You get those instances also. Some are wrapped in wire. As a matter of fact, there are

distribution des appels se fait en alternance entre les deux. Cela varie. Pour les États plus au nord — par exemple le Dakota du Nord —, les appels sont acheminés au Texas. Cela peut arriver.

Le sénateur Massicotte : Un mot rapidement à propos du côté technique et de la capacité des localisateurs de détecter l'emplacement exact des conduites. En construction, notamment en construction résidentielle, quand il faut relier les conduites d'eau ou les réseaux électriques dans un lotissement, il arrive souvent qu'on frappe du roc ou un obstacle quelconque. L'entrepreneur doit alors dévier le tracé établi dans les plans initiaux approuvés par la municipalité. Dans la plupart des provinces, l'entrepreneur, l'ingénieur ou l'architecte n'ont pas à signaler cette bifurcation ni à soumettre les plans de l'ouvrage fini à la ville. Est-ce aussi le cas aux États-Unis? Est-ce que l'équipement des localisateurs leur permet de détecter les conduites pour indiquer aux entrepreneurs chargés de l'excavation que le tracé a été dévié? Est-ce aussi un problème chez vous, et que faites-vous pour y remédier?

M. Kipp : Deux choses : la première, c'est que l'obligation de soumettre les plans de l'ouvrage fini varie d'un État à l'autre. C'est une des pratiques exemplaires. Nous sommes d'avis que lorsque le plan doit être modifié, le plan de l'ouvrage fini doit être soumis de concert avec le propriétaire-exploitant. C'est effectivement une de nos pratiques.

Pour ce qui est de la localisation, c'est une industrie intéressante qui se perfectionne de plus en plus. Les technologies s'améliorent, mais ce n'est pas parfait. On organise un rodéo une fois par année en Géorgie. Des groupes du Canada et des États-Unis s'affrontent dans le cadre de différentes compétitions. Les meilleurs se réunissent en Géorgie, où est couronné le meilleur localisateur en Amérique du Nord. Ce genre de concours suscite l'intérêt des gens et des fournisseurs. Est-ce parfait? Non. Peuvent-ils détecter certaines déviations? Absolument. Selon les câbles à détecter, ou s'il s'agit de conduites en métal, il est possible de suivre et de marquer le tracé. On utilise la détection radioélectrique. Ce n'est pas parfait, et il est beaucoup plus difficile de localiser les conduites de béton ou de plastique quand le tracé a été dévié.

Le sénateur Massicotte : Je comprends pour ce genre de conduites, comme les canalisations transportant le sirop, qui ne sont pas faites de métal. Souvent, on enroule du fil de cuivre ou autre autour de ces canalisations pour qu'elles soient détectables. Vous dites que la technologie n'est pas suffisamment avancée pour détecter les déviations importantes. C'est donc dire que bon nombre d'États exigent que les plans de l'ouvrage fini soient soumis, même par les promoteurs résidentiels?

M. Kipp : Oui, ce ne sont pas toutes les conduites qui sont enrobées. Certaines datent de nombreuses années, et il y a aussi des tuyaux abandonnés. Parfois, le localisateur se rend sur place et rien n'indique qu'il y a un tuyau abandonné. Il peut bien placer son repère sur un tuyau abandonné et faire la localisation à partir de celui-ci. Le bon tuyau se trouve par contre à 8, 10, 12 ou 15 pieds de là. Cela peut arriver et c'est déjà arrivé.

some I've seen where there's a fibre running alongside the pipe, and, if there's any ground disturbance by a backhoe or anything, they will dispatch people to see what's going on if the earth is shaking because they don't want anybody near those pipes, some of the big transmission pipes. There are a variety of ways of doing it.

Senator Massicotte: For the small residential contractors, what about the not insignificant complaint that the as-built plants significantly increase their costs?

Mr. Kipp: I'm sure it does increase their costs. I don't know about "significantly;" I guess that's subjective. At the end of day, if it helps protect the next guy, I think it's a pretty good thing, and I think that's really what it's about.

The Chair: Just a couple of things. We talk about locator competition. In the province I come from, the ministry I was responsible for, we had mine safety competitions, which are natural, where different mines in different parts of the province compete on their safety. I can see the locators doing the same thing.

I have one question, and I'm still not clear. What involvement was there from the federal government in the U.S. to make your One Call system successful? Can you give me some sense? You often spoke about the states wanting to manage their own affairs, and I totally believe in that. They should be able to. We're federal. We have to be very careful in how we actually manage this, or do we even try to manage it? That's a question I've had right from the start. How does a federal government get involved to make it so that you don't overstep your bounds but you can still encourage?

Mr. Kipp: Gee, my job is tough enough; I don't know about yours. I don't know the history other than the reauthorization process, which is every four years for the pipeline industry. Follow the money. There is funding that goes from the feds to the states, and, with that, they're able to get some things done, particularly with respect to the One Call centres, where there was some grant money going and where the pipeline safety representatives were. Some of that half a million dollars they gave us to get us going gives them a voice at the table.

We do have a federal regulator on our board. He does not have a vote, but he is on the board. The positive side to that is that, during National Safe Digging Month, I can go to Secretary Foxx and Administrator Quarterman, and they will hold a press conference at some point talking about 811 — they're going to have one of those — or come to a NASCAR race and say how important it is to call 811. They benefit by reducing damages and getting pipeline safety out of the headlines. When we first came into the job, for the National Transportation Safety Board, one of

D'autres conduites sont enrobées de câbles. J'ai même vu des conduites qui étaient longées par un câble optique, et si on détecte des tremblements ou une perturbation du sol, causée par une rétrocaveuse ou quelque chose d'autre, on envoie une équipe sur place pour voir ce qui se passe, car on ne veut pas que qui que ce soit s'en approche. C'est le cas pour les gros pipelines de transmission. Il existe plusieurs façons de procéder.

Le sénateur Massicotte : Pour les petits entrepreneurs résidentiels, que faire pour ceux qui se plaignent, avec raison, que l'obligation de soumettre les plans de l'ouvrage fini augmente considérablement leurs coûts?

M. Kipp : Je suis certain que cela fait grimper les coûts. Je ne suis pas sûr qu'ils augmentent considérablement, par contre. J'imagine que cela dépend du point de vue. Au bout du compte, si cela aide à protéger son prochain, je crois que c'est une très bonne chose, et c'est en fait l'objectif principal.

Le président : J'aurais deux ou trois questions. Nous avons parlé de la compétition de localisateurs. Le ministère provincial dont j'étais responsable organisait des compétitions où les équipes de sauvetage de mines naturelles des quatre coins de la province rivalisaient entre elles. Je peux imaginer le même genre de compétition pour les localisateurs.

Une chose n'est toujours pas claire pour moi. Quel rôle a joué le gouvernement fédéral aux États-Unis dans la réussite du système de centres d'appel unique? Pouvez-vous me donner une idée? Vous avez dit plusieurs fois que les États voulaient administrer eux-mêmes leurs affaires, et je peux certainement le croire. C'est leur droit. Nous sommes au niveau fédéral. Nous devons être très prudents dans notre façon de gérer la situation. Devrions-nous même essayer de gérer les choses? C'est la question que je me pose depuis le début. Comment un gouvernement fédéral peut-il contribuer à la mise en place d'un tel système, sans toutefois s'ingérer dans les affaires des autres?

M. Kipp : Mon Dieu, mon travail est déjà assez difficile comme cela; je ne sais pas ce qu'il en est du vôtre. Je ne connais pas toute l'histoire, sauf que le processus de reconduction des autorisations revient aux quatre ans pour l'industrie des pipelines. Il faut suivre l'argent. Le gouvernement fédéral accorde du financement aux États, qui s'en servent pour accomplir certaines choses. Je pense notamment aux centres d'appel unique, pour lesquels des subventions étaient consenties et des représentants de la sécurité des pipelines étaient consultés. Une partie de la subvention d'un demi-million de dollars que nous avons reçue pour initier le projet donne au gouvernement fédéral une voix au chapitre.

Un organisme de réglementation fédéral est représenté au sein de notre conseil. Le représentant n'a pas droit de vote, mais il siège au conseil. L'aspect positif de cela est que durant le mois national de l'excavation sécuritaire, je peux demander au secrétaire Foxx et à l'administratrice Quarterman de tenir une conférence de presse pour parler du 811 — il va y en avoir une — ou encore de venir à une course NASCAR pour dire à quel point il est important d'appeler le 811. Ils gagnent à réduire les dommages et à éviter que la sécurité des pipelines fasse les

their ten items on their most wanted list was pipeline safety. It was a major issue, along with airlines and car seats and so on. It's now off the list. We were able to work with the federal government, with the states and with the various groups to get damages down. It's an interesting marriage, but it works. For whatever reason, we were able to make it work. I think a lot of it is funding. At the end of day, there is still an issue where there is some money going to the states. As I mentioned, 78 per cent of the pipeline state representatives are funded by the feds.

The Chair: I understand that part. That's how the provinces get involved with the federal government — "I need money." I understand that.

Thank you very much, Mr. Kipp, for presenting. I understand you're travelling, and you've gone out of your way to make yourself available. I can tell you that we appreciate that very much.

Mr. Kipp: My pleasure. I wish I was there. That's home for me, born and raised in Ottawa. I wish I could have made it.

The Chair: You can come back any time.

I am pleased to welcome Mr. Harold Calla, Executive Chair, First Nations Financial Management Board; and along with him is Niilo Edwards, an adviser.

Mr. Calla, you may proceed with your opening remarks and then we'll go to questions and answers. We need to be out of this room by 10 o'clock, so I just remind everyone to keep that in mind as we go through it. After your presentation, there will be, I hope, some questions from the senators, and some answers.

Mr. Calla, the floor is yours.

Harold Calla, Executive Chair, First Nations Financial Management Board: Thank you, Mr. Chairman. I appreciated Mr. Kipp's comments, because it's not just contractors who want to go home and sleep at night: it's also members of boards of directors of pipeline companies, of which I am one. I appreciate your work in this area.

I want to thank you for allowing us to appear before you today. The main focus of my presentation will be on opportunities that exist for First Nations to participate as equity partners in proposed large-scale natural resources projects in Canada.

I serve as the Executive Chair of the First Nations Financial Management Board. Our organization has created a modelled approach that establishes First Nation equity participation as an option for consideration.

manchettes. Lorsque nous avons commencé ce travail, un des dix grands objectifs de la National Transportation Safety Board était d'assurer la sécurité des pipelines. C'était un enjeu de taille, au même titre que la sécurité aérienne, les sièges d'auto, et ainsi de suite. Aujourd'hui, ce n'est plus un enjeu pressant. Nous avons été en mesure de travailler avec le gouvernement fédéral, les États et les différents groupes d'intervenants pour réduire les dommages. C'est une union particulière, mais cela fonctionne. Pour une raison ou une autre, nous avons réussi à la faire fonctionner. Je pense que le financement y est pour beaucoup. Au bout du compte, on parle encore d'argent versé aux États. Comme je le mentionnais, 78 p. 100 des efforts de prévention par les représentants des sociétés pipelinières sont financés par le gouvernement fédéral.

Le président : Je comprends cela. C'est ainsi que les provinces interagissent avec le gouvernement fédéral — « j'ai besoin d'argent ». Je comprends cela.

Merci beaucoup, monsieur Kipp, pour votre témoignage. Je sais que vous voyagez beaucoup et que cela n'a pas été facile de vous libérer aujourd'hui. Je vous assure que nous l'apprécions grandement.

M. Kipp : Ce fut un plaisir. J'aurais aimé être des vôtres. Ottawa, c'est chez moi. J'y suis né et j'y ai grandi. J'aurais voulu me rendre sur place.

Le président : Vous serez toujours le bienvenu.

J'ai le plaisir d'accueillir M. Harold Calla, président exécutif du Conseil de gestion financière des Premières Nations. Il est accompagné de Niilo Edwards, conseiller.

Monsieur Calla, nous allons entendre votre déclaration préliminaire, puis nous passerons aux questions et réponses. Nous devons libérer la salle pour 10 heures, alors je demanderais à tout le monde de garder cela à l'esprit. Après votre déclaration, les sénateurs auront des questions à vous poser, je l'espère, et nous pourrions entendre vos réponses.

Monsieur Calla, la parole est à vous.

Harold Calla, président exécutif, Conseil de gestion financière des Premières Nations : Merci, monsieur le président. Je réitère les commentaires de M. Kipp, car il n'y a pas que les entrepreneurs qui souhaitent rentrer dormir à la maison : les membres du conseil d'administration des sociétés pipelinières, comme moi, ont aussi ce souhait. Je vous remercie pour le travail que vous faites dans ce domaine.

Merci de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Mon exposé portera principalement sur les possibilités qui s'offrent aux Premières Nations de participer au capital social des grands projets d'exploitation des ressources naturelles au Canada.

J'occupe le poste de président exécutif du Conseil de gestion financière des Premières Nations. Notre organisation a créé une approche de modélisation pour établir la participation financière des Premières Nations à titre d'option proposée.

Before I get into the details of this modelled approach, I will take the opportunity to provide the committee members with a brief background on the Financial Management Board as an organization. The Financial Management Board is an institution created under sections 49 and 55 of the First Nations Fiscal Management Act. This act received Royal Assent in 2005, after receiving all-party support in the House of Commons and Senate.

Along with the Financial Management Board, the act provided for the creation of two other institutions: the First Nations Tax Commission and the First Nations Finance Authority. I will touch on this a bit later.

The Financial Management Board is Canada's only legislative body that develops and publishes financial performance and financial management system standards for First Nations.

We are an Aboriginal institution that provides a suite of financial management tools and services to First Nation governments seeking to strengthen their financial stewardship and accountability regime and develop necessary capacity to meet their expanding fiscal and financial management requirements. I signed a number of mandated principles in order for the organization to carry out its intended work.

Part of our mandate states that the purposes of the financial management board are to assist First Nations in the development, implementation and improvement of financial relationships with financial institutions, business partners and other governments, to enable economic and social development of First Nations to provide advice, policy research and review, and evaluation services on the development of fiscal arrangements between First Nation governments and other governments.

Under this section of our mandate, the financial management board has engaged First Nations in discussions about their participation in resource development as equity partners. The concept of equity is a matter that's being discussed by First Nations. It was brought to us. It doesn't matter whether we're talking about natural gas in northern British Columbia or about the First Nations around the Ring of Fire. It's a common theme.

During the summer of 2012, at the invitation of four federal departments, I was invited to participate in a series of Public Policy Forum discussions focused on how Aboriginal Canadians could meaningfully participate and benefit from a multitude of proposed resource development projects. Equity participation was a reoccurring theme of these discussions and was highlighted in the forum's final report. I've included that report here today in the material that I'll leave with you. The final point is a recommendation about one of the ways government and industry could proceed to better include First Nation participation. This

Avant de parler en détail de l'approche de modélisation, j'en profite pour présenter aux membres du comité un bref aperçu de l'organisation que forme le Conseil de gestion financière des Premières Nations. Le Conseil de gestion financière est une organisation créée en vertu des articles 49 et 55 de la Loi sur la gestion financière des Premières Nations. Cette loi a reçu la sanction royale en 2005, après avoir reçu l'appui unanime de tous les partis à la Chambre des communes et au Sénat.

En plus de la création du Conseil de gestion financière, la loi prévoyait l'établissement de deux autres organisations : la Commission de la fiscalité des premières nations et l'Administration financière des Premières Nations. J'y reviendrai plus tard.

Le Conseil de gestion financière est le seul organisme de réglementation canadien à élaborer et à publier des normes sur le rendement financier et le système de gestion financière des Premières Nations.

Il s'agit d'une organisation autochtone qui offre une série d'outils et de services de gestion financière aux gouvernements des Premières Nations qui souhaitent consolider leur intendance financière et leur régime de responsabilisation, ainsi que développer la capacité nécessaire pour satisfaire aux exigences accrues qui leur incombent en matière de gestion fiscale et financière. J'ai signé différents principes autorisés afin que l'organisation puisse remplir son mandat.

Notre organisation a entre autres pour mission d'aider les Premières Nations à développer, à mettre en œuvre et à améliorer les liens financiers avec les institutions financières, les éventuels associés et les autorités administratives pour assurer le développement économique et social des Premières Nations; de même que d'offrir des services de consultation, de recherche stratégique, d'examen des politiques et d'évaluation aux fins de l'élaboration d'arrangements fiscaux entre les gouvernements des Premières Nations et d'autres administrations.

Conformément à cette partie de son mandat, le Conseil de gestion financière a entamé des discussions avec les Premières Nations concernant leur participation au développement des ressources à titre de partenaires financiers. La notion de participation au capital social fait actuellement l'objet de discussions avec les Premières Nations. La question nous a été soumise. C'est un thème commun, qu'on parle de l'exploitation du gaz naturel dans le nord de la Colombie-Britannique ou des Premières Nations du Cercle de feu.

Au cours de l'été 2012, sur l'invitation de quatre ministères fédéraux, j'ai participé à une série de discussions tenues par le Forum des politiques publiques, qui avaient pour but de trouver des façons pour que les Canadiens autochtones puissent participer de façon significative à la multitude de projets de développement des ressources proposés et pour qu'ils puissent en tirer profit. La notion de participation au capital social a été un thème récurrent de ces discussions, et le rapport final du forum en a fait mention. Vous trouverez une copie de ce rapport dans les documents que je vais vous soumettre aujourd'hui. Le dernier point du rapport est

report also suggested that access to capital necessary for First Nations equity participation could be backed by a federal government guarantee. A similar report done by the Canada West Foundation, released last year, drew similar conclusions to the findings of the Public Policy Forum paper.

The financial management board has undertaken our own efforts to explore these concepts further. We continue to be engaged in discussions with a number of First Nations from the West Coast of British Columbia to the B.C.-Alberta border. For the 42 First Nations in this area, their traditional territories are directly impacted by proposed routes for a number of liquid natural gas pipelines, most notably the proposed northern gateway, and also oil.

Adding to the complex nature of this reality is the absence of formal treaties for the majority of the province of British Columbia. Developments in Canada's courts over the last 18 years have established that the Crown and Aboriginal title to land coexist, although this scenario has yet to be defined. The courts have also established that there is a duty to consult and accommodate the interests of First Nations in cases where projects may infringe upon or directly impact First Nations' traditional territories. The current approach to fulfilling this duty has been downloaded onto industry in large part, often producing less than desirable results for all parties involved. It is noted in the recent Douglas Eyford report to the Prime Minister that Canada's reliance on industry creates risk because companies have different cultures, experiences and expertise in Aboriginal relations.

Within the context of today's realities, the deep level of accommodation and consultation that is needed goes beyond the means of current approaches and must involve new and innovative benefit and accommodation measures. Governments and industry should be open to the establishment of true partnerships with First Nations, such as equity benefits that would allow First Nations to have a say in the management of the project, environmental mitigation and secure revenue streams.

Our organization also recognizes that the ability to arrive at a solution does not rest completely with governments and industry. If First Nations choose to participate in these projects, they must enter into negotiations prepared to express their terms.

It is unrealistic to expect governments and industry to effectively and efficiently negotiate the parameters of such a level of meaningful participation with First Nations on a one-by-one basis. First Nations are recognizing the importance and the benefits that may be achieved by working together through a common voice to facilitate their negotiations with government and industry.

une recommandation proposant une manière de procéder pour le gouvernement et l'industrie afin d'inclure davantage les Premières Nations. Le rapport suggère également que l'accès aux fonds nécessaires pour que les Premières Nations puissent participer au capital social des projets pourrait être soutenu par une garantie gouvernementale. La Canada West Foundation a publié un rapport semblable l'an dernier, et ses conclusions rejoignent celles du Forum des politiques publiques.

Le Conseil de gestion financière a également tenté d'explorer ces notions plus en profondeur. Nous poursuivons les discussions avec les Premières Nations de la côte ouest de la Colombie-Britannique jusqu'à la frontière de l'Alberta. Les territoires traditionnels des 42 Premières Nations de cette région sont directement touchés par les trajets proposés pour différents pipelines de gaz naturel liquéfié, notamment celui du projet Northern Gateway, et des pipelines pétroliers.

S'ajoute à la nature complexe de cette réalité l'absence de traités formels pour la majeure partie de la Colombie-Britannique. Selon les décisions rendues par les tribunaux canadiens au cours des 18 dernières années, les titres fonciers de la Couronne et des Autochtones devraient pouvoir coexister, mais cette notion n'a toujours pas été définie. Les tribunaux ont également établi l'obligation de consulter et d'accommoder les intérêts des Premières Nations lorsqu'un projet pourrait empiéter ou avoir des répercussions directes sur les territoires traditionnels des Premières Nations. L'approche actuelle est de laisser l'industrie s'occuper en grande partie de cette obligation, ce qui produit des résultats moins que souhaitables pour toutes les parties concernées. Le rapport soumis récemment au premier ministre par Douglas Eyford suggère qu'il est risqué pour le Canada de s'en remettre à l'industrie de cette façon, car les compagnies n'ont pas la même culture, expérience et expertise en fait de relations autochtones.

Compte tenu de la réalité actuelle, les méthodes utilisées ne suffisent pas pour remplir l'obligation de consulter et d'accommoder, et il est nécessaire de mettre en place de nouvelles mesures à cet effet. Les gouvernements et l'industrie doivent être ouverts à l'établissement de véritables partenariats avec les Premières Nations, comme des partenariats financiers qui permettraient aux Premières Nations d'avoir voix au chapitre dans la gestion des projets, l'atténuation des effets environnementaux et l'établissement de sources de revenus.

Notre organisation reconnaît également qu'il n'incombe pas seulement aux gouvernements et à l'industrie de trouver une solution. Si les Premières Nations décident de participer à ces projets, elles doivent être prêtes à exprimer leurs conditions dans le cadre des négociations.

Il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que les gouvernements et l'industrie négocient efficacement les paramètres d'une participation aussi importante avec les Premières Nations de façon individuelle. Les Premières Nations reconnaissent l'importance de la collaboration et les avantages que cela présente pour faciliter les négociations avec le gouvernement et l'industrie.

The financial management board also recognizes the importance of First Nations having the resources and information necessary to make informed decisions on the future of their participation.

In an effort to assist First Nations in making informed decisions, our organization conducted an analysis of an illustrative LNG project, which you will have a copy of today, the size of which is roughly equivalent to an existing project located in British Columbia.

I want to acknowledge that we are able to undertake this work through the support received from the Department of Aboriginal Affairs and Northern Development. Our organization retained the services of industry experts, specifically the former CFO of Terasin Gas and the former CFO of Foothills Pipe Lines to assist in the creation of this report. In commissioning this report, our objective was twofold: To assist First Nations in understanding how a modelled approach could result in their participation as equity partners with industry and to highlight the magnitude of the economic benefits First Nation communities and the country could stand to receive from their participation.

Our findings concluded that there was approximately a \$200 billion net present economic benefit in the first 25 years of one LNG project in British Columbia. Economic benefits of this magnitude from projects that proceed will allow First Nations to invest in their capacity development and become significant participants in the Canadian economy.

The tools currently exist to make such a scenario a reality. Utilizing the oversight framework of the Fiscal Management Act to provide access to capital markets reduces real and perceived risks to First Nations, provinces and the capital markets.

The First Nations Finance Authority, which I mentioned at the beginning of my remarks, is well positioned to facilitate market access on behalf of First Nations. The finance authority is comprised of a borrowing pool of First Nations that are certified by the financial management board. I'm pleased to state that, as of last month, the finance authority received investment grade ratings from Moody's and DBRS will issue their first debenture of around \$110 million probably this May or June. It is through the finance authority that First Nations will be able to raise the capital for equity investment should a federal loan guarantee be achieved. The importance of a federal loan guarantee enables First Nations to have market access at preferred rates of interest.

Based upon a number of factors within the modelled approach, our findings also concluded that if First Nations were to take a 30 per cent equity stake in our illustrative project, the return would generate benefits in the order of \$5.5 billion to those First Nations.

Le Conseil de gestion financière reconnaît aussi qu'il est important que les Premières Nations disposent des ressources et des informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant leur participation future.

Dans le but d'aider les Premières Nations à prendre des décisions éclairées, notre organisation a fait une analyse d'un projet type de l'industrie du gaz naturel liquéfié, d'envergure à peu près équivalente à un projet en cours en Colombie-Britannique. Vous allez recevoir une copie de cette analyse aujourd'hui.

Je veux souligner que nous sommes en mesure d'entreprendre ces travaux grâce au soutien que nous recevons du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord. Notre organisation a retenu les services d'experts de l'industrie, et plus précisément des anciens directeurs financiers de Terasin Gas et de Foothills Pipe Lines, pour aider à l'élaboration de ce rapport. Nous visions deux objectifs en commandant ce rapport. D'une part, nous voulions aider les Premières Nations à comprendre comment une approche modélisée pourrait les amener à participer aux investissements et à travailler en partenariat avec l'industrie et, d'autre part, nous voulions mettre en évidence l'ampleur des retombées économiques dont pourraient bénéficier les collectivités des Premières Nations et le pays grâce à cette participation.

On a conclu qu'environ 200 milliards de dollars en retombées économiques nettes ont été générées dans les 25 premières années d'un projet de GNL mené en Colombie-Britannique. Des retombées économiques de cette envergure permettront aux Premières Nations d'investir dans le renforcement de leurs capacités et de participer pleinement à l'économie canadienne.

Les outils existent à l'heure actuelle pour concrétiser pareil scénario. En utilisant le cadre de surveillance de la Loi sur la gestion financière pour assurer l'accès aux marchés de capitaux, on réduit les risques réels et perçus pour les Premières Nations, les provinces et les marchés de capitaux.

L'Administration financière des Premières Nations, que j'ai mentionnée au début de mes remarques, est bien placée pour faciliter l'accès aux marchés pour les Premières Nations. L'administration financière est un groupe d'emprunts de Premières Nations qui sont certifiées par le Conseil de gestion financière. Je suis heureux de dire que, depuis le mois dernier, l'Administration financière a reçu des cotes de crédit de Moody's, et la DBRS émettra ses premières obligations d'environ 110 millions de dollars probablement en mai ou en juin. C'est grâce à l'Administration financière que les Premières Nations seront en mesure d'amasser le capital pour investir, dans le cas où une garantie de prêt fédérale est obtenue. La garantie de prêt fédérale est importante car elle permet aux Premières Nations d'avoir accès aux marchés à des taux d'intérêt préférentiels.

En fonction d'un certain nombre de facteurs au sein de l'approche modélisée, nous avons également conclu que si des Premières Nations investissaient 30 p. 100 des capitaux dans notre projet, le rendement générerait des retombées de l'ordre de 5,5 milliards de dollars pour ces Premières Nations.

Let me also state that the information of these modelled approaches were taken to mitigate the number of risk factors, and specific attention was paid to ensure that no risk be transferred onto the Canadian taxpayer from the private sector and that this model would not add additional cost to the project for project proponents. As a rate, the concept that we looked at was a rate-regulated utility model. For those familiar with it, it has a significant risk mitigation attachment to it.

Therefore, the concept of First Nation equity participation is not new. The 30 per cent equity stake was offered for participation in the Mackenzie Valley Pipeline and the Pacific Trails Pipeline in B.C. as early as the 1980s and the ill-fated Petro-Canada pipeline that was going to go to Prince Rupert.

Finally, let me reiterate this modelled approach developed by the financial management board is intended to be viewed as an option for consideration. We realize that if we are to get to the ES on these projects, the solution that gets us there must be acceptable to First Nations and be realistic in the eyes of government.

It is on this note that I want to acknowledge the constructive and encouraging dialogue that we have been engaged with with the Minister of Aboriginal Affairs, Minister Bernard Valcourt, and former Natural Resources minister Joe Oliver. I would also be remiss if I did not acknowledge the critical support and advice and knowledge that former Senator Gerry St. Germain has lent as an independent volunteer to this initiative. As many of you know, Senator St. Germain has been and still is a strong advocate for issues aimed at advancing the standing of Aboriginal peoples in this country.

In the months ahead, the financial management board will continue to engage and assist First Nations in making informed decisions regarding their participation in resource development. As the Government of Canada maps its future actions through the prism of deficit reduction, we believe that the process safeguards a magnitude of benefits that are awaiting to be unlocked, will remove significant uncertainty to a large-scale resource development, lead to sizeable increases in gross domestic product impacts and minimize the risk to taxpayers while jettisoning the standing of First Nations into the current century from both an economic and social perspective.

I want to thank you for the opportunity to be here and really to say the Aboriginal issue has been around for a long time. We have a lot of studies, not a lot or enough action. Some action has been taken that moves it in the area of economic development, and we really do need to start looking at this at least equally in economic development issues, as well as a social issue. This country needs workers. We have the largest growing population. There is a great opportunity to make a transformative change. We often hear the words “transformative change,” but what does that mean? You can’t be self-governing; you can’t have an ability to

Permettez-moi également de préciser qu’on a pris les données de ces approches modélisées pour réduire le nombre de facteurs de risque, et on a apporté une attention particulière pour s’assurer que les risques auxquels est exposé le secteur privé ne sont pas refileés aux contribuables canadiens et que le modèle n’entraînera pas de coûts supplémentaires. Le concept que nous avons examiné était un modèle de service public à tarifs réglementés. Ceux qui connaissent ce modèle savent qu’il atténue grandement les risques.

Par conséquent, l’idée que les Premières Nations participent au capital n’a rien de nouveau. On a offert d’investir 30 p. 100 des capitaux dans le projet de pipeline de la vallée du Mackenzie et le projet de Pacific Trails Pipeline en Colombie-Britannique dès le début des années 1980, ainsi que dans le projet de pipeline sans lendemain de Pétro-Canada, qui devait être mené à Prince Rupert.

Pour terminer, permettez-moi de répéter qu’on veut que cette approche modélisée mise au point par le Conseil de gestion financière soit une option à prendre en considération. Nous sommes conscients que si nous en sommes à examiner les compétences essentielles pour ces projets, la solution pour y parvenir doit être acceptable pour les Premières Nations et réaliste pour le gouvernement.

C’est sur cette note que je veux souligner le dialogue constructif et encourageant que nous avons engagé avec le ministre des Affaires autochtones, M. Bernard Valcourt, et l’ancien ministre des Ressources naturelles, M. Joe Oliver. Je m’en voudrais également si je ne soulignais pas l’aide essentielle, les conseils et les connaissances que l’ancien sénateur Gerry St. Germain nous a offerts en tant que bénévole indépendant dans le cadre de cette initiative. Comme bon nombre d’entre vous le savent, le sénateur St. Germain a défendu et continue de défendre fermement les projets qui visent à améliorer le sort des Autochtones au pays.

Au cours des prochains mois, le Conseil de gestion financière continuera d’aider les Premières Nations à prendre des décisions éclairées quant à leur participation à l’exploitation des ressources. Alors que le gouvernement du Canada planifie les mesures qu’il prendra en vue de réduire le déficit, nous croyons que les mécanismes de protection et les retombées importantes qui en découleront dissiperont grandement l’incertitude entourant les projets d’exploitation des ressources d’envergure, augmenteront sensiblement les répercussions sur le produit intérieur brut et minimiseront les risques pour les contribuables tout en adaptant le régime des Premières Nations à la réalité du XXI^e siècle, tant du point de vue économique que social.

Je tiens à vous remercier de m’avoir donné l’occasion de comparaître, ce qui m’a permis de souligner que la question des Autochtones ne date pas d’hier. Nous avons réalisé de nombreuses études, mais n’avons pas pris beaucoup ou suffisamment de mesures. Certaines mesures ont été prises dans le secteur du développement économique, et nous devons vraiment commencer à examiner la question sous l’angle du développement économique et des questions sociales. Nous avons besoin de travailleurs au pays. Les Premières Nations ont la plus forte croissance démographique. Il y a une excellente occasion

respond to your needs if you can't develop an economy and look after yourselves. First Nations themselves have to invest in their own well-being to bring themselves to the 21st century.

What's important for governments to understand is that First Nations who have been marginalized from the mainstream economy for centuries — and the last 20 years since *Delgamuukw* — are asked to move into the 21st century. We haven't had the time to evolve as the rest of the country has. Institutions like ours and the efforts of governments need to transition that transformative change to move it to the point where we have First Nations who can become more self-reliant. I had the opportunity to appear before the Senate committee not long ago on infrastructure and housing. In doing the research for that, I realized that between infrastructure and housing, there was between a \$6 billion and \$8 billion deficit in reserve in Canada. That money is not going to come from federal government transfers.

If we don't develop economies and move forward, there is no hope. That's one important thing to remember, whether it be the Ring of Fire in Quebec and Ontario, fishing in Atlantic Canada, natural gas, we need to position First Nations where they have an opportunity to gain and therefore something to lose if we want these projects to move forward.

With that, I thank you for allowing me this time.

The Chair: Thank you very much, Mr. Calla. We will now go to questions and I'll start with the deputy chair, Senator Mitchell.

Senator Mitchell: Thanks, Mr. Calla. That was very interesting. Are we to understand, then, that project by project your group would put together consortiums of First Nations groups specific to that project so that you would bring in all those negotiators together rather than the company that's building, say, the pipeline?

Mr. Calla: We would not ourselves, senator. We are trying to create a model that we will be previewing in Fort Nelson in the next series of four LNG conferences in British Columbia, where we would lay out a model by which First Nations would aggregate themselves, create a secretariat to respond to the demands of consultation. Many of the communities, because of the multitude of projects being contemplated, are absolutely overwhelmed at the moment. The size of administrations in those organizations does not support the ability to discern what direction one should go. These are very complicated matters; \$37 billion is the cost of the project that we lay out. There needs to

d'apporter des changements transformateurs. On a souvent entendu parler des « changements transformateurs », mais qu'entend-on par là? Vous ne pouvez pas jouir de l'autonomie gouvernementale et répondre à vos besoins si vous ne pouvez pas bâtir une économie et vous occuper vous-mêmes de vos affaires. Les Premières Nations doivent investir dans leur propre bien-être afin de s'adapter au XXI^e siècle.

Il est important que les gouvernements comprennent que ce que l'on demande aux Premières Nations, qui sont exclues de l'économie courante depuis des siècles — et les 20 dernières années depuis l'affaire *Delgamuukw* —, c'est de s'éveiller à la réalité du XXI^e siècle. Nous n'avons pas eu le temps d'évoluer comme le reste du pays. Des organisations comme la nôtre et les efforts des gouvernements doivent apporter des changements transformateurs qui feront en sorte que les Premières Nations puissent être plus autonomes. J'ai eu l'occasion de témoigner devant le comité du Sénat récemment pour discuter de l'infrastructure et du logement. Dans mes recherches, j'ai découvert qu'il y avait un déficit de 6 milliards de dollars en matière d'infrastructure et de 8 milliards de dollars en matière de logement au Canada. Cet argent ne proviendra pas des transferts du gouvernement fédéral.

Si nous ne développons pas des économies et n'allons pas de l'avant, tout espoir sera perdu. C'est une chose importante qu'il ne faut pas oublier, que ce soit le Cercle de feu au Québec et en Ontario, la pêche dans la région de l'Atlantique ou le gaz naturel, nous devons faire en sorte que les Premières Nations aient la possibilité de tirer des avantages et, par le fait même, aient quelque chose à perdre si nous voulons que ces projets aillent de l'avant.

Sur ce, je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Calla. Nous allons maintenant passer aux questions. Je vais commencer avec le vice-président, le sénateur Mitchell.

Le sénateur Mitchell : Merci, monsieur Calla. Vos remarques étaient très intéressantes. Doit-on comprendre qu'à chaque projet, votre organisation créerait un consortium de Premières Nations concernées pour que vous puissiez réunir tous ces négociateurs au lieu de vous en remettre seulement à l'entreprise qui construit le pipeline, par exemple?

M. Calla : Nous ne le ferions pas nous-mêmes, sénateur. Nous essayons de procéder à un examen préalable à Fort Nelson dans le cadre de quatre conférences sur le GNL en Colombie-Britannique, où nous établirions un modèle en vertu duquel les Premières Nations joindraient leurs efforts et créeraient un secrétariat pour répondre aux demandes en matière de consultation. Un grand nombre de collectivités, en raison de la multitude de projets à l'étude, sont tout à fait débordées en ce moment. La taille des administrations dans ces organisations n'est pas assez grande pour pouvoir établir l'orientation que l'on devrait prendre. Ce sont là des questions très complexes; le projet

be some aggregation and we're trying to bring that about, but it will be the First Nations themselves, as governments, that will create that. We're there to facilitate.

Senator Mitchell: Some of the incentive to do that would be the possibility of getting a federal loan guarantee, which might be heightened because you had everybody working together on it. If I'm not mistaken that would mean in a given project the actual interest rate paid by the Aboriginal consortium would likely be lower than the financing rate paid by their private sector partner.

Mr. Calla: Absolutely. The model we proposed is only proposing a federal loan guarantee for the First Nation equity component. Yes, at a Triple-A credit rating you'd get a substantial difference. In a rate regulated environment where you're looking to 11 to 12 per cent returns potentially, you have 700 to 800 basis point difference in the financing cost if you had to go to the capital and commercial markets.

Senator Mitchell: Would this model apply to renewable energy projects?

Mr. Calla: Yes, absolutely.

Senator Massicotte: Thank you both you for being here. To be blunt, I'm naive on the whole issue. I want to go back a little bit and ask what are we talking about? I know in 2006 the First Nations Fiscal Management Act was passed and basically created four institutions. One of those is you, the First Nations Financial Management Board. What is the purpose? Is it really to create a board, to consult and provide a model for First Nations to negotiate? Rewind a little bit. Why do you exist and what are your objectives?

Mr. Calla: I'm a member of the Squamish First Nation in Vancouver. I served on council for eight years. I headed economic development and ran finance. I came from the private sector originally, and when I came home I couldn't go to the bank and borrow money. I tell the funny story about going to the bank and asking to borrow money. They asked me where the minister was and I said I didn't think I was in a church, and I realized bankers don't have a sense of humour. That was the first time, and we went about making a change. The concept was to separate ourselves on a sectorial basis from the Indian Act, to support economic development and self-reliance. In order to do that, you have to have accountable, transparent financial management systems, and you need to be able to access capital markets to respond to your infrastructure, debt and equity needs outside of government.

We wouldn't be here today on these issues looking for a federal loan guarantee if the order of magnitude of these projects wasn't so significant. You're looking at a \$37 billion project and our illustrative paper, 30 per cent equity. That is a lot of money. The fact is that First Nations collectively in this country don't have the balance sheets to be able to support that. We believe it's in

que nous présentons coûterait 37 milliards de dollars. Il faut des partenariats et nous essayons d'en créer, mais ce sera les Premières Nations, en tant que gouvernements, qui s'en chargeront. Notre rôle consiste à les aider.

Le sénateur Mitchell : Ce qui nous motive entre autres, c'est la possibilité d'obtenir une garantie de prêt fédérale, qui pourrait être accrue parce que tout le monde a travaillé de concert en ce sens. Sauf erreur, cela voudrait dire que dans le cadre d'un projet donné, le taux d'intérêt versé par le consortium autochtone serait vraisemblablement plus bas que le taux de financement versé par son partenaire du secteur privé.

M. Calla : Tout à fait. Le modèle que nous avons proposé recommande seulement d'offrir une garantie de prêt fédérale sur le capital des Premières Nations. Avec une cote de crédit triple A, la différence serait substantielle. Lorsque les tarifs sont réglementés, où l'on peut s'attendre à un rendement possible de 11 ou 12 p. 100, l'écart est de 700 à 800 points de pourcentage dans le coût de financement si l'on a dû se tourner vers les marchés financiers et commerciaux.

Le sénateur Mitchell : Ce modèle s'appliquerait-il aux projets d'énergie renouvelable?

M. Calla : Oui, absolument.

Le sénateur Massicotte : Merci à tous les deux d'être des nôtres aujourd'hui. Je dois avouer franchement que je suis naïf en la matière. Je veux faire un petit retour en arrière et vous demander de quoi nous parlons. Je sais qu'en 2006, la Loi sur la gestion financière des Premières Nations a été adoptée et a créé essentiellement quatre organisations, dont la vôtre, le Conseil de gestion financière des Premières Nations. Quel est le but? Est-ce vraiment pour créer un conseil et fournir un modèle de négociation pour les Premières Nations? Revenons un peu en arrière. Quelle est votre raison d'être et quels sont vos objectifs?

M. Calla : Je suis membre de la Première Nation Squamish de Vancouver. Je siège au conseil depuis huit ans. J'ai été directeur du développement économique et des finances. Je viens du secteur privé, et je ne pouvais pas aller à la banque pour emprunter de l'argent. Je raconte l'histoire cocasse où j'ai demandé un prêt à la banque. Les conseillers financiers m'ont demandé où était le ministre et j'ai répondu que je ne pensais pas être à l'église, puis je me suis aperçu que les banquiers n'ont pas le sens de l'humour. C'était la première fois, et nous voulions apporter un changement. Nous cherchions à nous dissocier de la Loi sur les Indiens et à favoriser le développement économique et l'autonomie. Pour y arriver, il faut des systèmes de gestion financière transparents et un accès aux marchés de capitaux pour répondre aux besoins en infrastructure, rembourser la dette et combler les besoins à l'extérieur du gouvernement.

Nous ne serions pas ici aujourd'hui à essayer d'obtenir une garantie de prêt fédérale si l'envergure de ces projets n'était pas aussi importante. Nous avons un projet de 37 millions de dollars et notre document qui propose que les Premières Nations fournissent 30 p. 100 des capitaux. C'est beaucoup d'argent. Les Premières Nations au pays n'ont pas les budgets nécessaires. Nous

Canada's interest to come to the table, and there are precedents that I even saw reported in the paper yesterday, with CMHC. I served on the board of CMHC for six years and realized at that point that Canada did play a role in the private sector mortgage insurance business by providing a 90 per cent loan guarantee. We believe it's in Canada's interest to respond to this in order to have these projects actually considered in a timely way.

As a member of the board of FortisBC I have enough information now that I consider myself to be dangerous on the energy business globally. The one thing I do understand is that Canada, both in terms of natural and energy resources, is not the only source of supply in this world. If we don't respond in a timely way, these opportunities will not stay here; they will go somewhere else. We had the Ambassador to Japan speak to a First Nation LNG gathering in Prince George last year and he was pretty blunt. They've shut down their nuclear. They're buying on the spot market, 15 per cent of their national energy needs, and they need to solidify that. If they can't do it in British Columbia and Canada, they will have to go elsewhere. We're in a race against time for all of our resources and we think the issue of Aboriginal participation is something that needs to be resolved to get to timely decision making.

Senator Massicotte: If I were to summarize what I'm hearing, the first message is you're talking to your Aboriginal communities, saying: Wake up. You should be a part of this. It's in your own interest to be part of this, to be more cooperative and positive.

The second thing you're saying to private enterprise is: Sorry, guys, you need our cooperation. The model we're looking at is we would like to participate in your project to the level of approximately 30 per cent.

The third message you're saying to the federal government is that we need your loan guarantee otherwise none of this will work.

Is that a good summary of the three messages you're trying to give us?

Mr. Calla: You should be here. That was a great summary.

Senator Massicotte: The third message is the most important one. The second message to the pipeline industry, if you wish, relates to some old Supreme Court rulings relative to your need to be consulted. You're saying not only should we be consulted; we should be your partner.

The third one is the difficult one. You're saying, given all considerations — social, economic and so on — the federal government should rationally give you that loan guarantee.

croyons qu'il est dans l'intérêt du Canada de participer aux négociations, et j'ai lu dans les journaux hier qu'il l'a fait dans le passé avec la SCHL. J'ai siégé au conseil d'administration de la SCHL pendant six ans, et je me suis rendu compte que le Canada jouait un rôle dans le secteur privé de l'assurance hypothécaire en offrant une garantie de prêt de 90 p. 100. Nous croyons qu'il est dans l'intérêt du Canada d'intervenir pour que ces projets soient étudiés en temps voulu.

En tant que membre du conseil d'administration de FortisBC, j'ai suffisamment d'information à l'heure actuelle que je pourrais présenter une menace pour le secteur de l'énergie mondial. Ce que je comprends, c'est que le Canada, pour ce qui est des ressources naturelles et énergétiques, n'est pas la seule source d'approvisionnement dans le monde. Si nous n'intervenons pas rapidement, les possibilités disparaîtront et les investisseurs iront ailleurs. L'ambassadeur du Japon n'a pas mâché ses mots lorsqu'il a pris la parole lors d'une rencontre sur le GNL des Premières Nations à Prince George l'an dernier. Le Japon a mis fin à ses activités nucléaires. Il achète 15 p. 100 de ses besoins énergétiques nationaux sur le marché au comptant, et il doit solidifier ces relations commerciales. S'il ne peut pas le faire en Colombie-Britannique et au Canada, il doit aller ailleurs. Nous sommes engagés dans une course contre la montre pour toutes nos ressources et nous pensons que la question de la participation des Autochtones doit être réglée pour prendre des décisions en temps opportun.

Le sénateur Massicotte : Pour résumer, le premier message à transmettre aux collectivités autochtones, c'est « Réveillez-vous ». Vous devriez faire partie du processus. Il est dans votre intérêt d'être plus coopératifs et plus positifs.

Le deuxième message s'adresserait aux entreprises privées, à qui vous diriez : « Désolée, mais nous avons besoin de votre coopération. » Dans le modèle que nous étudions, nous proposons de participer à votre projet à hauteur d'environ 30 p. 100.

Le troisième message que vous transmettriez serait à l'intention du gouvernement fédéral pour lui faire part que vous avez besoin d'une garantie de prêt, sinon tout est à l'eau.

Ai-je bien résumé les trois messages que vous essayez de nous communiquer?

M. Calla : Vous devriez être ici. C'était un excellent résumé.

Le sénateur Massicotte : Le troisième message est le plus important. Le deuxième message à l'intention du secteur des pipelines, pour ainsi dire, a trait à de vieilles décisions de la Cour suprême sur la nécessité que l'on vous consulte. Vous dites que nous devrions non seulement être consultés, mais aussi être votre partenaire.

Le troisième message est celui qui est difficile. Vous dites que compte tenu de tous les facteurs — sociaux, économiques, et cetera —, le gouvernement fédéral devrait logiquement vous accorder une garantie de prêt.

Mr. Calla: I think it's in Canada's interest to see these projects proceed. They need to come to understand what it will take to have them proceed. Equity participation, should it be asked for, is something that Canada will need to respond to, and not necessarily by themselves. There may be a role for the provinces. There may be a role for the producers, and there may even be a role for foreign governments in this. Each of these projects will be determined on its own merit, in my view.

Senator Massicotte: I'm not sure it's been corrected, but previously the Aboriginal community did not have property rights to their infrastructure or lands. Therefore, the lender didn't have any security because it was always subject to the minister. Has this been resolved?

Mr. Calla: No.

Senator Massicotte: Is the security equally as good on your share? I guess you've got a corporate equity position?

Mr. Calla: Yes, it would be a corporate equity position. In the model that we produce, as you'll see from the paper, we look at intercept accounts so that the debt service gets paid before anything gets transferred. The financial management board, under the act, has intervention of powers so that, if anything goes awry, we go in and take over the operations of the entity. The protections are there to ensure that the debt service is managed.

Just as importantly, going through the financial management board will help to prepare First Nations to manage the wealth that will flow from this. Part of what we're looking at here is the potential for systemic change, for the management of wealth and for development of financial management expertise. Looking at third-party validation through financial performance and financial management system certifications, on a periodic basis, is going to be necessary to ensure that First Nations actually receive a significant long-term benefit from these opportunities and develop original economies.

We have a great opportunity because the question has always been, "What do we do for the North, particularly Northern communities?" How do we respond to their challenges? Now, natural resource and energy development in this country, which is mainly in the North, provides that opportunity, but we need to position communities so that they are able to make informed decisions.

Imagine that you are being asked, after spending many, many years managing transfer payment funding, to consider whether or not you want to give approval to a \$37-billion gas line project? How do you approach that as a community that's only had the opportunity to manage transfer funding payments? That's part of the challenge that we're facing. That's why we're not getting to yes

M. Calla : Je pense qu'il est dans l'intérêt du Canada que ces projets se réalisent. Il est important de comprendre ce qu'il faudra faire pour y parvenir. La participation au capital, si l'on en fait la demande, est quelque chose pour laquelle le Canada devrait intervenir, et pas forcément seul. Les provinces pourraient avoir un rôle à jouer. Il pourrait y avoir un rôle pour les producteurs et même pour les gouvernements étrangers. Chacun de ces projets sera évalué au mérite, à mon avis.

Le sénateur Massicotte : Je ne suis pas certain si cette situation a été corrigée, mais dans le passé, les collectivités autochtones n'avaient de droit de propriété sur leur infrastructure ou sur leurs terres. Par conséquent, le prêteur n'avait aucune protection, car c'était toujours sous réserve de l'approbation du ministre. Cette situation a-t-elle été réglée?

M. Calla : Non.

Le sénateur Massicotte : La protection est-elle aussi bonne pour votre part? J'imagine que vous avez des capitaux propres de société?

M. Calla : Oui, il s'agirait de capitaux propres de société. Dans le modèle que nous produisons, comme vous le verrez dans le document, nous nous penchons sur des moyens d'intercepter les comptes pour que le service de la dette soit payé avant que des fonds soient transférés. En vertu de la loi, le Conseil de gestion financière a le pouvoir, si quoi que ce soit tourne mal, de prendre le contrôle des activités de l'entité. Les protections sont en place pour veiller à la gestion du service de la dette.

Il est également important de passer par le Conseil de gestion financière pour aider à préparer les Premières Nations à gérer la richesse qui découlera de ces projets. Nous examinons entre autres la possibilité d'apporter des changements systémiques pour gérer la richesse et le développement de l'expertise en gestion financière. Il sera nécessaire de procéder périodiquement à la validation par un tiers au moyen d'examen du rendement financier et à des certifications du système de gestion financière pour s'assurer que les Premières Nations tireront d'énormes avantages à long terme de ces possibilités et bâtiront des économies originales.

Nous avons là une excellente occasion, car la question qui se pose est toujours la même : « Que faisons-nous pour le Nord, et plus particulièrement pour les collectivités du Nord? » Que faisons-nous pour relever les défis auxquels elles se heurtent? À l'heure actuelle, les activités d'exploitation des ressources naturelles et de développement énergétique au pays, qui sont principalement menées dans le Nord, offrent cette possibilité, mais nous devons faire en sorte que les collectivités soient en mesure de prendre des décisions éclairées.

Après avoir passé de nombreuses années à gérer le financement destiné aux paiements de transfert, imaginez qu'on vous demande si vous voulez ou non approuver un projet de gazoduc de 37 milliards de dollars. Quelle approche adoptez-vous comme collectivité qui n'a seulement eu l'occasion de gérer des paiements de transfert? C'est une partie du problème auquel nous sommes

on many of these projects around this country. Part of what we do is to try to bridge that gap, and it's starting to work.

Senator Black: Mr. Calla, thank you very much. I 100 per cent agree with your analysis. My view is the same as yours that resource development cannot move ahead without significant Aboriginal participation. For us to think anything different is naive. Having disclosed that we are aligned, I have a couple of questions for you, and I don't want you to misunderstand the context.

My first question is: As we both know, there are a myriad of potential projects, through Newfoundland and Labrador to the B.C. coast, where Aboriginal participation would be desirable. You've mentioned the Ring of Fire. You've mentioned LNG, but you and I can both think of a myriad of other projects in almost every other province of Canada. How does the Government of Canada determine which projects to guarantee?

Mr. Calla: We've considered that question.

Senator Black: I'm sure you have.

Mr. Calla: It is a responsibility of government. We believe that they will be the gatekeepers of the factors that they will consider, but it seems to me that those matters have, historically, been driven by what is considered to be in the national or regional interest. I can't go beyond that. This will have to be considered by government on a project-by-project basis.

Senator Black: Is it your view that a project can advance? Take any of the proposed LNG projects on the coast of British Columbia. Can any of the projects advance without Aboriginal participation, in your view?

Mr. Calla: I can tell you that industry doesn't think that they will get the social licence if they don't have First Nation participation.

Senator Black: Would you concur with that point?

Mr. Calla: Absolutely. That doesn't just relate to natural gas; it also relates to oil.

Senator Black: I understand that. It's very important that we're clear on the facts we're all dealing with. Therefore, I swing back to my first question. We have Petronas. We have Apache, Chevron and Shell, which are likely the three leaders in the race there. For those projects, you mentioned the number \$35 billion. I would likely triple that; 30 per cent of that is likely \$30 billion. That's a big guarantee.

Mr. Calla: It is a big guarantee, but, if it unlocks 6 to \$800 billion, this was the reaction when we produced the paper. People kind of looked at me and asked, "Are you serious?" Stop

confrontés. C'est la raison pour laquelle nous ne recevons pas le feu vert pour bon nombre de ces projets. Une partie de notre travail consiste à combler cette lacune, et nos efforts commencent à porter ses fruits.

Le sénateur Black : Je vous remercie infiniment, monsieur Calla. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je crois aussi que l'exploitation des ressources ne peut pas progresser sans une participation importante des Autochtones. Il est naïf de penser autrement. Maintenant que j'ai dit que nous sommes sur la même longueur d'onde, j'ai quelques questions à vous poser, et je ne veux pas que vous compreniez mal le contexte.

Ma première question est la suivante : comme nous le savons tous les deux, il y a une foule de projets potentiels, depuis Terre-Neuve-et-Labrador jusqu'à la côte de la Colombie-Britannique, pour lesquels la participation des Autochtones serait souhaitable. Vous avez mentionné le Cercle de feu. Vous avez parlé des projets de GNL, mais vous et moi pouvons penser à une foule d'autres projets dans presque toutes les autres provinces du Canada. Comment le gouvernement du Canada détermine-t-il les projets à garantir?

M. Calla : Nous avons examiné cette question.

Le sénateur Black : Je n'en doute pas.

M. Calla : C'est une responsabilité du gouvernement. Nous croyons qu'il a le dernier mot sur les facteurs qu'il prendra en considération, mais il me semble que ces facteurs étaient motivés dans le passé par ce que l'on estime être dans l'intérêt du pays ou des régions. Je ne peux rien ajouter d'autre. Ce devra être examiné par le gouvernement au cas par cas.

Le sénateur Black : Pensez-vous qu'un projet peut aller de l'avant? Prenez n'importe quel projet de GNL sur la côte de la Colombie-Britannique. Est-ce que tous les projets peuvent aller de l'avant sans la participation des Autochtones, d'après vous?

M. Calla : Je peux vous dire que l'industrie ne pense pas que les projets obtiendront l'approbation sociale sans la participation des Premières Nations.

Le sénateur Black : Êtes-vous d'accord avec cela?

M. Calla : Absolument. Il n'y a pas que le gaz naturel; il y a le pétrole également.

Le sénateur Black : Je comprends cela. Il est très important que nous soyons bien clairs en ce qui concerne les faits. Je vais donc revenir à ma première question. Nous avons Petronas. Il y a Apache, Chevron et Shell, qui sont fort probablement en tête de peloton. Pour ces projets, vous avez parlé de 35 milliards de dollars. Je triplerais sans doute ce montant, si bien que 30 p. 100 représenteraient probablement 30 milliards de dollars. C'est une garantie énorme.

M. Calla : C'est une garantie énorme, mais si elle débloque de 6 à 800 milliards de dollars, c'était la réaction des gens lorsque nous avons préparé le document. Ils me regardaient et me

looking at the \$4.5 billion loan guarantee, and start looking at the \$200 million value chain it has driven.

Senator Black: Can you share with us an example, if there is an example that you're aware of, where there has been Aboriginal equity participation in a project in Canada guaranteed by the Government of Canada?

Mr. Calla: I'm not aware. That doesn't mean there hasn't been, but I'm not aware of any, certainly of this magnitude. We are all aware of Churchill Falls. We're all aware of some of these other major initiatives. I'm not suggesting this isn't new ground at all. It is, absolutely.

Senator Black: That's fine. You are to be congratulated and thanked for the work that you and your organization are doing because it's fundamental to Canada's prosperity.

Senator Sibbeston: Mr. Calla, I'm aware of the work you've done, and the institution you've been involved in for a number of years because it came through the Aboriginal Peoples Committee. Legislation was dealt with there. How are you progressing in terms of getting other First Nations on board, and how many have been certified? Also, have you had any involvement in any of the three territories?

Mr. Calla: Yes. If I can answer the last question first, we are in discussions with the Yukon right now, both First Nations and the Yukon government, so we're likely going to be going up there shortly. I think that will be our first inroad.

Understand that First Nations must declare themselves through a band council resolution and be added to a schedule, pursuant to the act, by the Governor-in-Council before they are eligible to be come under this. We weren't exactly unanimously welcomed across the country when we started this initiative. At the moment, there are 118 First Nations that are scheduled under the act, and there are about another 20 to 30 that will be coming forward. I'm pleased to say that, while most of the initial group of First Nations came from British Columbia, I would say two to three out of every four are now coming from outside of British Columbia. We are now certifying First Nations in Ontario, Quebec and Atlantic Canada. So it's moving.

Like everything, it takes time. We jokingly say we like to do things in decades in First Nations communities, and we are almost at a decade now. We have 37 First Nations with financial performance certificates and 40 First Nations with financial administration laws, and we expect that we're going to do about 25 a year from now on. The borrowing pool that has been established will grow exponentially beyond that.

demandaient : « Êtes-vous sérieux? » Arrêtez de penser à la garantie de prêt de 4,5 milliards de dollars et commencez à penser à la chaîne de valeur de 200 millions de dollars qui en découle.

Le sénateur Black : Pouvez-vous nous donner un exemple, si vous en connaissez un, où les Autochtones ont participé et investi des capitaux dans un projet mené au Canada et garanti par le gouvernement fédéral?

M. Calla : Je n'en connais aucun. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a jamais eu de projets de ce genre, mais je ne suis au courant d'aucun, certainement pas de cette envergure. Nous sommes tous au courant de Churchill Falls. Nous sommes tous au courant de quelques-unes de ces grandes initiatives. Je ne dis pas que ce n'est pas nouveau. C'est tout à fait nouveau.

Le sénateur Black : C'est très bien. Vous méritez des félicitations et des remerciements pour le travail que vous et votre organisation accomplissez, car il est essentiel à la prospérité du Canada.

Le sénateur Sibbeston : Monsieur Calla, je suis au courant de votre travail et de l'institution dont vous faites partie depuis de nombreuses années parce que nous en avons discuté au Comité des peuples autochtones. Nous nous sommes penchés sur des mesures législatives. Quel progrès avez-vous accompli relativement à la participation d'autres Premières Nations, et combien ont été certifiées? Y a-t-il eu une participation dans l'un des trois territoires?

M. Calla : Oui. Je vais répondre d'abord à la première question. Nous discutons actuellement avec les Premières Nations et le gouvernement du Yukon; nous irons donc probablement là-bas sous peu. Je pense que ce sera notre première percée.

Il faut comprendre que les Premières Nations doivent manifester leur intérêt par l'entremise d'une résolution du conseil de bande et doivent, en vertu de la loi, être inscrites à l'annexe par le gouverneur en conseil avant d'être admissibles. Nous n'avons pas vraiment fait l'unanimité dans l'ensemble du pays quand nous avons lancé cette initiative. Actuellement, il y a 118 Premières Nations qui sont inscrites en vertu de la loi, et il y en a environ 20 à 30 qui le seront dans l'avenir. Je suis heureux de dire que même si la plupart des premiers groupes des Premières Nations étaient de la Colombie-Britannique, il y en a maintenant deux ou trois sur quatre qui viennent de l'extérieur de la Colombie-Britannique. Nous délivrons des certificats à des Premières Nations de l'Ontario, du Québec et du Canada atlantique. Les choses progressent.

Mais évidemment, c'est un long processus. Nous disons à la blague que nous aimons prendre des décennies pour faire les choses, dans les collectivités des Premières Nations, et nous en sommes presque à une décennie actuellement. Nous avons 37 Premières Nations qui ont des certificats de rendement financier et 40 qui ont des textes législatifs en matière de gestion financière, et nous prévoyons en délivrer désormais environ 25 par année. Le bassin d'emprunteurs qui a été établi augmentera de façon exponentielle.

Senator Sibbeston: I appreciate that your work is essentially with First Nations and getting them financially certified, but, for the work that you talk about in terms of resource development projects, do you see yourselves as essential or as the organization or group that will eventually be involved if any of the big projects were to go ahead with Aboriginal involvement? Are there other persons besides you involved in this area of trying to meld industry and First Nations so that projects can proceed?

Mr. Calla: Yes, there are. We are currently working with the New Relationship Trust in British Columbia to provide some capacity development funding. There is the First Nations Energy and Mining Council in British Columbia. As an organization and as someone who, as an individual, has sat on the boards of CMHC, Partnerships BC and, currently, Fortis, I do bring a perspective that is being called upon by First Nations. What First Nations need is a process by which they can consider how to respond to the consultation requirements that they have. What are the issues? What does equity mean? What does debt mean? There's a financial literacy component that is being developed as a consequence of our being able, and being supported by government, to focus in this area that wouldn't otherwise be there. We're all learning from that. I don't pretend to know that equity is the right position for everybody. To get to a point where you make a decision, various options need to be considered. As an accountant by training, it's rows and columns; that's what I do. Part of what we are sharing with First Nations and their advisers is that there is an opportunity to consider options. There is strength that comes from working together and there is a process by which government and industry, if First Nations come together, can get to a point where they understand when and how a decision will be made.

First Nations need capacity. One of the things we found is that smaller communities in northern British Columbia just don't have the capacity to respond and we are trying to create the infrastructure for them to get the information they need.

Senator Patterson: Welcome back to the Senate. You appeared before our Aboriginal committee on infrastructure financing recently.

I was impressed with work done by the public policy forum, which you were involved in, and particularly their suggestion that we can emulate some of the experiences in the North in looking at this challenge we are discussing today.

Now, the Mackenzie Valley pipeline project, which unfortunately suffered from what I'd call seven years of regulatory constipation, was a significant Aboriginal equity through the Aboriginal Pipeline Group in the Mackenzie Valley pipeline. It was looked on with great promise in the North. The equity there was provided by private sector proponents. You're recommending another approach for B.C. involving a sovereign

Le sénateur Sibbeston : Je comprends que vous travaillez essentiellement avec les Premières Nations afin qu'elles obtiennent un certificat financier, mais en ce qui concerne le travail dont vous parlez sur les projets d'exploitation des ressources, considérez-vous que votre organisation est essentielle ou qu'elle jouerait un rôle si l'un des grands projets était mis en œuvre avec la participation des Autochtones? Y a-t-il d'autres personnes que vous qui tentent de réunir l'industrie et les Premières Nations afin que les projets puissent aller de l'avant?

M. Calla : Oui, il y en a. Nous travaillons actuellement avec la Fiducie Nouvelles relations, en Colombie-Britannique, afin de fournir du financement pour le perfectionnement des capacités. Il y a le Conseil de l'énergie et des mines des Premières Nations, en Colombie-Britannique. Puisque je représente mon organisation, que j'ai moi-même siégé aux conseils d'administration de la SCHL et de Partnerships BC et que je siège actuellement à celui de Fortis, j'apporte un point de vue qui répond aux besoins des Premières Nations. Les Premières Nations ont besoin d'un processus qui leur permet de déterminer la manière de répondre aux exigences en matière de consultation. Quels sont les enjeux? Qu'est-ce que la participation? Qu'est-ce que la dette? Il y a un volet de littératie financière qui découle de notre capacité, avec l'appui du gouvernement, de mettre l'accent sur ce domaine, et qui ne serait pas possible autrement. Nous en tirons tous des enseignements. Je ne prétends pas que la participation convient à tout le monde. Diverses options doivent être envisagées avant de prendre une décision. Étant comptable de formation, je travaille avec les lignes et les colonnes; c'est ce que je fais. Notre collaboration avec les Premières Nations et leurs conseillers nous permet notamment d'évaluer les options. Le fait de travailler ensemble crée une force, et il y a un processus par lequel le gouvernement et l'industrie, si les Premières Nations s'unissent, peuvent en arriver à savoir quand et comment sera prise une décision.

Les Premières Nations doivent renforcer leur capacité. Nous avons constaté que les petites collectivités du Nord de la Colombie-Britannique n'ont tout simplement pas la capacité de répondre, et nous tentons de créer l'infrastructure requise afin qu'elles obtiennent l'information dont elles ont besoin.

Le sénateur Patterson : Soyez à nouveau le bienvenu au Sénat. Vous avez témoigné récemment devant notre Comité des peuples autochtones au sujet du financement de l'infrastructure.

J'ai été impressionné par le travail accompli dans le cadre du Forum des politiques publiques, auquel vous avez participé, et en particulier par la suggestion voulant que nous puissions appliquer certaines expériences faites dans le Nord au problème dont nous discutons aujourd'hui.

Les Autochtones ont eu une participation importante, par l'entremise de l'Aboriginal Pipeline Group, dans le projet de pipeline de la vallée du Mackenzie, qui a malheureusement souffert durant sept ans de ce que j'appellerais « stagnation réglementaire ». Il était considéré comme très prometteur dans le Nord. Les capitaux ont été fournis par des promoteurs du secteur privé. Pour la Colombie-Britannique, vous recommandez une

guarantee through the First Nations Financial Management Board. Is the option of the proponents providing equity not available for the projects that you're involved with in B.C.?

Mr. Calla: There are two things I'd like to comment on. First, with the public policy forum report there was a clear indication from the ministry to government not to off-load your responsibilities to us. What was becoming increasingly apparent is that the private sector, whether in B.C. or elsewhere, was not welcomed to the significant equity participation that was being asked for. I think there were some offering 5 or 10 per cent equity, but there was some meaningful participation. Those thresholds were established by Mackenzie Valley and Pacific Trails.

This is a response to the public policy forum comments made by industry that was saying fulfill your duty. We're trying to establish the means by which Canada can accomplish that without attracting significant risk to the Canadian taxpayer to do so. We think that paying for equity responds to the conventions of the private sector. We don't go out and ask for equity ourselves for nothing. Engaging the private sector also provides the economic opportunity for them.

I think it will allow a more meaningful equity stake, which gets them to the boardroom table. Part of the skills transfer that will happen if this occurs is actually getting that management experience by being at boardroom tables. That's a valuable consideration.

In response to the earlier questions, this is an opportunity for government to choose where it will engage in economic development opportunity in a significant way. I don't believe it's limited to British Columbia. In fact, these notions were first put to me three years ago in Quebec in the Ring of Fire projects when we met in Sept-Îles with the First Nations up there. I think it has application across the country, if government chooses to.

Senator Patterson: The feds give a guarantee. It puts the federal government in first place as far as security is concerned. Am I right? If so, does that cause a problem with the banking industry?

Mr. Calla: It doesn't put Canada in first place because we're going to go to the capital markets. That is an issue, and it's certainly one that Minister Oliver at the time raised with me and recognized. But again, I want to go back to the oversight mechanism of what we're planning that is laid out in our report, which I think reduces the risk of default as a result of that. There is some cost. You do not give this kind of guarantee without it appearing on the nation's books, I realize, but what is the alternative? We continue to ask. If it's not this, what is it? If you

autre approche qui comprendrait une garantie souveraine par l'entremise du Conseil de gestion financière des Premières Nations. N'est-il pas possible que les promoteurs fournissent des capitaux pour les projets auxquels vous collaborez en Colombie-Britannique?

M. Calla : Je voudrais dire deux choses. D'abord, dans le rapport du Forum des politiques publiques, le ministère indiquait clairement au gouvernement de ne pas se décharger de ses responsabilités sur nous. Il devenait de plus en plus évident que le secteur privé, que ce soit en Colombie-Britannique ou ailleurs, n'était pas le bienvenu en ce qui concerne la participation importante au capital qui était demandée. Je pense que certains offraient un capital de 5 ou 10 p. 100, mais il y avait aussi une offre de participation importante. Ces seuils ont été établis par rapport aux pipelines de Mackenzie Valley et de Pacific Trails.

C'est une réponse aux commentaires qu'a formulés l'industrie, dans le cadre du Forum des politiques publiques, sur le fait de s'acquitter de ses obligations. Nous tentons de mettre en place des mécanismes permettant au Canada d'accomplir cela sans que ce soit trop risqué pour les contribuables canadiens. Nous estimons que le financement de la participation correspond aux conventions du secteur privé. Nous ne demandons pas nous-mêmes de participation pour rien. La participation des acteurs du secteur privé leur procure également des débouchés économiques.

Je crois que cela permettra une participation plus significative au capital, ce qui les placera à la table des conseils. Dans le cadre du transfert des compétences, ils pourront acquérir une expérience de gestion en siégeant aux conseils. C'est un point important à considérer.

Pour répondre aux questions précédentes, il s'agit d'une occasion pour le gouvernement de choisir où il entreprendra des initiatives importantes de développement économique. Je ne crois pas que ce soit limité à la Colombie-Britannique. En fait, ces notions m'ont été présentées pour la première fois il y a trois ans, au Québec, dans les projets liés au Cercle de feu, lorsque nous avons rencontré les Premières Nations à Sept-Îles. Je pense que cela peut s'appliquer dans l'ensemble du pays, si le gouvernement le souhaite.

Le sénateur Patterson : Le gouvernement fédéral donne une garantie qui le place au premier rang en ce qui concerne la sécurité. Est-ce que j'ai raison? Dans l'affirmative, cela pose-t-il un problème au secteur bancaire?

M. Calla : Cela ne place pas le Canada au premier rang, car nous irons d'abord vers les marchés financiers. C'est un problème dont m'a parlé le ministre Oliver à l'époque et qu'il a reconnu. Mais encore une fois, je veux revenir au mécanisme de surveillance de ce que nous prévoyons et ce qui est énoncé dans notre rapport; ce mécanisme réduit le risque de non-paiement qui en découle, selon moi. Il y a certains coûts. On n'accorde pas ce genre de garantie sans que cela n'apparaisse dans les comptes du pays, mais quelle est la solution de rechange? Nous continuons de

want to get First Nations participation and get these projects approved — and First Nations want equity — how are we going to do it?

If there is another option I would like to hear it. This option does not lay additional costs on the project, on the consumer and it significantly eliminates the opportunity for there to be a default.

Senator Patterson: Thank you. I wish you well.

Senator Wallace: Mr. Calla, to your last comment about what other options there might be to enable First Nations communities to realize meaningful financial benefits from these projects, it is an objective we would all have. When you say that, by going the equity route, there is a cost associated. There would be a cost to the First Nations communities, albeit at a far better borrowing rate to contribute that equity than if they tried to go on their own, if they had the ability to raise the capital in the first place. There is a cost, which will be off set against whatever revenues they would get as a result of participation in the project.

In order to contribute that equity, which would be contributed to a private sector consortium they would be a part of, the federal government would be probably required to provide guarantees for the full amount of equity contribution. When you mention options that would be available to enable the First Nations communities to receive their financial benefit, have you looked at a model where they would receive a licence fee instead of an equity position? They are at the table because they have an interest in land, which is needed to make the project go otherwise there would be no need to talk to them. Why not simply charge a royalty or a licence fee to the proponents for their use of the land? It could be a negotiated fee that would be adjusted in accordance with the financial returns from the project as time went on. And if that were the case there would be no need for the federal government to provide a guarantee and no need for 30 per cent equity contribution. Why wouldn't that work?

Mr. Calla: Certainly it's an option, senator, but not one people are looking at seriously. The infrastructure providers would like to see that. I think industry is apprehensive about an equity position.

Senator Wallace: With equity, you have participation in management. It requires a skill set to be involved in the management of a complex project.

Mr. Calla: Some of that could be built over time. I think in the analysis that will lead to informed decision making, a comparative analysis would be required between various revenue sharing options in an equity position.

The equity position, in my view, has a greater opportunity to develop the capacity of First Nation communities. If money itself was the answer in First Nations communities — with the amount

le demander. Si ce n'est pas celle-ci, alors qu'est-ce que c'est? Si on veut la participation des Premières Nations et l'approbation de ces projets — et les Premières Nations veulent les capitaux —, comment allons-nous y parvenir?

S'il existe une autre solution, j'aimerais que vous m'en parliez. Cette option n'entraîne pas de coûts additionnels pour le projet ni pour le consommateur et elle élimine tout à fait le risque de non-paiement.

Le sénateur Patterson : Merci. Je vous souhaite bonne chance.

Le sénateur Wallace : Monsieur Calla, à propos de votre dernière observation sur les autres options qui pourraient exister pour permettre aux collectivités des Premières Nations d'obtenir d'importants avantages financiers dans le cadre de ces projets, sachez que c'est un objectif que nous avons tous. Vous dites qu'il y a un coût associé à la participation. Il y aurait un coût pour les collectivités des Premières Nations, mais à un bien meilleur taux d'emprunt pour investir ce capital que si elles essayaient de se débrouiller seules, si elles avaient au départ la capacité de réunir le capital. Il y a des coûts, qui seront déduits des revenus qu'elles tireront de leur participation au projet.

Pour que ce capital soit investi et confié à un consortium privé dont les Premières Nations feraient partie, il faudrait probablement que le gouvernement fédéral fournisse des garanties pour le montant total de l'apport en capitaux. Quand vous parlez des options qui permettraient aux collectivités des Premières Nations d'obtenir leur avantage financier, avez-vous envisagé un modèle où elles obtiendraient des droits de permis au lieu d'une participation? Elles sont à la table parce qu'elles ont un intérêt à l'égard des terres, ce qui est requis pour la réalisation du projet, autrement il serait inutile d'en discuter avec elles. Pourquoi ne pas simplement imposer une redevance ou un droit de permis aux promoteurs pour l'utilisation des terres? Il pourrait s'agir d'un droit négocié qui serait ajusté selon le rendement financier du projet au fil du temps. Et dans ce cas, le gouvernement fédéral n'aurait pas besoin de fournir de garantie ni d'apport de capital de 30 p. 100. Pourquoi cela ne fonctionnerait-il pas?

M. Calla : C'est certes une option, sénateur, mais personne ne l'envisage sérieusement. Les fournisseurs d'infrastructures le souhaiteraient. Je pense que l'industrie a des appréhensions au sujet d'une participation.

Le sénateur Wallace : Fournir des capitaux permet de participer à la gestion. La participation à la gestion d'un projet complexe nécessite diverses compétences.

M. Calla : Ces compétences peuvent s'acquérir avec le temps. Je pense que dans le cadre de l'analyse qui mènera à la prise de décisions éclairées, il faudra effectuer une analyse comparative entre diverses options de partage des revenus dans une participation.

À mon avis, la participation donnera davantage l'occasion aux collectivités des Premières Nations de développer leur capacité. Si l'argent était la solution dans les collectivités des

of money the federal government invested over the last 300 years — the problem should be solved. More money by itself is not an answer to the issues we have before us.

Senator Wallace: What is it, in addition to money or financial return?

Mr. Calla: Developing a capacity to make informed business decisions, the ability to get a transfer of knowledge in an expedited fashion from industry.

I look at myself as a status Indian from North Vancouver who has had the opportunity to sit on the boards of Partnerships B.C. and CMHC. I'm a very different person as a consequence of that engagement. There are professional capacities in First Nation communities that adequately train members of First Nation communities to be able to sit on these boards.

Senator Wallace: In order for First Nations communities to receive that education, there is a heavy cost associated with it, the 30 per cent contribution and the guarantees. Are there perhaps other ways to provide that education and still have the First Nation communities receive the financial benefit? Really, the primary focus is for the First Nations communities to receive benefit. I would suggest that if they can receive that through licensing fees, then these other related issues, as important as they are, could maybe be dealt with in other ways. I suggest that to you. I don't know the answer.

Mr. Calla: I understand that point of view. I will say it's not my point of view. I've seen too much of it the other way.

Senator MacDonald: Mr. Calla, thank you for your presentation today and your commitment to this effort. I want to get back to the equity stake. You mention, I think justifiably, that an equity stake would allow you to obtain skills at the management table, but of course a 10 per cent equity stake would still allow you at the management table and provide you with those skills and would be a much smaller buy-in and guarantee buy-in for the government. I'm curious why you set the bar at 30 per cent.

Mr. Calla: We haven't set it at any per cent, senator. We're using that as an illustrative example. Particularly in British Columbia, where you have, for the majority of the province, not settled treaties, what does your title interest provide you? Really, that is the debate here. I've heard some say, "Well, we want 50. We want to own the pipeline." Those are private sector decisions that get made. We're suggesting that a 30 per cent equity position seems, in the two cases that we cite, to have been a negotiated settlement on what a fair compensation should be — not 10 per cent. It's quantum of benefit.

Senator MacDonald: Of course, compensation can be measured in a couple of ways, from my point of view. There is monetary compensation, and there is what is not included in here and I hope

Premières Nations — compte tenu des sommes que le gouvernement fédéral a investies au cours des 300 dernières années —, le problème serait réglé. Investir plus d'argent n'est pas la solution aux problèmes sur lesquels nous nous penchons.

Le sénateur Wallace : Que faut-il, en plus des fonds ou du rendement financier?

M. Calla : Il faut développer la capacité de prendre des décisions d'affaires éclairées, la capacité d'obtenir rapidement un transfert de connaissances de l'industrie.

Je me considère comme un Indien inscrit originaire de Vancouver Nord, qui a la possibilité de siéger aux conseils d'administration de Partnerships B.C. et de la SCHL. Je suis une personne très différente en raison de cet engagement. Il y a des professionnels dans les collectivités des Premières Nations qui forment adéquatement les membres des Premières Nations afin qu'ils puissent siéger à ces conseils.

Le sénateur Wallace : La possibilité pour les collectivités des Premières Nations de recevoir cette formation est assortie de coûts élevés, soit la contribution de 30 p. 100 et les garanties. Existe-t-il d'autres moyens de fournir cette formation et de faire en sorte que les Premières Nations obtiennent tout de même les avantages financiers? En réalité, l'objectif premier, c'est que les collectivités des Premières Nations reçoivent un avantage. Je dirais que si elles peuvent le recevoir grâce aux droits de permis, alors les autres enjeux connexes, aussi importants soient-ils, pourraient être traités d'autres façons. Je vous le suggère. Je ne connais pas la réponse.

M. Calla : Je comprends ce point de vue, mais je dois dire que je ne le partage pas. J'ai trop vu de situations inverses.

Le sénateur MacDonald : Monsieur Calla, je vous remercie de votre exposé d'aujourd'hui et de votre engagement à l'égard de ces enjeux. J'aimerais revenir à la participation au capital. Vous mentionnez — et à juste titre, à mon sens — qu'une participation au capital vous permettrait d'acquérir des compétences à la table de gestion; or, une participation à 10 p. 100 vous donnerait tout de même accès à la table de gestion et vous permettrait d'acquérir ces compétences, et cela constituerait un apport moins élevé et une garantie beaucoup moins importante pour le gouvernement. Je me demande pourquoi vous fixez la barre à 30 p. 100.

M. Calla : Nous ne la fixons aucunement, sénateur. Nous nous en servons à titre d'exemple. En Colombie-Britannique, où dans la majorité de la province, il y a des traités non réglés, qu'est-ce que le titre ancestral procure? Tel est le débat ici. J'ai entendu certains dire qu'ils voulaient 50, qu'ils voulaient la propriété du pipeline. Ce sont des décisions du secteur privé. Nous disons qu'une participation de 30 p. 100 semble, dans les deux cas que nous citons, être un règlement négocié relativement à ce que devrait être une juste compensation — pas 10 p. 100. C'est la valeur de l'avantage.

Le sénateur MacDonald : Évidemment, la compensation peut être mesurée de diverses façons, à mon avis. Il y a la compensation financière, et il y a ce qui n'est pas inclus ici et ce dont nous

will be discussed. I think it's important to put people to work, too. Employment is important. To get Canadians to buy into this sort of concept, especially with the loan guarantee, I think they want to see meaningful employment. I'm wondering how meaningful employment segues into the efforts you're making.

Mr. Calla: When we talk about establishing a framework under which First Nations can engage with industry and government on these, it will be in a variety of matters. Employment, training and education are all part of that. That's what the real buy-in is from First Nation communities. You have a deficient labour force in terms of numbers who haven't got a skill. We can create those opportunities. Our community members want to stay in their communities. They are prepared to stay there and work. Absolutely, the training is the big buy-in or First Nation communities. It's not to make the money and have the oil or gas pipeline go through their traditional territory. That's not what they are interested in. They are interested in educating their people and giving them jobs. That's equally of benefit. At the same time, they want to have a share of what comes out of their traditional territories.

Particularly in oil and gas you have various infrastructure components, as you'll see from the report, that generate different rates of return of the value chain, different percentages of value chain. The pipeline represents 2 per cent, but the LNG terminal represents 12 or 13 per cent of a \$200 billion value chain in the first 25 years. Just because you happen to live on the coast doesn't mean you won the lottery when you can't get the oil or gas to the coast unless it runs through a pipeline. The First Nations themselves will have to sit down and have some discussion about how those disparities get resolved amongst themselves. It's happening. It happened in the case of the four host First Nations during the Olympics, of which we were part. We all got together and put our differences aside and stopped talking about traditional territories and just made some business decisions. That's really what this is. There are some matters that give us an opportunity to get to the table to talk about business, but these are really business decisions.

Senator Seidman: Mr. Calla, I think that all of us understand the importance of getting First Nations to participate in this, and it's related to the future of our country in many respects. You made a very important point in your presentation to us when you said that we've always looked at the economic issues but we have to look at the social issues. You've touched on that in your additional responses to questions about equity involvement. I'd like to give you the opportunity to discuss that a little more because it's clear to me that there is a huge connection. The economic aspect of this is very connected to the social aspect. Could you elaborate on that?

discuterons, je l'espère. Je pense qu'il est important également de faire travailler les gens. L'emploi est important. Pour que ce concept soit accepté par les Canadiens, surtout avec la garantie de prêt, il doit permettre la création de bons emplois. J'aimerais savoir comment vous intégrez ces emplois dans les efforts que vous déployez.

M. Calla : Quand nous parlons d'élaborer un cadre en vertu duquel les Premières Nations pourront collaborer avec l'industrie et le gouvernement, ce sera dans une variété de domaines, y compris dans la création d'emplois, la formation et l'éducation. C'est cela le véritable intérêt pour les collectivités des Premières Nations. De nombreuses personnes n'ont pas suffisamment de compétences. Nous pouvons créer ces possibilités. Nos membres veulent demeurer dans leur collectivité. Ils sont prêts à y rester et à y travailler. Il ne fait aucun doute que la formation est ce qui intéresse le plus les collectivités des Premières Nations. Ce n'est pas l'argent ni le fait de faire passer l'oléoduc ou le gazoduc sur leur territoire traditionnel. Ce n'est pas ce qui les intéresse. Elles veulent assurer la formation de leurs membres et leur offrir des emplois. C'est tout aussi avantageux. En même temps, elles veulent avoir une part de ce qui provient de leurs territoires traditionnels.

Comme vous le verrez dans le rapport, il y a divers éléments d'infrastructure, en particulier dans le secteur pétrolier et gazier, qui génèrent divers taux de rendement de la chaîne de valeur, divers pourcentages de la chaîne de valeur. Le pipeline représente 2 p. 100, mais le terminal de GNL représente 12 ou 13 p. 100 d'une chaîne de valeur de 200 milliards de dollars dans les 25 premières années. Le fait de vivre sur la côte n'est pas nécessairement avantageux lorsqu'on ne peut y transporter le pétrole ou le gaz qu'au moyen d'un pipeline. Les Premières Nations elles-mêmes devront discuter de la façon de résoudre ces inégalités entre elles. Cela arrive. C'est arrivé dans le cas des quatre Premières Nations hôtes, dont nous faisons partie, durant les Jeux olympiques. Nous nous sommes tous regroupés, nous avons mis de côté nos différends, nous avons cessé de parler des territoires traditionnels et nous avons pris des décisions d'affaires. C'est vraiment de cela qu'il s'agit. Il y a des dossiers qui nous donnent l'occasion de discuter d'affaires, mais ce sont vraiment des décisions d'affaires.

La sénatrice Seidman : Monsieur Calla, je crois que nous comprenons tous à quel point il est important de faire participer les Premières Nations; à bien des égards, l'avenir de notre pays en dépend. Dans votre exposé, vous avez dit quelque chose de très important, soit que nous avons toujours examiné les aspects économiques, mais que nous devrions nous pencher sur les aspects sociaux. Vous en avez parlé lorsque vous avez répondu aux questions relatives à la participation au capital. J'aimerais vous donner l'occasion d'en parler un peu plus, car il me semble évident qu'il existe un lien très étroit entre l'aspect économique et l'aspect social de cette question. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Mr. Calla: I will try to give an example. One of first things that I was involved in when we started to develop a Real Canadian Superstore on the Squamish Nation reserve lands, and part of the lease arrangement was we built it. We partnered with a private sector entity and created our own construction company and we built it. As it was nearing completion, I walked onto the site and someone I had known came up and spoke to me and thanked me. At that point, I was on council and I got nervous and wondered why they were thanking me. He said, "I want to thank you because I've been able to feed my family for eight months."

That's the difference. When we talk about a lot of challenges that we face in our communities in terms of various types of abuses, it is really centred around the lack of an economy, a lack of jobs and the social consequences of that. While we've not gone into it in our paper, if you look at the reduced costs of the social network that could result from improved economies in the North, I think again it's in Canada's interest. It really gets down to we are no different than anyone else. We want to raise our families in a healthy and safe environment, and we want to give them a better opportunity than we had. It's hard to do that under the environment under which we function.

We would all like to see change. I've seen many attempts by many different governments and by many First Nation leaders trying to create this change. It will take time. I've sat and looked at political approaches to initiating that change. I haven't seen a result. It certainly has not resulted in treaties in British Columbia of any significant nature.

I kind of migrated to say, "Well, let's develop an economy. Let's see if we can move down this path, because the political path is not leading us anywhere, in my view." Certainly the legal path has in terms of court decisions, but politically, we are still very challenged. In my view, developing an economy and engaging with mainstream, getting skills transfer and getting people employed creates opportunities that people can see in their communities. One of biggest challenges is that it's okay to educate everybody, but do we have to send them all to Fort McMurray for a job? People want to stay in their communities and this will allow that to happen.

Senator Seidman: Thank you. I know that we're pressured to leave this room. It certainly gives us a lot of food for thought in that connection between the economic situation and the social issues that need to be resolved.

The Chair: I have a couple of questions. First, I want to tell you that I'm generally in favour of what you're talking about, so you understand that. In fact, I worked with Gerry quite a bit on this concept. On the 30 per cent, I think you've answered that

M. Calla : Je vais essayer de vous donner un exemple. Quand nous avons commencé à mettre sur pied un magasin Real Canadian Superstore sur les terres de réserve de la Nation des Squamish, l'une des premières initiatives à laquelle j'ai participé et qui était prévue dans le cadre de la convention du bail, c'est la construction du magasin. Nous avons conclu un partenariat avec une entité du secteur privé, nous avons mis sur pied notre propre entreprise de construction et nous l'avons construit. Lorsqu'il fut presque achevé, quelqu'un que je connaissais est venu me parler sur place et m'a remercié. Je siégeais alors au conseil et je suis devenu nerveux, car je me demandais pourquoi il me remerciait. Il m'a dit : « Je veux vous remercier parce que pendant huit mois, j'ai pu nourrir ma famille. »

Voilà la différence. Bon nombre des problèmes et des divers types d'abus auxquels nous sommes confrontés dans nos collectivités sont attribuables à l'absence de moyens économiques, au manque d'emplois et aux conséquences sociales qui en découlent. Même si nous n'en avons pas parlé dans notre document, si l'on tient compte de la réduction des coûts liés au réseau social qui résulterait d'économies plus prospères dans le Nord, je pense encore une fois que c'est dans l'intérêt du Canada. En somme, nous ne sommes pas différents des autres. Nous voulons élever nos familles dans un environnement sain et sûr et leur donner plus de possibilités que nous en avons eues. Il est difficile de le faire dans l'environnement que nous connaissons.

Nous aimerions tous qu'il y ait des changements. Bien des gouvernements et des dirigeants de Premières Nations ont tenté de provoquer ces changements. Il faudra du temps. J'ai examiné les approches politiques visant à amorcer ce changement. Je n'ai pas vu de résultat. Cela n'a certainement pas débouché sur des traités importants en Colombie-Britannique.

J'en suis venu à dire : « Développons une économie. Voyons si nous pouvons nous engager dans cette voie, car selon moi, la voie politique ne nous mène nulle part. » La voie juridique l'a fait en ce qui concerne les décisions des tribunaux, mais sur le plan politique, c'est encore très difficile. Selon moi, développer l'économie, nouer le dialogue avec la population en général, favoriser le transfert des connaissances et faire travailler les gens, cela permet de créer des possibilités concrètes dans les collectivités. Il est bien de former tous nos membres, mais devons-nous tous les envoyer à Fort McMurray pour trouver un emploi? Les gens veulent demeurer dans leur collectivité, et ce sera possible.

La sénatrice Seidman : Merci. Je sais que nous devons bientôt quitter la pièce. Votre témoignage nous donne certainement matière à réflexion en ce qui concerne le lien entre la situation économique et les problèmes sociaux qui doivent être résolus.

Le président : J'ai quelques questions à vous poser. D'abord, je tiens à vous dire que je suis en général d'accord avec vous. J'ai d'ailleurs beaucoup travaillé avec Gerry sur cette question. Au sujet des 30 p. 100, je pense que vous avez répondu à la question.

question. That's a kind of starting place so that you can actually have some numbers in front of you and see how that works.

What I was a little bit confused about is that you talked about the value of one plant or one system. It's not just a plant. Then you went to an ownership in the pipeline. I'm a little confused about where you're at. For instance, in northeast B.C., where the natural gas is, there is a treaty, and there is a sharing of that revenue. I know that because I was the minister who was there when that took place. I don't know how you deal with the upstream — that being the upstream. Pipelines, I can understand. Then, when we get to the plants, we have the Haisla, who have made a deal with Chevron and Apache on their land.

I know that it gets complicated and that you probably can't answer that in any definite way, but that's where some of the complexity comes into this, I believe. If you think about, as Senator Black talked about, the billions of dollars across the whole country and multiply that by 30 per cent, the debt for the country, that's everybody. That's, in fact, First Nations, and that's non-First Nations. It gets huge. I understand the revenue stream, too, but the federal government still, for all of the people, has to sign those notes.

Is there some sense in the way you folks are talking about or dealing with reinvestment? Is there some sense of where you would reinvest some of the revenue that you would get through a 30 per cent stake, lessening, over time, the debt that the government has to guarantee?

Mr. Calla: There are a couple of comments I'd like to make. One, we're talking about an option, so the construction risk is taken out of it. These are options. I think that Canada has the responsibility to determine which projects it will or won't support, and it can't support everything, just flat out can't do that. It's not within the financial resources, as you point out.

It will have to establish the criteria by which it will consider these initiatives, and that's not for me to tell them what to do. I think that, clearly, our history has shown us that, where regional and national interests are considered to be at stake, they will consider whether or not to act. Part of the reason we're going to Fort Nelson is to deal with the upstream conversation. It is the challenge that First Nations will face. I think they will find themselves talking about coming together and creating an entity that participates in all aspects — upstream, midstream and downstream. That's the discussion that needs to be had. What we're really trying to say is: To expedite this process, you need to determine whether or not equity conversations at those negotiation tables are real or not. With the order of magnitude of these projects and in the absence of a federal loan guarantee, it's going to be difficult. Do we want to lose these projects because of that? That's the question.

C'est en quelque sorte un point de départ qui vous permet d'avoir des données devant vous et de voir comment cela fonctionne.

Ce que j'ai un peu de difficulté à comprendre, c'est que vous avez parlé de la valeur d'une seule installation ou d'un seul système. Il ne s'agit pas seulement d'une installation. Vous avez ensuite parlé d'un droit de propriété sur le pipeline. J'ai un peu de difficulté à vous comprendre. Par exemple, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, où est le gaz naturel, il y a un traité et il y a un partage des revenus. Je le sais parce que c'est moi qui étais ministre quand cela a été mis en place. Je ne sais pas comment vous gérez la situation en amont — car c'est en amont. Pour les pipelines, je peux comprendre. Mais pour ce qui est des installations, la Nation Haisla a conclu une entente avec Chevron et Apache sur ses terres.

Je sais que cela devient complexe et que vous ne pouvez probablement pas répondre de façon précise, mais c'est là où la complexité entre en jeu, je crois. Lorsqu'on pense, comme l'a mentionné le sénateur Black, à ces milliards de dollars dans l'ensemble du pays et qu'on les multiplie par 30 p. 100, la dette du pays, cela touche tout le monde. En fait, ce sont les Autochtones et les non-Autochtones. C'est énorme. Je comprends le flux de rentrées également, mais le gouvernement fédéral doit tout de même signer les billets pour tout le monde.

Qu'en est-il de la façon dont vous parlez ou dont vous vous occupez des réinvestissements? Savez-vous où vous réinvestiriez une partie des revenus que vous toucheriez grâce à la part de 30 p. 100, ce qui réduirait, au fil du temps, la dette pour laquelle le gouvernement doit fournir une garantie?

M. Calla : J'aimerais faire quelques observations. D'abord, nous parlons d'une option; le risque lié à la construction est donc éliminé de l'équation. Ce sont là des options. Je crois que le gouvernement canadien a la responsabilité de déterminer quels projets il appuiera ou non, et il ne peut tout simplement pas tous les appuyer. Comme vous l'avez souligné, il n'a pas les ressources financières pour le faire.

Il devra déterminer les critères qu'il utilisera pour examiner ces initiatives, et ce n'est pas à moi de lui dire ce qu'il doit faire. L'histoire nous a appris que là où des intérêts régionaux et nationaux sont en jeu, il détermine s'il y a lieu ou non d'agir. Nous allons à Fort Nelson en partie pour participer à la discussion sur les activités en amont. C'est le défi que devront relever les Premières Nations. Je pense qu'elles discuteront de la possibilité de se regrouper et de créer une entité qui participera à tous les aspects — les activités en amont, intermédiaires et en aval. C'est la discussion qui doit avoir lieu. Ce que nous tentons de dire, c'est que pour accélérer le processus, il vous faut déterminer si les discussions sur la participation qui ont lieu à ces tables de négociation sont réalistes ou non. Compte tenu de l'ampleur de ces projets et en l'absence d'une garantie de prêt du gouvernement fédéral, ce sera difficile. Voulons-nous perdre ces projets à cause de cela? Voilà la question.

The Chair: I understand that. Thank you very much. I appreciate very much your presentation. I think everybody around the table does. Thank you for coming.

As a message to the committee: The Swiss delegation is coming on Thursday, April 10, from 3:15 to 4 p.m., Room 356-S. Anyone who can come to that, I'd appreciate it. We'll be there, the deputy chair and I. At this time, we have no meetings for next week.

(The committee adjourned.)

Le président : Je comprends. Je vous remercie beaucoup. Je pense que tout le monde ici a trouvé votre exposé très intéressant. Merci d'être venu.

J'ai un petit message à l'intention des membres du comité. La délégation suisse sera ici le jeudi 10 avril, de 15 h 15 à 16 heures, dans la salle 356-S. Si vous pouviez venir, je vous en serais reconnaissant. Le vice-président et moi serons là. Il n'y aura pas de réunion la semaine prochaine.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, April 1, 2014

Canadian One Call Centres Committee:

Sher Kirk, Chair.

Ontario One Call:

Lloyd Chiotti, Interim Executive Director;

Ben Hamilton, Special Advisor.

Thursday, April 3, 2014

Common Ground Alliance:

Bob Kipp, President (by video conference).

First Nations Financial Management Board:

Harold Calla, Executive Chair;

Niilo Edwards, Advisor.

TÉMOINS

Le mardi 1^{er} avril 2014

Canadian One Call Centres Committee :

Sher Kirk, présidente.

Ontario One Call :

Lloyd Chiotti, directeur exécutif par intérim;

Ben Hamilton, conseiller spécial.

Le jeudi 3 avril 2014

Common Ground Alliance :

Bob Kipp, président (par vidéoconférence).

Conseil de gestion financières des Premières Nations :

Harold Calla, président exécutif;

Niilo Edwards, conseiller.